

REPUBLIQUE RWANDAISE



Ministère de l'Intérieur et du
Développement Communal
PREFECTURE KIBUNGO

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 1988

TABLE DES MATIERES

Page

INTRODUCTION 0

PREMIER CHAPITRE : LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES.

1. Administration Préfectorale 2 - 7
2. Administration Communale 8 - 67
3. Du domaine judiciaire 68- 77

DEUXIEME CHAPITRE : LES AFFAIRES POLITIQUES.

Introduction 79
1. Activités des organes du M R N D 80
a) Réunions des organes Préfectoraux 80-82
b) Réunions des organes Communaux 82-84
c) Autres réunions dirigées dans
le cadre du MRND dans les Communes 85
2. Etat des cotisations du MRND 86-87
3. Animation 88-89
4. Visite et accueil des personnalités
nationales et étrangères 90-93
5. Visites rendues par les autorités Locales
aux Pays amis 93
6. Autres événements ayant marqué
la vie politique de la Préfecture 93-95
7. Sécurité 96
a) Sécurité générale 96-97
b) Situation par Commune 98-100
c) Les dates et les thèmes abordés au cours
des réunions du Conseil Préfectoral de sécurité 100-102

TROISIEME CHAPITRE : SITUATION ECONOMIQUE

1. Agriculture 106-110
2. Elevage 111-116
3. Travaux communitaires de Développement
" U M U G A N D A "
4. La vie Commerciale
5. L'Etat des finances communales 121
1°) paiement du personnel communal 121
2°) Recettes enregistrées par rapport aux
prévisions 122

.../...

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

2097

2098

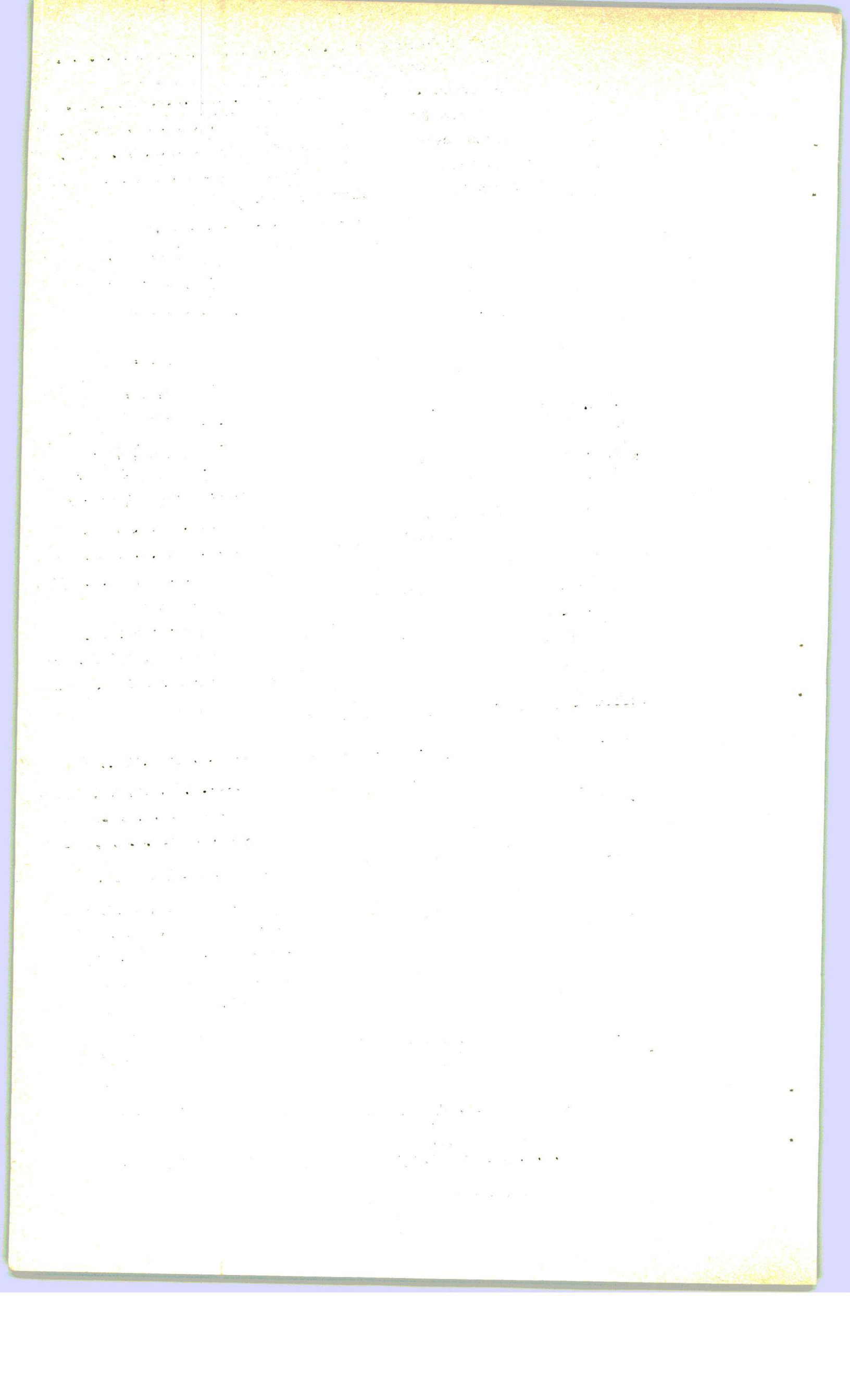
2099

2100

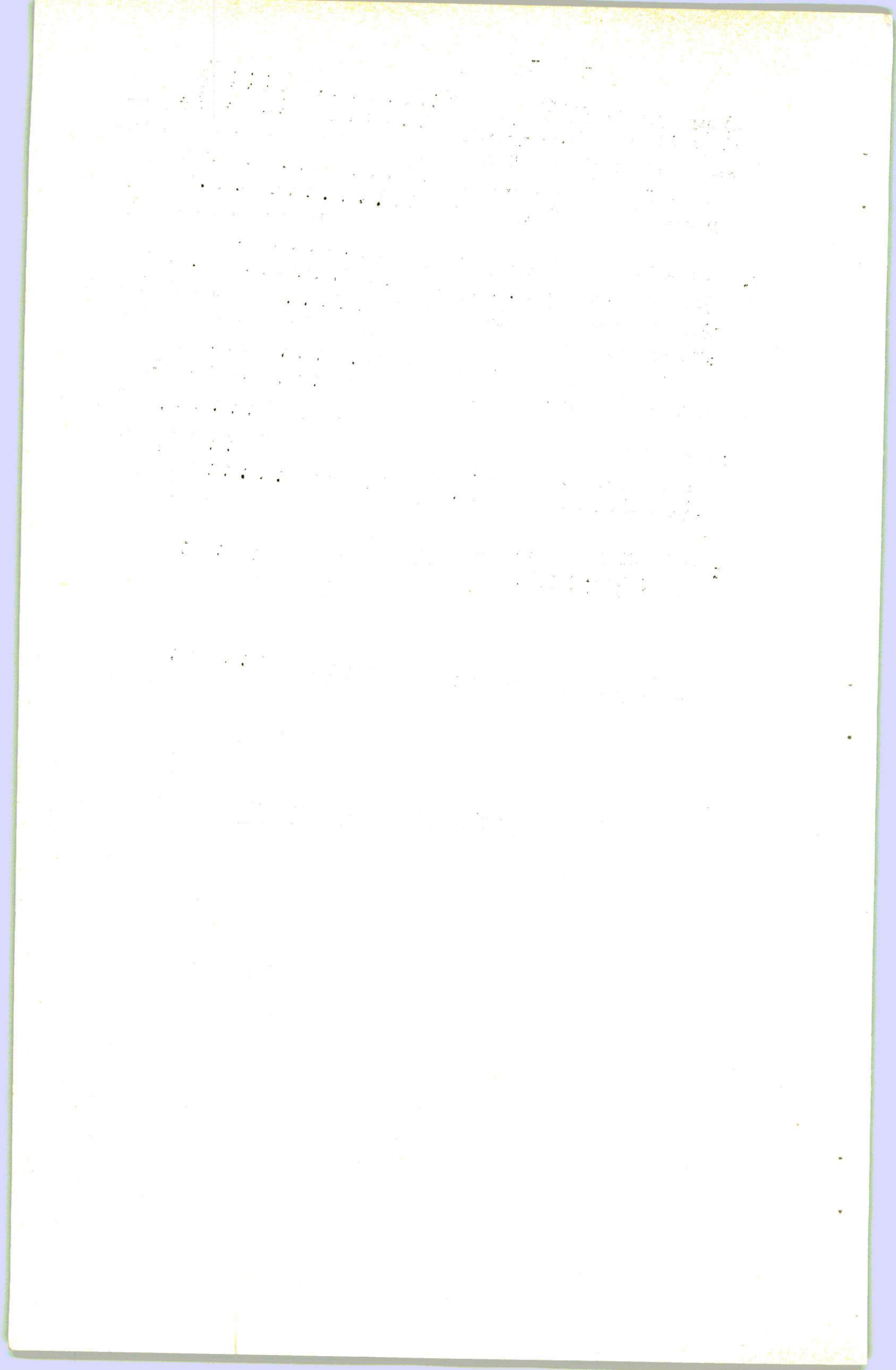
3°) Recettes de marchés	123
4°) Etat de recouvrements des fonds communaux.	124-130
5°) Situation des comptes communaux	131
6°) Dettes des Communes envers les tiers.	132
7°) Utilisation des véhicules communaux.	133
8°) Cotisations et paiement aux F.D.C, CEFOMACO et police communale.	134
9°) Etat des versements à la C.S.R et aux impôts.	135
10°) Mesures d'assainissement à préconiser.	136
6. Etablissement Parastataux et projets de développement	137
6.1. Etablissements parastataux.	137
6.2. Les projets de développement rural.	141-146
7. Entreprises privées	147
8. Mouvement coopératif	147
9. Travaux publics	148-149
10. Fonctionnement des services techniques	149
10.1. Service de la comptabilité publique.	149
10.2. Service des Impôts	150
10.3. Service des télécommunications	151-152
10.4. Service des Postes	152
10.5. Service de météorologie	153
10.6. Encadrement de l'artisanat	153-158
10.7. Périmètre rizicole de RHANAGANA	159-163

QUATRIEME CHAPITRE: AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES

1. Enseignement.	165
a) Situation générale	165-166
b) Infrastructures scolaires	166-167
c) Enseignement secondaire	167-168
2. Formation Permanente	168
a) Infrastructures des C C D F P	168-169
b) Activités réalisées au C P D F P	169
c) Activités réalisées au C C D F P	170
d) Formation des formateurs	170
e) Alphabétisation	170
3. Assistance aux nécessiteux	171
4. Activités des confessions religieuses en matière sociale	171
5. Problèmes relatifs à l'emploi et à la sécurité sociale	172



a)Inspection du travail de KIBUNGO.....	172
b)Sécurité sociale	172-173
c)Conditions générales d'hygiène et de sécurité au travail.....	173
d)Inspection du travail de RWAMACANA	173
6. Santé publique et planning familial.....	173
a)Santé publique	173-175
b)Etat des Infrastructures sanitaires	175
c)Répartition des Etablissements socio- sanitaires (Région sanitaire KIBUNGO)	176-177
d)Planning familial	177-178
7. Encadrement de la jeunesse et des Coopératives.....	178
a)Coopératives	178-179
b)Jeunesse	179
8. Les activités sportives et les spectacles de loisirs	181
CONCLUSION GENERALE.....	182



I N T R O D U C T I O N .

Le présent rapport de la Préfecture de KIBUNGO couvre la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1988 et retrace essentiellement la vie administrative, politique, socio-culturelle et économique pendant l'année précitée.

Au cours de l'année 1988, diverses réunions se sont tenues, des visites et accueil des hautes personnalités ont eu lieu. Le Chef de l'Etat, Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, Président-Fondateur du M.R.N.D., a effectué une visite officielle en Préfecture de KIBUNGO le 15 Novembre 1988 lors de la campagne électorale précédant les élections.

Par ailleurs, comme vous pourrez le constater, l'année 1988 a connu des événements politiques importants notamment les élections présidentielles et législatives qui ont eu lieu respectivement le 19 et 26 Décembre 1988. Outre cela, quelques événements se sont insérés dans les activités de l'administration préfectorale.

Les données recueillies qui se trouvent dans ce rapport se prêtent à une utilisation propre aux domaines vastes et variés.

Handwritten title or header at the top of the page.

First paragraph of handwritten text, starting with a date or reference number.

Second paragraph of handwritten text, continuing the narrative or list.

Third paragraph of handwritten text, possibly containing a list or specific details.

Fourth paragraph of handwritten text, concluding the main body of the page.

Large section of handwritten text, possibly a list or detailed notes, occupying the lower half of the page.

PREMIER CHAPITRE

LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES.

1. ADMINISTRATION PREFERCTORALE

a) ETAT DU PERSONNEL

a.1. Effectif du personnel en place au 31 Décembre 1988.

ENTITE	FONCTIONS	NOMBRE
PREFECTURE	1. Préfet	1
	2. Sous-Préfet de Préfecture	4
	3. Agents du Secrétariat	3
	4. Agent affecté au Service des Affaires Politiques	0
	5. Agents affectés au Service des Affaires Administratives et Juridiques	2
	6. Agents affectés au Service des Affaires Economiques et Techniques	2
	7. Agent affecté au Service des Affaires Socio-Culturelles	1
	8. Dactylographes	4
	9. Plantons	2
	10. Veilleurs	2
	11. Chauffeurs	4
	12. Contrôleur des Finances Communales	1
	13. Opérateur-radio	2
T O T A L		28
S/PREFECTURE	1. Sous-Préfet	1
RWAMAGANA	2. Agents du Secrétariat	2
	3. Contrôleur des Finances Communales	1
	4. Dactylographes	2
	5. Chauffeur	1
	6. Plantons	2
	7. Veilleurs	2
	8. Opérateur-radio	2
	T O T A L	
S/PREFECTURE	1. Sous-Préfet	1
KIREHE	2. Agents du Secrétariat	2
	3. Contrôleur des Finances Communales	1
	4. Dactylographe	1
	5. Opérateur-radio	2
	6. Planton	1
	7. Chauffeur	1
	8. Veilleurs	2
	T O T A L	

a.2. Rendement et besoins en personnel.

Au cours de cette année écoulée, le rendement du personnel préfectoral et sous-préfectoral a été dans l'ensemble satisfaisant.

En ce qui concerne les besoins en personnel, il faudrait trouver un opérateur^{radio} pour la Sous-Préfecture de RWAMAGANA car il n'y^{en} a qu'un seul opérateur-radio.

Dans l'année sous revue, il y a eu des départs dans le personnel préfectoral. Le personnel préfectoral a connu des départs :

- Madame MUKAMURENZI Agnès, Secrétaire a quitté le poste pour suivre son mari muté à KIGALI.
 - Monsieur MUDAHERANWA Jérémie, Contrôleur des Finances Communales est parti aux études.
 - Monsieur BAKAREKE Thomas, Opérateur-radio a été démis de ses fonctions pour défaillances multiples au service.
 - Monsieur BANDORA Gabriel, Veilleur a été renvoyé pour indiscipline.
- Pour la Sous-Préfecture de RWAMAGANA, le chauffeur UWIZEYE Paul est décédé d'une mort naturelle. Il a été remplacé par KARAMAGE Raphaël qui dépendait du Service C.P.D.F.P. mais sans véhicule de ce service à piloter.

Par ailleurs, des remplacements et affectations ont été notés :

- MUNYANGABE Jean de Dieu a été nommé Contrôleur des Finances Communales à la Préfecture de KIBUNGO, en remplacement de MUDAHERANWA Jérémie parti pour les études.
- MUNYANGAJU Etienne a été nommé Contrôleur des Finances Communales de la Sous-Préfecture de RWAMAGANA, en remplacement de NTAWUSHOBORA Joseph muté pour RUHENGERI.
- RUTAYISIRE Emile a été nommé chauffeur au Service du C.P.D.F.P. et RWEMALIKA Pierre-Claver fut nommé Opérateur-radio à la Préfecture.

.../...

b) Liste des Responsables de Service 1988.

Noms et Prénoms	Fonction
1. Laurent BUCYIBARUTA	: Préfet
2. HATEGEKIMANA Joachim	: Sous-Préfet de Préfecture
3. SEGASAGARA Faustin	: Sous-Préfet de Préfecture
4. NZEYIMANA François	: Sous-Préfet de Préfecture
5. GASHONGORE Fabien	: Sous-Préfet de Préfecture
6. Lt.Colonel MUNYENGANGO Fr.	: Commandant de Place
7. NKUBILI Paulin	: Procureur de la République
8. NGIRUWONSANGA Viateur	: Agronome de Préfecture
9. NTAMBARA Damien	: Vétérinaire (a.i) de Préfecture
10. Dr. BIGOMWA P.Célestin	: Médecin-Directeur de l'Hôpital KIBUNGO
11. Dr. KABERUKA J.Bosco	: Médecin Délégué Régional de l'ONAPO
12. NZIRORERA J.Damascène	: Inspecteur d'Arrondissement
13. MAGURU Evariste	: Inspecteur du Commerce
14. BIMENYIMANA Denis	: Inspecteur du Travail
15. BATAGATIFU Athali	: Responsable du liaison de la C.S.R.
16. NTAGORAMA Védaste	: Chef du Centre des Télécommunications
17. NTAGAHIRA Philippe	: Encadreur de l'Artisanat
18. MURANGIRA Jean de Dieu	: Responsable du Service Météorologie
19. KANA Augustin	: Chef de Station ELECTROGAZ KIBUNGO
20. RUSANGANWA Didace	: Encadreur de la Jeunesse et du Mouvement Associatif
21. BUGABO Pierre	: Percepteur des Postes
22. NKUSI Benoît	: Directeur du C.P.D.F.P.
23. KARANGWA Damien	: Responsable du S.R.P.
24. KAYITANA Dominique Savio	: Agent des Statistiques
25. MVUKIYEHE Naasson	: Directeur de Prison
26. MUKESHANEMERI Théoneste	: Chef de Garage ONATRACOM
27. MUNYANGABE Jean de Dieu	: Contrôleur des Finances Communales
28. NTEZIRYAYO Stanley	: Surveillant des Ponts & Chaussées
29. GATONGORE André	: Inspecteur de l'Urbanisme et des Bâtiments Civils
30. NTEZIYAREMYE François	: Vérificateur des Impôts
31. UWAMAHORO Jean-Baptiste	: Comptable de Préfecture
32. SIMBANKABO Thomas	: Responsable du C.R.I. (Centre Régional d'Information).
33. MARC Denys	: Chef de Projet KIBUNGO II
34. MUHIRWA Innocent	: Directeur du Projet B.G.M./GISAKA
35. NSENGUMUREMYI J.Damascène	: Responsable du Service des Enquêtes et Statistiques Agricoles.
36. NGARUKIYE Elie	: Responsable de l'Hydraulique Rurale

.../...

c) Réunion des Sous-Préfets et des Bourgmestres.

Le 18 Février 1988, le Préfet de Préfecture a tenu une réunion des Sous-Préfets et des Bourgmestres pour préparer la rencontre du Chef de l'Etat avec les Bourgmestres. Les participants à la réunion ont eu des exposés des Représentants du Ministère des Travaux Publics, de l'Energie et de l'Eau (Direction Générale des Eaux) qui ont porté sur les nouvelles orientations et Politique Nationale sur la gestion des ouvrages hydrauliques en milieu rural.

d) Réunions de la Conférence Préfectorale.

La Conférence Préfectorale s'est réunie le 6 Février 1988 avec six points à l'ordre du jour :

- Les Finances Communales;
- Le programme accéléré de vaccination des enfants et des mamans enceintes;
- Les activités de la Croix-Rouge;
- Le fonctionnement du Service "Enquêtes et Statistiques Agricoles";
- Les maladies des cultures agricoles;
- Divers.

Le 30 Mai 1988, la Conférence Préfectorale s'est réunie avec à l'ordre du jour l'inventaire des activités productives des jeunes. Dans cette conférence le Directeur Général de la Jeunesse qui représentait le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a fait un exposé sur l'inventaire des activités productives des jeunes.

Au divers, les points ci-après ont été traités :

- Etat d'avancement des projets à lancer ou à inaugurer dans la Préfecture de KIBUNGO, édition 1988.
- Concours d'animation dans le cadre de la préparation du VIème Congrès Ordinaire du M.R.N.D.
- Mobilisation de la population : Le Préfet de Préfecture a invité les Bourgmestres à mobiliser la population pour venir nombreuse et à temps dans les réunions et fêtes.

La Conférence Préfectorale s'est réunie le 13 Octobre 1988 avec trois points à l'ordre du jour :

- Mise en place d'une banque de projets et de recherche : les participants à la réunion ont arrêté une liste de projets et de thèmes de recherche dont l'ONAPO pourrait s'inspirer et mettre en application, en collaboration étroite avec les différents départements ministériels concernés.
- Cotisation du M.R.N.D. : les participants à la réunion ont été informés des cotisations perçues à cette date qui atteignaient 77,06% des prévisions pour toute la Préfecture avec 89,54% pour la Commune KABARONDO la plus avancée et 58,06% pour

la Commune RUSUMO la moins avancée. Il a été demandé aux Bourgmestres de fournir plus d'effort pour faire rentrer le maximum de cotisations.

- Les travaux de L.A.E. : les participants à la réunion ont été informés des observations de la Commission Préfectorale de vulgarisation agricole qui venait de sillonner les Communes de la Préfecture du 26 Septembre au 8 Octobre 1988. La Commission avait constaté que les travaux de L.A.E. atteignaient 86% au niveau préfectoral, la Commune MUHAZI la plus avancée avait 94% tandis que celle de SAKE la moins avancée était à 78%.

Les Bourgmestres ont été invités à accélérer le programme afin que les travaux préliminaires de L.A.E. soient achevés avec l'année 1988.

e) Réunion du Conseil Préfectoral.

Le Conseil Préfectoral s'est réuni le 20 Octobre 1988 et a examiné les points ci-après :

- Examen des demandes d'aide sur le reliquat du don accordé aux groupements de jeunes par Son Excellence le Président de la République. Le Président de la République a accordé un don de 3.000.000 FRW. Le Conseil Préfectoral, dans sa réunion du 12 Août 1988 en avait déjà distribué un montant total de 2.400.000 FRW à 24 groupements. Le Conseil devait donc examiner la répartition du montant restant de 600.000 FRW. Ce montant a été accordé à 10 groupements. Le Conseil Préfectoral a ensuite décidé que le montant restant de 86.955 FRW soit consigné en banque pour constituer un fonds de réserve.
- Avis sur les cotisations à demander à la population pour financer les projets de développement en 1989 : Comme les Bourgmestres avaient été invités à la réunion, les membres du Conseil Préfectoral ont demandé aux Bourgmestres que lors de l'exécution des projets communaux, ils doivent, en matière des cotisations de la population, se conformer aux instructions du Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal telles que contenues dans sa lettre n° 895/04.09.02/4 du 31 Mars 1987. Les participants ont ensuite fait un tour d'horizon sur les projets communaux devant être exécutés avec la participation financière de la population au cours de l'exercice 1989.
- Information et avis sur la situation financière du Projet B.G.M. qui s'avère préoccupante : Le Projet B.G.M. a pris fin avec l'année 1987 et devra être remplacé par une structure dénommée "Projet Services Agricoles II" qui sera implanté au plus tôt en Mars 1990. Entre temps, ce projet fonctionne grâce à un reliquat substantiel qui a été réalisé. Ainsi, il y a eu réduction du personnel et vente publique de certains véhicules pour des raisons de contraintes budgétaires. Après une vue d'ensemble de la situation financière du Projet B.G.M., le Conseil Préfectoral a souhaité que le Gouvernement prévoit pour l'année 1989 un budget transitoire au profit de ce projet afin que celui-ci puisse mener ses activités en attendant la mise en place du projet "Services Agricoles II".

- Construction du marché au centre urbain de KIBUNGO :

Le Conseil Préfectoral a donné ses avis et observations sur le plan élaboré par les Services du Ministère des Travaux Publics, de l'Energie et de l'Eau. Le Conseil a demandé au technicien qui représentait ledit Ministère d'établir un cahier des charges pour tous les travaux afin de faciliter le contrôle pendant l'exécution du projet.

Le coût total du projet est estimé à 35.614.221 FRW. Les fonds pouvant être disponibles s'élèvent à 10.500.000 FRW et se répartissent comme suit :

- Un don du Chef de l'Etat s'élevant à 7.000.000 FRW;
- La participation de la Commune BIRENGA pour un montant de 2.000.000 FRW;
- Les cotisations qui seront données par la population de la Commune BIRENGA et qui sont estimées à 1.500.000 FRW.

Les autorités préfectorales ont entamé des démarches auprès des départements ministériels et organismes bienfaiteurs pour chercher le reste du financement, soit 25.114.211 FRW.

Au point "divers", les membres du Conseil Préfectoral ont été informés de l'état d'avancement des travaux de lutte anti-érosive et de la perception des cotisations du M.R.N.D.

f) Autres réunions tenues par les autorités préfectorales.

Du 28 Novembre au 05 Décembre 1988, le Préfet de Préfecture le Militant Laurent BUCYIBARUTA a dirigé dans toutes les Communes des réunions d'information sur les élections présidentielles et législatives. Dans ces réunions, le Préfet de Préfecture a montré à la population dix candidats-députés, chiffre correspondant au double des sièges de la Préfecture de KIBUNGO au C.N.D. (Conseil National de Développement).

.../...

2. ADMINISTRATION COMMUNALE.

a. Effectif du personnel en place au 31 Décembre 1988.

Fonction	BIRENGA	RUKIRA	RUSUMO	SAKE	MUGESERA	KIGARAWA	KABARONDO	KAYONZA	RUTONDE	MUHAZI	RUKARA	TOTAL
Bourgmestre	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 11
Fonctionnaire	: 2	: 2	: 2	: 2	: 2	: 3	: 2	: 2	: 3	: 2	: 2	: 24
Assistant	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Conseillers	: 12	: 10	: 10	: 13	: 15	: 11	: 12	: 8	: 9	: 12	: 8	: 120
Responsables	: 1	: 1	: 0	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 10
C.C.D.F.P.	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Secrétaire	: 1	: 1	: 0	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 10
Comptable	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 11
Caissier	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 11
Encajeucoop	: 1	: 0	: 2	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 11
Agent recenseur	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 0	: 1	: 1	: 1	: 1	: 11
Percepteur	: 4	: 3	: 3	: 3	: 2	: 4	: 2	: 2	: 3	: 1	: 2	: 29
Aide-vétérinaire	-	-	-	-	: 1	-	: 1	: 1	: 1	-	: 2	: 6
Policier	: 10	: 15	: 15	: 9	: 8	: 12	: 7	: 6	: 8	: 9	: 9	: 108
Monagri	: 7	: 7	: 12	: 4	: 3	: 6	: 5	: 6	: 3	: 6	: 6	: 65
Monisociale	: 4	: 2	: 5	: 4	: 4	: 3	: 3	: 4	: 2	: 5	: 3	: 39
Moniteur-SEDA	-	: 1	: 3	-	: 1	-	: 1	-	: 1	-	-	:
Fontainier	: 1	: 2	: 2	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	-	: 1	-	: 11
Chauffeur	: 1	: 2	: 4	: 1	: 3	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 17
Dactylographe	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 11
Planton	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 1	: 11
Veilleur	-	: 2	-	: 6	: 3	: 2	: 2	: 4	: 1	: 5	: 1	: 26
Capita-routier	-	-	: 1	-	-	-	-	-	-	-	-	: 1
Monitrice	: 3	: 2	: 2	: 2	: 1	: 1	-	: 1	-	: 1	: 2	: 15
Nutritionniste	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
TOTAL	: 53	: 56	: 67	: 54	: 53	: 53	: 45	: 45	: 41	: 52	: 45	: 564

.../...

a.1. Mouvement du personnel communal.

Commune	Mouvement opéré
BIRENGA	: - Engagement d'un fontanier : - Engagement d'un moniteur-agricole : - Engagement d'une monitrice nutritionniste : - Engagement d'un agent recenseur : - Remplacement d'un Conseiller décédé : - Révocation de trois policiers communaux.
RUKIRA	: - Engagement d'un Comptable en remplacement de celui qui a été muté : - Engagement d'un planton : - Promotion d'un Brigadier-adjoint au grade de Brigadier : - Promotion d'un policier au grade de Brigadier-adjoint : - Engagement de deux policiers : - Révocation de l'Encadreur de la Jeunesse et des Coopératives.
RUSUMO	: - Engagement d'une monitrice sociale : - Engagement d'un percepteur : - Engagement de trois policiers : - Remplacements de deux Conseillers défallants.
SAKE	: - Engagement d'une monitrice nutritionniste : - Suspension par mesure d'ordre de 3 policiers : - Suspension par mesure d'ordre du chauffeur communal : - Engagement d'un policier : - Engagement d'un chauffeur.
MUGESERA	: - Révocation d'un agent recenseur : - Engagement d'un agent recenseur : - Révocation d'un planton : - Engagement d'un chauffeur : - Engagement d'un planton.
KIGARAMA	: - Suspension de 1 mois et proposition de révocation d'un policier : - Révocation d'un policier : - Remplacement d'un Conseiller décédé
KABARONDO	: - Révocation d'un percepteur : - Révocation du Secrétaire Communal : - Engagement du Brigadier en remplacement de celui qui a démissionné : - Engagement d'un policier : - Engagement du Secrétaire Communal : - Engagement d'un aide-vétérinaire : - Démission volontaire de l'agent recenseur.

Commune	Mouvement opéré
KAYONZA	: - Mise en chômage technique d'un moniteur agricole : - Mise en chômage technique d'un policier : - Mise en chômage technique d'une monitrice sociale : - Révocation de deux policiers.
RUTONDE	: - Suspension de 1 mois d'un policier : - Engagement du Brigadier : - Engagement d'une policière.
MUHAZI	: - Révocation d'un Comptable : - Engagement d'un Comptable : - Retrait de 1/4 du traitement à un policier : - Suspension provisoire du chauffeur.
RUKARA	: - Engagement d'un policier : - Remplacement d'un Conseiller défaillant (inaptitude physique).

b. Police Communale.

b.1. Effectif arrêté au 31 Décembre 1988.

BIRENGA	: 10
RUKIRA	: 15
RUSUMO	: 15
SAKE	: 9
MUGESERA	: 8
KIGARAMA	: 12
KABARONDO	: 7
KAYONZA	: 6
RUTONDE	: 8
MUHAZI	: 9
RUKARA	: 9

b.2. Equipement

Les policiers communaux portent des tenues en bon état. Pour l'acquisition du matériel dont elle a besoin, la Commune verse l'argent au compte de la Police Communale à la B.N.R. et retire le matériel dont elle a besoin au Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal.

En ce qui concerne l'armement, la Police Communale a besoin des armes en bon état, puisqu'elle ne dispose que de vieux fusils dont certains sont hors d'usage.

.../...

b.3. Rendement.

Dans l'ensemble, les policiers en place s'acquittent convenablement de leur devoir car les policiers défaillants ont été écartés du corps de la Police Communale à temps. Pareils cas se sont produits notamment dans les Communes BIRENGA, SAKE, KIGARAMA et KAYONZA.

c. Instruction.

L'instruction de la Police Communale s'est limitée en général sur le R.E.E.I., l'éducation physique et sport et le rôle du policier communal, faute de documentation.

d. Autorités communales.

La Préfecture de KIBUNGO est composée de 11 Communes comportant en tout 120 Secteurs. A la tête de chaque Commune se trouve un Bourgmestre, nommé par Arrêté Présidentiel, et assisté dans ses fonctions par autant de Conseillers qu'il y a de Secteurs. Chaque Conseiller est élu par la population du même Secteur.

Commune	: Bourgmestre	: Conseillers	: Secteurs
1. BIRENGA	: TAHIMANA Melchiade	: 1. RUZAGILIZA Ignace	: GASHONGORA
	:	: 2. MUTABAZI Issa	: GAHARA
	:	: 3. NTAMAKIRIRO Antoine	: BARE
	:	: 4. NDIBYARIYE Willibrord	: MATONGO
	:	: 5. MUNYANKIKO Christophe	: KIBIMBA
	:	: 6. NTAHOBARI Edouard	: BIRENGA
	:	: 7. HAKIZAMUNGU Ephrem	: GAHURIRE
	:	: 8. MUTABAZI Shabani	: KIBUNGO
	:	: 9. MILINDI Téléphore	: NDAMIRA
	:	: 10. NTUYENABO Faustin	: SAKARA
	:	: 11. NTAHORYAGIYE Jérémie	: KIBARA
	:	: 12. KADOGO Célestin	: KIBAYA
2. RUKIRA	: NIYONSHUTI Moïse	: 1. NYAMBWANA Martin	: RURENGE
	:	: 2. BUZUKIRA J. Baptiste	: MURAMA
	:	: 3. GAKWENZIRE Faustin	: MUBAGO
	:	: 4. MUDAHERANWA Ernest	: MUSHIKIRI
	:	: 5. NTIBENDA Cérin	: GITUKU
	:	: 6. RWANYINDO Eleuthère	: NTARUKA
	:	: 7. RUBAGUMYA Ferdinand	: GASHIRU
	:	: 8. BARAGIRWANIMANA Caste	: RURAMA
	:	: 9. BIZIMANA Frodouard	: GITWE
	:	: 10. KAMUGUMYA Daniel	: RUGARAMA

Commune (1)	Bourgmestre (2)	Conseillers (3)	Secteurs (4)
3. RUSUMO	: GACUMBITSI Sylvestre : : : : : : : : :	: 1. BIZURU André	: KIGINA
		: 2. KAROKORA Théoneste	: KIREHE
		: 3. AHISHAKIYE Claudien	: GATORE
		: 4. NSANZABAGABO Ananie	: MUSAZA
		: 5. GAKWAYA Léopold	: KIGARAMA
		: 6. NGARUKIYINKA Jacques	: NYAMUGALI
		: 7. RUGUMIRE Ananie	: NYABITARE
		: 8. KARAMAGE Isaïe	: NYARUBUYE
		: 9. SEBIJOJO Seth	: GISENYI
		: 10. NYIRINGABO André	: KANKOBWA
4. SAKE	: BYEMERO Venant : : : : : : : : : : : :	: 1. MUTABARUKA Charles	: RUYEMA II
		: 2. MUJYAMBERE Valens	: RUYEMA I
		: 3. MUTUNGIREHE Eugène	: NGOMA
		: 4. MASHENGURA Wardy	: NSHILI I
		: 5. KANYESHYAMBA Gaspard	: NSHILI II
		: 6. RYARATSE Laurent	: MBUYE
		: 7. MBABAJENDE Fr. Xavier	: MURWA
		: 8. NYARUHUNDO David	: MABUGA I
		: 9. NDAGIJIMANA Justin	: MABUGA II
		: 10. MENYERE Etienne	: RUBAGO
		: 11. RWAKAYIRU Innocent	: RUKUMBERI
		: 12. KAMPAYANA Cyprien	: SHOLI
		: 13. NGOMANZUNGU Vincent	: GITUZA
5. MUGESERA	: NDAGIJIMANA Christophe : : : : : : : : : : : : : :	: 1. SERUPFURA Léonard	: NGARA
		: 2. SERUBIBI François	: NYANGE
		: 3. KAYINAMURA Wilbrord	: SANGAZA
		: 4. NKWAYA J. Bosco	: ZAZA
		: 5. MWUMVANEZA Canisius	: SHYWA
		: 6. HABAGAHANGA Bernard	: KABILIZI I
		: 7. HARVARIMANA Azarias	: KABILIZI II
		: 8. NTEZIRYAYO David	: GATARE
		: 9. MBARUSHIMANA Jacques	: KUKABUYE
		: 10. GAPERU Epimaque	: KAGASHI
		: 11. NDAGIJIMANA François	: KAREMBO
		: 12. RWAKIBIBI Angelo	: KIBARE
		: 13. MUHIRE Léonard	: MATONGO
		: 14. GATABWA Ananie	: CYIZIHIRA
		: 15. MAHTRANE Justin	: KIRAMBO

(1)	(2)	(3)	(4)
6. KIGARAMA	MUGIRANEZA Emmanuel	1. GATABAZI Mathieu	RUBONA
:	:	2. NDONGO Simon	KABARE I
:	:	3. GATARYIHA Aloys	REMEKA
:	:	4. BILIKUNZIRA Augustin	RURENGE
:	:	5. MUHASHYI Jérémie	GASETSA
:	:	6. BIZIMANA Antoine	KABERANGWE
:	:	7. BAKUNDUKIZE J. Baptiste	FUKWE
:	:	8. BAMUTEZE J. Bosco	VUMWE
:	:	9. KOLIGALI François	KANSANA
:	:	10. KANANURA Bernard	GASHANDA
:	:	11. NGENDAHAYO Dominique	KABARE II
7. KABARONDO	NGENZI Octavien	1. RWASAMIRERA Pierre	KABARONDO
:	:	2. BAKAME Antoine	KINZOVU
:	:	3. NZIGIYIMANA Cyprien	RUBIRA
:	:	4. MUNYANKINDI Frodouard	RUNDU
:	:	5. NGOBOKA Cyriaque	RUKIRA
:	:	6. MUJYAMBERE Jean	RURAMIRA
:	:	7. KAJUGA Etienne	NKAMBA
:	:	8. SEKAZIGA André	RUSERA
:	:	9. MUNYEMANA Simon	RUYONZA
:	:	10. HAKIZAMUNGU Mathias	SHYANDA
:	:	11. SINDAMBIWE Alphonse	BISENGA
:	:	12. MUNYANKUMBURWA Jean	MURAMA
8. KAYONZA	BALIGIRA J. Baptiste	1. MUTARAMBIRWA François	KAYONZA
:	:	2. KAMPAYANA Pascal	MBURABUTURO
:	:	3. GAKWAVU Paul	GASOGI
:	:	4. HABIMANA Faustin	SHYOGO
:	:	5. GATANAZI Charles	RUTARE
:	:	6. NYAMPAME Enoch	NYAMIRAMA
:	:	7. MUTABARUKA Jérémie	MUSUMBA
:	:	8. SEBUSHUMBA François	KADUHA
9. RUTONDE	KABERUKA Védaste	1. MUBILIGI Sadi	RWIKUBO
:	:	2. SEKANYANA Léonard	KIGABIRO
:	:	3. KANYABUHAYA Saïdi	NSINDA
:	:	4. RUNANIYE Damas	NYARUSANGE
:	:	5. RWABUGANDE Bernard	SOVU
:	:	6. RWABUGARAMA André	NKUNGU
:	:	7. MUGIRANEZA Charles	RWERU
:	:	8. SEBUSHUMBA François	KADUHA
:	:	9. NKANGABAHIZI Etienne	RUTONDE

(1)	(2)	(3)	(4)
10. MUHAZI	: NKURUNZIZA J.Claude	: 1. RUKWAVU Siméon	: NYARUBUYE
:	:	: 2. KABILIGI Jean	: NKOMANGWA
:	:	: 3. NZABALINDA Aloys	: MUNYIGINYA
:	:	: 4. GAPPFIZI Jean	: NYARUGALI
:	:	: 5. GAKUBA J.M.Vianney	: GATI
:	:	: 6. KARANGWA J.Baptiste	: RUHUNDA
:	:	: 7. NTABANDANA Claver	: GISHALI
:	:	: 8. KARANGWA Dominique	: KABARE
:	:	: 9. NGARAMBE Anastase	: MURAMBI
:	:	: 10. MUNYANEZA Joseph	: KITAZIGURWA
:	:	: 11. GASHUMBA Samson	: MUKARANGE
:	:	: 12. NZABONAKURA Silas	: NYAGATOVU
11. RUKARA	: MUNYAZOGEYE François	: 1. BUTERA J.Baptiste	: GAHINI
:	:	: 2. KANYAMIKENKE Thomas	: KAWANGIRE
:	:	: 3. DEREVU Sylvestre	: RUKARA
:	:	: 4. KARASIRA James	: RYAMANYONI
:	:	: 5. NDENGEJEHO Faustin	: NYAKABUNGO
:	:	: 6. SEBUTAMA Félicien	: NYAWERA
:	:	: 7. SERUDONYORI Aloys	: KIYENZI
:	:	: 8. NYIRUMURINGA Augustin	: RWIMISHINYA

f. Réunions des Organes Communaux.

f.1. Réunions des Conseils Communaux et les thèmes abordés.

Commune	Date	Thèmes traités
(1)	(2)	(3)
1. BIRENGA	: 29/01/1988	: 1. Le Conseil Communal a examiné l'exécution du budget 1987 et tiré des leçons qui serviront pour 1988.
:	:	: 2. Le Conseil Communal a engagé Mr RWAKAYIRU comme fontainier .
:	:	: 3. Le Conseil a examiné les demandes de propriétés foncières et a donné une suite appropriée cas par cas
:	: 24/02/1988	: - Le Conseil Communal a examiné le degré d'application des décisions concernant la relance des travaux de L.A.E. Il a été rappelé que les décisions doivent être exécutées à la lettre.

.../...

(1)	(2)	(3)
BIRENGA (suite):		: Certaines mesures ont été retenues : dresser la liste
:		: de ceux qui n'exécutent pas les travaux de L.A.E. chez
:		: eux, lutte contre les débits de boissons pendant les
:		: heures de service, instaurer une journée de L.A.E.
:		: par Secteur et par semaine, encadrement au niveau
:		: des Cellules, Secteurs et de la Commune.
: 25/04/1988		: - Examen de la moralité des 6 candidats gendarmes qui
:		: furent retenus.
: 15/07/1988		: Cinq points figuraient à l'ordre du jour :
:		: 1. Exécution du budget communal jusqu'au deuxième
:		: trimestre 1988. Les dépenses étaient conformes aux
:		: prévisions mais les recettes rentraient difficile-
:		: ment. Les Conseillers ont été invités à collaborer
:		: avec les percepteurs pour corriger cette faiblesse.
:		: 2. Les demandes de parcelles d'exploitations agricoles
:		: Certaines ont été satisfaisantes; d'autres pas,
:		: selon les disponibilités et les besoins réels de
:		: ceux qui ont demandé.
:		: 3. Les demandes de parcelles pour constructions :
:		: - Au rond-point (Centre Urbain de KIBUNGO) :
:		: Le Conseil a répondu négativement faute de place
:		: disponible.
:		: - A KIBARE, Secteur MATONGO : 27 demandes ont été
:		: satisfaisantes.
:		: 4. Le litige entre Mme MUKANGWIJE et GAFUNDI sur la
:		: parcelle qu'ils cultivent dans le centre urbain de
:		: KIBUNGO. Le Conseil a décidé de déterminer les
:		: limites de chacun tout en leur faisant comprendre
:		: qu'ils en sont usufruitiers et non propriétaires.
:		: 5. Examen du cas de MAHEBERO installé dans la zone de
:		: pâturage : Le Conseil l'a prié de quitter les lieux
:		: si non il le serait de force.
:		: 6. Au point divers :
:		: a) Les travaux d'Umuganda : La participation de la
:		: population a été jugée faible. Les Conseillers
:		: ont été invités à redynamiser ces travaux par
:		: une participation plus accrue de la population.
:		: Un programme d'activités devra être élaboré
:		: pour chaque mois.

.../...

(1)	(2)	(3)
BIRENGA (suite):		: b) Les Conseillers ont eu les directives des réalisations du 2ème Festival de la Jeunesse, édition 1988.
:		: c) La perception des cotisations de la Croix-Rouge :
:		: Le Président de la Section Locale a communiqué aux
:		: Conseillers les modalités de perception.
:		: d) Les Conseillers ont été informés que les acheteurs
:		: de produits agricoles dans la Commune BIRENGA doivent
:		: se munir d'une licence ad hoc qui sera octroyée dès
:		: le 28 Juillet 1988.
:		: e) Les Conseillers ont été appelés à inviter la
:		: population à cultiver le marais de KIBAYA pendant
:		: la saison sèche.
:		: f) Les Conseillers ont été informés du programme des
:		: réunions de la population qui seraient dirigées
:		: dans les Secteurs par le Bourgmestre.
:		: Le Préfet a émis son approbation aux différentes
:		: résolutions de ce Conseil et lui a rappelé que la
:		: distribution des parcelles dans les centres urbains
:		: est du ressort du MINITRAPE.
: 28/10/1988		: Le Conseil Communal s'est réuni pour préparer la
:		: visite du Chef de l'Etat, visite effectuée à KIBUNGO
:		: le 15/11/1988. Il a également examiné le projet du
:		: budget communal 1989. Les décisions de ce conseil
:		: ont été approuvées par le Préfet.
: 18/11/1988		: Le Conseil a examiné où trouver une propriété pour
:		: la famille SEZIBERA refoulée de KIGALI pour vagabondage.
:		: La parcelle a été retrouvée à GAHARA dans le Secteur
:		: GAHARA.
:		: Le Conseil a examiné les cas d'indiscipline au service
:		: des policiers NZEYIMANA Callixte, SEMAHORO Hean-
:		: Chrysostome et HAKIZAMUNGU Jean et a décidé de
:		: résilier leur contrat de travail.
:		: Au troisième point, le Conseil a accordé une propriété
:		: foncière à MVUNABANDI Claver.
:		: Le Préfet a approuvé les 2 premières décisions et n'a
:		: pas donné de suite positive au 3ème point pour autant
:		: que nulle part n'apparaît la demande de l'intéressé et
:		: la justification de cette demande.

.../...

(1)

(2)

(3)

NGA (suite): 28/11/1988 : Le Conseil Communal a examiné les points ci-après :

: 1. Préparatifs des élections :

: - Distribution des cartes aux électeurs;

: - Construction des bureaux de vote;

: - Visite du Préfet du 5/12/1988 dans la Commune BIRENGA.

: - Choix des membres des bureaux de vote;

: - La sécurité durant la période électorale.

: 2. Application des décisions de la réunion du 14/10/1988.

: La réunion du 14/10/1988 avait regroupé les Conseillers Communaux et les membres des Comités de Cellules.

: Au cours de la réunion, il avait été décidé que :

: - Les 2 semaines suivantes devaient être réservées aux travaux de L.A.E. pour toute la population.

: - Les cabarets devaient être fermés jusque 17 heures et être ouverts de 17 h à 20 heures. Les contrevenants devaient être amendés et voir leurs cabarets fermés.

: - Les détenteurs de propriété sans dispositifs anti-érosifs devaient avoir une note d'avertissement et leurs propriétés leur seraient retirées s'ils ne réagissaient pas.

: - La Commission de L.A.E. au niveau de Cellules, des Secteurs et la Commission Communale devaient superviser l'exécution de ces décisions.

: Il a donc été constaté que :

: - Les détenteurs de cabarets n'ont pas tous fermé, comme demandé. Certains ont été sanctionnés.

: - Toute la population ne s'est pas adonnée aux travaux de L.A.E.

: - Dans l'ensemble, un pas a été marqué.

: - Les autorités communales ont adressé une note à ceux qui n'entretiennent pas leurs champs en creusant les fossés anti-érosifs.

: 3. Au point divers, il a été examiné :

: a) La malaria qui gagne le terrain dans les Secteurs MATONGO et KIBIMBA : la population devra être invitée à se faire soigner.

: b) Si les abris des dépulpeuses à café sont construits: Ces abris sont construits partout dans les Secteurs, sauf dans le Secteur MATONGO. Le Conseiller de ce Secteur a été invité à le

.../...

(1)	(2)	(3)
BIRENGA (suite)		faire dans les meilleurs délais.
		o) Le responsable du C.C.D.F.P. a demandé aux
		Conseillers de lui transmettre dans les
		meilleurs délais la liste des analphabètes
		et a invité les Conseillers à suivre de près
		l'activité d'alphabétisation pour laquelle
		ils devront intéresser la population,
		surtout la jeunesse.
		Les décisions de ce conseil ont été approuvées
		par le Préfet.
12/12/1988		Le Conseil Communal a engagé 3 policiers communaux:
		MUNYEHIRWE Thaddée, NSABIMANA Jean et HABIMANA
		Ananie.
		Au point divers, il a examiné :
		a) La situation des constructions des bureaux de
		vote : les bureaux étaient achevés.
		b) Il a accordé 100 ha de pâture au projet "ORORA"
		dans le pâturage de GASHONGORA.
		c) Les Conseillers ont été invités à suivre de près
		et dénoncer ceux qui mangent des vaches déclarées
		malades par les vétérinaires.
		d) Il a également examiné le cas de ceux qui vont
		dans les secteurs ramasser les régimes de
		bananes et a exigé que pareils acheteurs
		doivent avoir une autorisation du Bourgmestre
		moyennant versement de 2.000 FRW par an.
		Les décisions de ce Conseil Communal ont été
		approuvées par le Préfet.
2. RUKIRA	15/1/1988	- Le Conseil a regretté les faibles rentrées des
		recettes en 1987 et a demandé que pour 1988,
		les percepteurs fassent un programme de descente
		à des lieux de rendez-vous avec la population.
		- Le Conseil Communal a examiné la candidature du
		chauffeur de l'ambulance et a retenu BUHIRA
		Augustin qui serait proposé au MINISAPASO.
		- Le Conseil Communal a examiné le cas de
		SEGAHANGURA qui voulait priver NYIRAMUGWERA de
		sa propriété foncière (isambu): le Conseil a
		retenu de se rendre sur place le 22/1/1988 pour
		suite appropriée.

.../...

(1)	(2)	(3)
RUKIRA (suite)		<ul style="list-style-type: none">: - Le Conseil Communal a engagé MUNYEHIRWE Saïdi: comme policier communal, en remplacement de: RWANUSHUNZE Veruste, démissionnaire.: - Le Conseil Communal a terminé par l'évaluation: des travaux de L.A.E. et a regretté que les: ouvrages ne sont pas entretenus. Il a été: demandé de mobiliser la population à cet effet.
26/2/1988		<ul style="list-style-type: none">: - Le Conseil a été saisi du problème des cimetières: qui sont fortement attaquées par la population: qui cherche des terres à cultiver : il a été: demandé de ne pas céder à la pression et de: procéder à leur clôture.: - Le Conseil a été informé que la population s'est: appropriée de l'emplacement choisi pour la: construction du bureau de Secteur RURENGE.: - Le Conseiller de RURENGE a été mandaté pour: protéger cette parcelle.: - Le Conseil Communal a été saisi de l'état d': avancement des travaux de L.A.E.: La situation: a été jugée satisfaisante.: - Les Conseillers ont été priés de faire rentrer: les taxes, impôts et cotisations prévues au plus: tard fin Juin 1988.: - Le Conseil Communal a été informé que l'OCIR-: CAFE leur a envoyé les décortiqueuses et qu'il: faut les installer dans les meilleurs délais.: - Après l'ajournement du premier rendez-vous,: le Conseil Communal a décidé de se rendre dans: le Secteur GITUKU le 4 Mars 1988 pour trancher: le litige SEGANGURA et NYIRAMUGWERA.: - Le Conseil Communal a clôturé par examiner l': avancement de l'exécution des jugements :: La situation a été jugée peu satisfaisante.: Les Conseillers ont été priés d'en finir dans: les meilleurs délais.
24/4/1988		<ul style="list-style-type: none">: Cette réunion avait été prévue le 7/4/1988 et: reportée à cette date, faute de quorum. La remarque: a été faite par le Bourgmestre qui a invité les: Conseillers défailants à s'amender.: Le Bourgmestre a également présenté Mr NKUBA: Samuel, fonctionnaire à chargé de l'Etat,

.../...

(1)	(2)	(3)
RUKIRA (suite)	:	: nouvellement affecté dans cette Commune.
:	:	: Le Conseil Communal a examiné les points à l'ordre
:	:	: du jour :
:	:	: a) La relance des travaux de L.A.E. qui doivent
:	:	: avoir été terminés avec le mois de Juin 1988.
:	:	: b) La faible perception des cotisations du M.R.N.D.
:	:	: et des autres recettes de la Commune. Sur ce,
:	:	: il a été convenu d'envoyer les percepteurs pour
:	:	: rencontrer la population à des endroits pré-
:	:	: établis. Les réunions de la population seront
:	:	: tenues par le Bourgmestre par Secteurs regroupés
:	:	: du 26/4/1988 au 16 Mai 1988 pour convaincre la
:	:	: population des avantages de cette facilité et
:	:	: l'inviter à en profiter.
29/5/1988	:	: La réunion de ce Conseil a examiné :
:	:	: a) La situation des travaux de L.A.E. : Rappeler
:	:	: l'objectif d'en avoir fini avec Juin 1988.
:	:	: b) Cotisations du M.R.N.D. : Elles atteignent
:	:	: 10% des prévisions, l'effort à fournir restait
:	:	: ouvert.
:	:	: c) Les demandes de propriétés foncières pour
:	:	: certaines associations religieuses : Le cas a
:	:	: été réservé à une séance ultérieure.
:	:	: d) Délimitation des "Amasambu" et distribution :
:	:	: Le Conseil Communal s'est fixé un calendrier de
:	:	: descente. Il a fixé à 5.000 FRW les actes de
:	:	: notoriété pour les bénéficiaires des propriétés
:	:	: foncières.
:	:	: e) Le Conseil Communal a examiné le litige entre
:	:	: NYIRAMUGWERA et la famille SEGANGURA et a
:	:	: décidé de se rendre sur les lieux le 1/6/1988 en
:	:	: présence de tous les concernés et de BURASOKEYE,
:	:	: ex-Bourgmestre de RUKIRA.
:	:	: f) Les Conseillers ont été priés d'inviter la
:	:	: population à soutenir par UMUGANDA l'Organisme
:	:	: "Aide et Action" qui construit les écoles pri-
:	:	: maires dans cette Commune.
:	:	: g) Le Conseil Communal a retenu KAYINAMURA pour
:	:	: être planton de la Commune et les Conseillers
:	:	: ont été invités à contrer les feux de brousse.

.../...

(1)	(2)	(3)
JKIRA (suite)	1/6/1988	Comme convenu dans sa réunion du 29/5/1988, le Conseil Communal avec tous les concernés s'est rendu à RUGORIGONDI dans le Secteur GITUKU pour régler le litige de propriété foncière entre Mme NYIRAMUGWEERA et SEGANGURA. Le Conseil Communal a donné raison à NYIRAMUGWEERA.
	18/8/1988	Le Conseil Communal a examiné 9 points : 1. Cotation des membres des Comités de Cellule et perception des cotisations du M.R.N.D. Les Conseillers ont été priés de le faire le plus urgemment possible. 2. Préparation du 2ème Festival de la Jeunesse et de la Semaine de la Population : Les Conseillers ont été informés du programme de ce Festival et ont été priés d'intéresser la population à y participer nombreuse. 3. Cotisations pour construction du C.C.D.F.P. et du logement du Bourgmestre : Les recettes prévues ne rentrent pas comme il faut, les Conseillers se sont fixés le 15 Septembre 1988 pour avoir fait rentrer le maximum possible. 4. Travaux de L.A.E. : Les réalisations ont été jugées satisfaisantes dans l'ensemble. Il restait à inviter la population à protéger les ouvrages, planter les herbes fixatrices et creuser les fossés anti-érosifs là où il le fallait encore. 5. Travaux d'UMUGANDA : - Les Conseillers ont été appelés à collaborer avec les membres des Comités de Cellules pour l'encadrement. - Il a été fait remarquer aux Conseillers de l'état déplorable de certaines pépinières mal entretenues. - Dans la Préfecture de KIBUNGO, la semaine du 27/7 au 5/8/1988 avait été réservée à l'entretien des caféiers. Les Conseillers devront inviter la population à entretenir leurs caféiers. 6. Sécurité : Les Conseillers ont admis que bon nombre de cas d'insécurité proviennent des abus dans des cabarets. Les cabarets devront être contrôlés dans leur ouverture et fermeture à 19h.

.../...

(1)	(2)	(3)
RUKIRA (suite)		<p>7. Inscription au registre du rôle : Les Conseillers ont été informés que dès le 30/8/1988, les inscriptions au registre du rôle seront ouvertes pour les élections présidentielles et législatives de Décembre 1988. Les Conseillers ont reçu toutes les informations ad hoc pour le bon déroulement de ces inscriptions.</p> <p>8. Construction des bureaux de vote : Le Conseil Communal a fixé les emplacements des bureaux de vote.</p> <p>9. Fréquentation des C.C.D.F.P.: Dans le cadre de combattre l'analphabétisme, il a été recommandé et demandé aux Conseillers d'avoir un centre d'alphabétisation par Cellule avec 120 apprenants au moins. Toutes ces résolutions du Conseil Communal ont été approuvées par les autorités préfectorales.</p>
	21/11/1988	<p>Le Conseil Communal a examiné le budget communal 1989 et confié la construction du C.C.D.F.P. à NGENDAHIMANA Laurent pour 4.485.865 FRW. Les décisions de ce Conseil n'ont pas été encore examinées par le Préfet car transmises tardivement.</p>
	9/12/1988	<p>Le Conseil Communal a :</p> <p>a) Examiné le cas de TURABUMUKIZA Obed, encadreur de la jeunesse et des coopératives et mis fin à ses services dans cette Commune.</p> <p>b) Examiné la candidature de MUKANKWIRO Gèneviève et a décidé de la retenir pour être caissière de la Commune.</p> <p>c) Au point divers, il a été examiné :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les préparatifs des élections de Décembre 1988;- Les possibilités de construction des centres d'alphabétisation par Cellule. <p>Le Préfet a approuvé les décisions de ce Conseil Communal.</p>
RUSUMO	4/1/1988	<p>Le Conseil Communal a examiné le cas de NSHIMYUMUGABA Fidele, Conseiller du Secteur GISENYI qui, à plusieurs reprises, a été reproché d'être défaillant à son poste. Il a eu 15 jours pour présenter sa défense.</p>

.../...

(1)	(2)	(3)
RUSUMO (suite)	29/1/1988	<ul style="list-style-type: none">: - Le Conseil Communal a examiné comment concrétiser l'objectif 1988 "Guhesha agaciro umusaruro w' Umuhinzi-mworozi" et a demandé de mettre l'accent sur la production.: - Le Conseil Communal a examiné les voies et moyens de marquer les points dans la L.A.E.: il a été demandé d'accélérer les travaux.: - Tous les cabarets seront fermés jusque 17 heures.: - Ceux qui n'auront pas creusé seront sanctionnés.: - Le Conseil Communal a traité les point du divers :<ul style="list-style-type: none">a) Le Conseil a été informé que l'Organisme Aide et Action a accepté de construire les centres scolaires de KIGINA, KIREHE, KIGARAMA, GATORIE et MUSAZA. La population sera prête pour la fourniture des matériaux locaux.b) Les Conseillers ont été invités à bien préparer le 14ème anniversaire de l'Umuganda du 2/2/1988.c) Les Conseillers ont été informés des faibles rentrées en 1987 pour les taxes, impôts et cotisations. Ils ont été priés de s'y mettre pour 1988 en collaboration avec les percepteurs.e) Les Conseillers ont été invités a produire régulièrement les rapports administratifs exigés (rapport d'administration, de sécurité, d' Umuganda, des recettes communales).f) Les Conseillers ont été invités à exécuter les jugements rendus dont les listes leur avaient été transmises.
	12/2/1988	<ul style="list-style-type: none">: Le Conseil Communal a examiné comment percevoir dans les meilleurs délais les cotisations du M.R.N.D., chaque Conseiller produira mensuellement et publiera dans son Secteur ceux qui ont donné la cotisation et ceux qui restent.: - Le Conseil Communal a mis en place des fiches de suivi pour ceux qui fréquentent les C.C.D.F.P.: - Le Conseil Communal a mis en place une commission de délimitation du site communal.: - Le Conseil Communal a été informé de la décision du Chef de l'Etat de rencontrer les Bourgmestres de tout le Pays pour fixer l'image de la Commune dans 25 ans à venir.: - Le Conseil a émis des points de vue pour préparer la rencontre.

.../...

(1)	(2)	(3)
RUSUMO (suite)	8/8/1988	Le Conseil Communal avait un seul point à l'ordre du jour : l'engagement du personnel communal. Ainsi ont été engagés les policiers NSENGIMANA Didace, YARAMBA Camille, SINDIKUBWABO Vincent, la monitrice sociale MUKAHIGIRO Isabelle, le fontainier BICAMUNYAKA Jean et le percepteur NYIRINKWAYA Augustin. Tous ont regagné leurs postes avec décisions d'engagement du Préfet.
	30/9/1988	Le Conseil Communal avait à son ordre du jour : 1. Les activités du Projet "MICRO-REALISATIONS". Ce Projet PNUD-BIT se trouve au MIJEUCOOP et son représentant à KIBUNGO, le militant HATEGEKIMANA Grégoire a eu à parler de ses objectifs et méthodes d'intervention. 2. Le Conseil Communal a examiné comment déplacer les activités commerciales de la douane RUSUMO vers le centre KIYANZI. 3. Les Conseillers ont été informés que du 17 au 18/10/1988 débiterait la formation des animateurs ONAPO de la Commune RUSUMO. 4. Pour clôturer, il a été examiné les opérations d'inscriptions des électeurs dans les registres du rôle et les Conseillers ont convenu de se rencontrer le 2/10/1988 pour la clôture définitive des inscriptions au registre du rôle. Les décisions de ce Conseil Communal ont été approuvées par le Préfet.
	18/11/1988	1. Le Conseil Communal a examiné les possibilités de construction du C.C.D.F.P. en 1989 avec 4.000.000 FRW dont 2.928.457 FRW de cotisations de la population. 2. Le Conseil Communal a décidé de vendre la camionnette communale A 4846 pour usure normale et a proposé de remettre au Gouvernement Rwandais les 2 ambulances des centres nutritionnels de RUSUMO et NYARUBUYE car elles accusent un âge avancé. 3. Au point divers : a) Le Conseil Communal a décidé que tout cabaret ouvrira ses portes après accord du Conseiller avec une taxe de 200 FRW ou après autorisation du Bourgmestre moyennant une taxe annuelle de la Commune de 3.000 FRW.-

.../...

(1)	(2)	(3)
RUSUMO (suite)		<p>b) Les Conseillers ont été informés que la Commune RUSUMO occupe la dernière place pour la perception des cotisations du M.R.N.D. et a décidé de redoubler d'effort dans la perception de ces cotisations.</p> <p>c) Travaux de L.A.E.: La sensibilisation de la population se poursuivra car il y a encore à faire.</p>
4. SAKE	21/1/1988	<p>- Le Conseil Communal devait commencer par examiner la liste des candidats gendarmes originaires de cette Commune. Le point n'a pas été traité faute de représentant de la Gendarmerie.</p> <p>- Le Conseil Communal a ensuite examiné l'emplacement des écoles BITARE et RUKUMBERI à construire et la cession des écoles BITARE, NSHILI et RUKUMBERI à l'Eglise Méthodiste Libre au RWANDA qui veut construire également dans SAKE une école secondaire Normale Technique. Le Conseil Communal a donné son feu vert.</p> <p>- Le Conseil a examiné les voies et moyens de percevoir à temps les cotisations du M.R.N.D. et a convenu de finir vite la liste des concernés.</p> <p>- Au point divers :-Le Conseil a arrêté le calendrier de perception des impôts et taxes.</p> <p>-Le Conseil Communal a demandé de hâter les travaux de L.A.E.</p>
	15/4/1988	<p>Le Conseil Communal a examiné les demandes des propriétés foncières et a donné suite appropriée.</p>
	26/8/1988	<p>Le Conseil a examiné 2 points :</p> <p>1. Perception des cotisations du M.R.N.D. : Le taux de 61,1% n'a pas été jugé satisfaisant. Les Conseillers ont été priés d'intensifier les efforts avec Août 1988.</p> <p>2. Sécurité : Les cabarets ont été mis en cause comme source de multiples cas d'insécurité dans la Commune SAKE. Aussi les conditions d'ouverture et d'exploitations des cabarets ont été retenues, ainsi que des sanctions aux contrevenants.</p>
	5/12/1988	<p>Le Conseil Communal a examiné les points ci-après :</p> <p>1. Les préparatifs des élections qui se déroulaient normalement dans l'ensemble.</p> <p>2. Taxes pour vente de poissons: l'exploitant autorisé par le MINAGRI versera 5.000 FRW/an à la Commune, les détenteurs des pirogues 2.400 FRW.</p> <p>Les décisions de ce Conseil Communal ont été approuvées par le Préfet.</p>

.../...

(1)	(2)	(3)
MUGESERA	4/1/1988	Le Conseil Communal a examiné un seul point : - La candidature au poste de Secrétaire Communal jusqu'alors vacant. Le nommé HITIMANA Mathias a été retenu.
	13/1/1988	-Le Conseil Communal a examiné le système de formation dans le C.C.D.F.P. et a demandé d'avoir au moins 50 apprenants par Cellule. Les formateurs doivent être formés et faire le suivi de leurs apprenants. -Dans le cadre des travaux de L.A.E., il a été fixé un calendrier de visite à la population pour évaluer ses actions de développement. Au point divers: -Il a été demandé de finaliser le dossier de création d'une école secondaire privée à ZAZA. -Les arriérés des cotisations du M.R.N.D. doivent être perçues. -La Croix-Rouge doit être soutenue par libération des cotisations et dons de sang.
	30/1/1988	- Le Conseil Communal a été prié de bien préparer le 14ème anniversaire de l'Umuganda prévu le 2/2/1988. - Le Conseil Communal a repassé en revue l'état d'avancement des travaux de L.A.E. qui doivent être terminés dans les meilleurs délais. - Au point divers : Il a été retenu le lieu de construction de l'école secondaire privée de ZAZA.
	4/5/1988	Le Conseil Communal a examiné la situation des travaux de L.A.E. jugée satisfaisante dans l'ensemble. Une Commission a été mise en place pour des descentes dans les Secteurs et donner conseil cas par cas. Les Conseillers Communaux ont été invités à sensibiliser la population à la culture du café et au boisement. La perception des cotisations du M.R.N.D. n'a pas été jugée bonne; ainsi les Conseillers ont été priés de s'y mettre.
	28/7/1988	Le Conseil Communal a examiné 6 points : 1. Perception des cotisations du M.R.N.D.: La situation n'a pas été jugée satisfaisante et les Conseillers ont été priés de redoubler d'effort. .../...

(1)	(2)	(3)
MUGESERA (suite):	:	2. Travaux de L.A.E. : La Commission Communale de
:	:	L.A.E. a fait son programme de visite sur terrain.
:	:	3. Immatriculation des pirogues : Les Conseillers
:	:	ont été priés de recenser les propriétaires de
:	:	pirogues et de les inviter à les faire immatri-
:	:	culer.
:	:	4. Sécurité : Suite aux multiples cas d'insécurité
:	:	recensés dans les Secteurs KAREMBO, CYIZIHIRA,
:	:	NYANGE, KAGASHI et KABIRIZI I (coups et blessures,
:	:	vols ou viols), il a été recommandé aux Conseillers
:	:	et membres des Comités de Cellules de faire un
:	:	contrôle régulier des irréguliers, les cabarets
:	:	doivent respecter les heures d'ouverture et fermer
:	:	à 19 heures, sans quoi les tenanciers verront
:	:	leurs cabarets fermés pour 3 mois avec une amende
:	:	de 2.000 FRW.
:	:	5. Pour l'Umuganda des commerçants, il a été mieux
:	:	qu'ils s'associent aux agents de l'Etat pour
:	:	l'Umuganda qui est samedi.
:	:	6. Préparation du Festival de la Jeunesse et de la
:	:	Semaine de la Population : Les Conseillers ont
:	:	pris connaissance du programme de ce Festival et
:	:	ont promis d'y contribuer autant que possible.
:	:	Les résolutions de ce Conseil ont été approuvées
:	:	par le Préfet.
29/8/1988	:	Le Conseil Communal a examiné 2 points :
:	:	1. L'exécution du budget 1988 : La perception des
:	:	recettes a été jugée peu satisfaisante, les
:	:	Conseillers ont été appelés à doubler d'effort.
:	:	2. Préparation des élections 1988 : Les Conseillers
:	:	ont eu les directives sur les inscriptions au
:	:	registre du rôle et ont promis leur soutien.
:	:	Les résolutions de ce Conseil Communal ont été
:	:	approuvées par le Préfet.
20/9/1988	:	Le Conseil Communal a examiné 4 points :
:	:	1. Les travaux de L.A.E. : La situation a été jugée
:	:	satisfaisante, il s'agira d'inviter la population
:	:	à bien conserver les ouvrages.
:	:	2. Perception des impôts, taxes et cotisations :
:	:	la population devra être sensibilisée et s'en
:	:	acquitter à temps.

.../...

(1)	(2)	(3)
MUGESERA (suite):		: 3. Préparation des élections 1988 : Les Conseillers
:		: ont été priés de veiller à la sécurité de la
:		: population durant la période.
:		: 4. Divers : Les Conseillers ont été priés de
:		: combattre l'alcoolisme et ses effets.
:		: Les résolutions de ce Conseil ont été approuvées
:		: par le Préfet.
: 21/10/1988		: Le Conseil Communal a examiné les points ci-après :
:		: 1. Résiliation du contrat de travail du planton
:		: HAKIZAMUNGU Innocent, incarcéré, qui fut remplacé
:		: par NTAMUBANO Etienne.
:		: 2. Le marché de KAREMBO a perdu sa clientèle pour
:		: être tenu les vendredis. Il a été proposé que ce
:		: marché se tienne les jeudis.
:		: 3. Les cotisations du M.R.N.D. rentrent difficile-
:		: ment car au 20/10/1988, sur 1.641.050 FRW
:		: prévus, 1.440.329 FRW étaient rentrés. Il a été
:		: demandé de s'y mettre avec plus de vigueur.
:		: Le Préfet a approuvé les décisions du Conseil
:		: Communal, mais pour le cas du jour de marché de
:		: KAREMBO, il se tiendra les vendredis, les jeudis
:		: étant réservés à l'Umuganda des filles et femmes
:		: dans tous le Pays.
: 23/11/1988		: Le Conseil Communal de ce jour a examiné :
:		: 1. Le cas de maladies diverses dues au manque
:		: d'hygiène et a décidé de sensibiliser la popula-
:		: tion sur la pratique des règles de l'hygiène.
:		: 2. Les cotisations du M.R.N.D. : les perceptions
:		: n'étaient pas satisfaisantes, d'où l'effort à
:		: fournir.
:		: 3. Les impôts et taxes : les prévisions se réali-
:		: saient difficilement car la population ne s'en
:		: acquitte que sur intervention des agents de la
:		: Commune. Il a été demandé que la population
:		: abandonne cette mauvaise habitude.
:		: 4. La sécurité dans le Secteur NGARA: La sécurité
:		: dans ce Secteur a été ébranlée suite à la consom-
:		: mation exagérée de Kanyanga. Le Conseiller a été
:		: prié de suivre de près la situation.
:		: Les décisions de ce Conseil ont été approuvées par
:		: le Préfet.

.../...

(1)	(2)	(3)
6. KIGARAMA	9/1/1988	<ul style="list-style-type: none">- Le Conseil Communal a examiné les voies et moyens de faire rentrer les recettes prévues en 1988) et a réparti les percepteurs par zone. Les percepteurs qui feront rentrer qu'ils ne sont payés seront renvoyés.- Le Conseil Communal a revu la situation d'exécution des jugements qui n'a pas été satisfaisante d'où faudra-t-il un effort de plus.- Le Conseil Communal a traité le problème de culture de riz de la Commune et a mis en place un autre système d'encadrement.
	12/2/1988	<ul style="list-style-type: none">- Le Conseil Communal a commencé par traiter le cas du policier RUYINDA Emmanuel qui se montrait défaillant à son poste. Le Conseil a proposé sa révocation.- Le Conseil Communal a été informé que dans le cadre de redynamisation des travaux de L.A.E., le Préfet de Préfecture envisage faire Umuganda avec la population du Secteur KABARE II le 1/3/88.- Le Conseil Communal a été également informé de la visite prochaine du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts dans une des Communes de la Préfecture KIBUNGO pour voir l'état d'avancement des travaux de L.A.E. Il faut donc préparer la visite. Des mesures ci-après ont été retenues :<ul style="list-style-type: none">- Chaque Conseiller a promis quand il aura terminé pour son Secteur.- Les 5 Secteurs qui seront premiers bénéficieront du fonds L.A.E. de 95.000 FRW qu'ils se partageront.- Les propriétés non protégées par leurs propriétaires le seront par la Commune et le coût sera supporté par les propriétaires.- La Commission de L.A.E. couvrira tous les Secteurs pour évaluation et appui.- Les Conseillers et membres des Comités de Cellules ont été priés de suivre de près l'encadrement de la population.- Le Conseil Communal a ensuite abordé le problème d'exécution des jugements et a constaté qu'on était loin de les épuiser; les Conseillers ont été priés de doubler d'effort.
		.../...

(1)	(2)	(3)
KIGARAMA (suite):	:	- Au point divers :-l'IPJ a.i SEBINEGO Eulade
:	:	récemment affecté dans KIGARAMA a été présenté au
:	:	Conseil Communal.
:	:	- Le Conseiller du Secteur KABERANGWE s'est
:	:	excusé pour n'avoir pas été présent à la réunion
:	:	du Conseil Communal du 9/1/1988.
:	:	- Les Conseillers se sont demandés pourquoi ceux
:	:	de KIGARAMA n'ont pas bénéficié de vélos accor-
:	:	dés par la Présidence du M.R.N.D. et ont
:	:	mandaté le Bourgmestre pour en savoir plus.
19/3/1988	:	- Le Conseil Communal a commencé par entendre
:	:	RUYINDA Emmanuel accusé de défaillance notoire à
:	:	son poste de policier. Ses moyens de défense n'ont
:	:	pas donné satisfaction au Conseil Communal qui a
:	:	proposé son renvoi.
:	:	- Le Conseil Communal a également évalué l'état d'
:	:	avancement des travaux de L.A.E.; un effort a été
:	:	marqué et doit se maintenir. Le Secteur KANSANA
:	:	le plus en arrière doit faire un effort double.
:	:	- Le Conseil Communal a arrêté un calendrier de
:	:	réunions populaires dans les Secteurs avec comme
:	:	thème : "Défense du revenu du paysan et L.A.E."
:	:	Pour le Secteur KANSANA, la réunion sera le
:	:	31/3/88; 7/4/88 pour le Secteur VUMWE, le 8/4/88
:	:	pour le Secteur KABARE II. Les réunions seront
:	:	tenues par le Bourgmestre.
:	:	- Au point divers : -Il a été révélé que SINGAYE
:	:	Gaspard, Conseiller du Secteur KABARE II a détourné
:	:	19.600 FRW. Le Conseil Communal lui a accordé le
:	:	21/3/1988 pour avoir remboursé le montant, dans
:	:	le cas contraire, il sera traduit en justice.
:	:	- Il a été également signalé que le Secteur
:	:	KABARE I dispose de 1,5 ha de manioc. Le
:	:	Conseiller de ce Secteur a été autorisé à
:	:	chercher un client pour 8.000 FRW.
:	:	- Le Conseil Communal a traité les demandes de vente
:	:	des propriétés foncières et les demandes de proprié-
:	:	tés foncières : Des réponses selon le cas ont été
:	:	données.
:	:	- Le Conseil Communal a revu la situation des travaux
:	:	de L.A.E. et a recommandé de maintenir le rythme.

.../...

(1)	(2)	(3)
KIGARAMA (suite):	:	- Le Conseil Communal a créé les Commissions du
:	:	Conseil Communal (Affaires Politiques, Affaires
:	:	Economiques) et a désigné les membres qui les
:	:	composent.
:	:	- Au point divers : - Les Conseillers ont été priés
:	:	de fournir régulièrement les rapports sur les
:	:	latrines.
:	:	- Les Conseillers ont été également informés de
:	:	l'état d'avancement des travaux de construction
:	:	du logement du Bourgmestre. La situation a été
:	:	jugée satisfaisante.
6/6/1988	:	- Le Conseil Communal a examiné l'état des services
:	:	offerts par l'agent recenseur KALISA Jean-Bosco et
:	:	a décidé de résilier son contrat de travail.
:	:	- Le Conseil Communal a demandé que soient mis en
:	:	place les Comités d'eau pour la conservation des
:	:	ouvrages hydrauliques.
:	:	- Au point divers :
:	:	a) Les Conseillers ont été invités à intensifier
:	:	les travaux de L.A.E. et à se préparer au
:	:	passage de la Commission Préfectorale de L.A.E.
:	:	prévu du 9 au 10/6/1988.
:	:	b) Pour le contrôle des cabarets, les Conseillers
:	:	ont reçu les modèles de contrats que les
:	:	tenanciers de cabarets doivent signer. Ce
:	:	contrat renferme les différentes directives
:	:	à respecter.
:	:	c) Il a été mis en place un Comité Communal de
:	:	sécurité.
:	:	d) Les Conseillers ont été invités à soutenir
:	:	les associations et différents groupements.
:	:	e) Recensement des activités productives des
:	:	jeunes : la calendrier a été arrêté pour
:	:	exécution.
:	:	f) Les Conseillers ont été invités à préparer
:	:	la fête du 5 Juillet 1988.
:	:	g) Les Conseillers ont été invités à visiter
:	:	le plus possible les centres d'alphabétisation
:	:	pour se rendre compte de leurs fonctionnements
:	:	et proposer des mesures de redressement.

.../...

(1)	(2)	(3)
KIGARAMA (suite):	12/7/1988	<p>: Le Conseil Communal a examiné 5 points :</p> <p>: 1. Le problème de SINGAYE Gaspard; Conseiller du</p> <p>: Secteur KABARE II qui ne voulait pas verser</p> <p>: 183.400 FRW qu'il devait à la Caisse Communale.</p> <p>: Le Conseil Communal lui avait donné la date du</p> <p>: 1/8/1988 pour rembourser le montant sans quoi</p> <p>: le Bourgmestre avait été invité à l'introduire en</p> <p>: justice. Le 16/8/1988 où il était arrêté par le</p> <p>: Parquet pour détention préventive, il se suicida</p> <p>: à la porte de la prison.</p> <p>: 2. Le Conseil Communal a choisi HATEGEKIMANA Célestin</p> <p>: comme agent recenseur en remplacement de KALISA</p> <p>: Jean-Boscó, défaillant.</p> <p>: 3. Travaux de L.A.E.: Le Conseil Communal a examiné</p> <p>: la situation des travaux de L.A.E. jugés loin d'</p> <p>: être finis avec la fin de cette année 1988, aussi</p> <p>: les Conseillers ont été appelés à s'y mettre</p> <p>: avec plus d'énergie. La Commission Communale de</p> <p>: L.A.E. a été invitée à faire des descentes sur</p> <p>: terrain.</p> <p>: 4. Déclaration de décès au registre de décès :</p> <p>: le Conseil Communal a déploré que la population</p> <p>: ne va plus à la Commune déclarer les décès</p> <p>: enregistrés dans leurs familles. Le Conseil</p> <p>: Communal est parti des cas concrets des individus</p> <p>: qui ont succombé du fléau de malaria dans les</p> <p>: Secteurs RURENGE, GASETSA, KABERANGWE et VUMWE</p> <p>: sans être déclarés. Les Conseillers ont été</p> <p>: appelés à dresser la liste des disparus par</p> <p>: Secteur et de la soumettre à l'agent recenseur.</p> <p>: 5. Les Conseillers Communaux ont été informés que</p> <p>: la Commune organisera dans un avenir proche par</p> <p>: Secteur :</p> <p>: a) un concours d'entretien des bananeraies et</p> <p>: des caféiers.</p> <p>: b) un concours d'alphabétisation.</p> <p>: Ce concours devra être bien préparé. Les résolutions</p> <p>: de ce Conseil Communal ont été approuvées par le</p> <p>: Préfet.</p>

.../...

(1)	(2)	(3)
KIGARAMA (suite):	12/9/1988	: Le Conseil Communal a examiné :
:	:	: 1. La situation des inscriptions au registre du rôle:
:	:	: Chaque Conseiller a eu à déclarer les problèmes
:	:	: enregistrés et une suite appropriée lui était
:	:	: réservée.
:	:	: 2. Travaux de L.A.E.: Les Conseillers ont examiné
:	:	: la situation de ces travaux et ont mis en place
:	:	: des commissions d'évaluation par Secteur.
:	:	: 3. Date de réunion de la population du Secteur
:	:	: KABARE II où le nouveau Conseiller de ce Secteur
:	:	: NGENDAHAYO Dominique prêtera serment : La date
:	:	: du 1/9/1988 fut retenue. Tous les Conseillers des
:	:	: Secteurs ont été priés d'être à la cérémonie.
:	:	: 4. Réunion avec les cabaretiers : Le Conseil Communal
:	:	: a jugé opportun d'envisager à court terme une
:	:	: réunion avec les cabaretiers dans laquelle ils
:	:	: auront les différentes directives sur l'ouverture
:	:	: et le fonctionnement des cabarets. Ceux qui y
:	:	: souscriront devront signer un contrat avec la
:	:	: Commune. Le Bourgmestre devra fixer une date de
:	:	: son choix.
:	:	: Les résolutions de ce Conseil Communal ont été
:	:	: approuvées par le Préfet.
:	1/12/1988	: Le Conseil Communal a examiné le budget communal
:	:	: 1989 et a mis accord au don gratuit de propriété de
:	:	: MPOGOMA à MUGIRANEZA Emmanuel.
:	:	: Les décisions de ce Conseil Communal ont été approu-
:	:	: vées par le Préfet.
7. KABARONDO	14/1/1988	: - Le Conseil Communal a examiné la situation des
:	:	: travaux de L.A.E. Les Conseillers se sont promis de
:	:	: doubler d'effort pour terminer les travaux cette
:	:	: année 1988.
:	:	: - Le Conseil Communal a examiné comment mettre en
:	:	: pratique l'objectif 1988 "Guhesha agaciro umusaruro
:	:	: w'abahinzi-borozi" et a convenu :
:	:	: - d'inviter la population à mieux stocker la
:	:	: production, à vendre la production aux meilleurs
:	:	: moments.
:	:	: - de décourager les commerçants malhonnêtes;
:	:	: - Le Conseil Communal a examiné les modalités d'exé-
:	:	: cution du budget 1988 et a donné différentes direc-
:	:	: tives aux concernés ; percepteurs, caissiers et
:	:	: comptables.

.../...

(1)	(2)	(3)
KABARONDO (suite) 27/1/1988	:	Le Conseil Communal s'est réuni dans les Secteurs
:	:	BISENGA et MURAMA pour délimiter les parcelles de
:	:	MATABARO et NTUYENABO.
29/2/1988	:	Le Conseil Communal devait examiner la liste des
:	:	candidats gendarmes originaires de la Commune. Le
:	:	point fut reporté faute de représentant de la
:	:	Gendarmerie.
:	:	- Le Conseil Communal a été informé que le percepteur
:	:	NGENDAHIMANA Noël arrêté pour détournement de
:	:	141.100 FRW a été condamné à 2 ans fermes et 3 ans
:	:	reconvertis en 5 ans de sursis. Aussi le Conseil
:	:	Communal a été obligé de le licencier.
:	:	- Le Conseil Communal a admis à titre définitif
:	:	RUZINDANA Albert, agent recenseur qui terminait sa
:	:	période de stage.
:	:	- Le Conseil Communal a examiné les possibilités de
:	:	faire participer la population à la formation des
:	:	C.C.D.F.P. et a demandé que les inscriptions des
:	:	analphabètes se fassent chez les Conseillers et les
:	:	moniteurs sociaux. Tous les responsables politiques
:	:	et administratifs de la Commune ont été invités
:	:	au suivi.
:	:	- Le Conseil Communal a tranché le litige de délimi-
:	:	tation des propriétés foncières de BARAHIRA et
:	:	MUNYAKARAGWE.
11/3/1988	:	- Le Conseil Communal a examiné et a accordé les
:	:	parcelles de reboisement.
:	:	- Le Conseil Communal a examiné le parcellement et
:	:	la distribution des parcelles de commerce dans le
:	:	centre de négoce de RUGAZI, Secteur BISENGA. Le
:	:	Conseil Communal procédera d'abord au bornage des
:	:	parcelles (20m/30m chacune) pour distribution
:	:	ultérieure. Les bénéficiaires paient 5.000 FRW
:	:	avant de signer le contrat et ceux qui dépassent
:	:	6 mois sans les mettre en valeur en seront retirés.
:	:	- Le Conseil Communal a examiné le cas de la famille
:	:	NGENDAHIMANA qui a eu une parcelle de culture de
:	:	riz dans la marais RUKIRA alors qu'il venait de la
:	:	Préfecture GIKONGORO et s'est installé dans le
:	:	marais avec sa famille.

.../...

(1)	(2)	(3)
KABARONDO(suite):	:	- Le Conseil a prié de démonter sa paillotte dans
:	:	le marais, si pas, il sera intimé de le faire de
:	:	force.
:	:	- Le Conseil a enfin examiné le cas de MUTABAZI Jean-
:	:	Marie, Secrétaire Communal en stage qui se montre
:	:	défaillant et accusé pour avoir détourné 57.000 FRW
:	:	dont il venait de rembourser 30.100 FRW. Le Conseil
:	:	lui a accordé jusque le 25/3/1988 pour avoir
:	:	remboursé toute la somme, sans quoi le Conseil
:	:	devra prendre des mesures plus sévères.
25/3/1988	:	- Le Conseil Communal est revenu sur le cas du
:	:	Secrétaire Communal MUTABAZI Jean-Marie en stage,
:	:	défaillant à son poste et accusé de 17.800 FRW qu
:	:	il devait encore. Le Conseil a résilié le contrat
:	:	de travail de l'intéressé et lui a prié de rembour
:	:	ser le montant dû dans les meilleurs délais.
:	:	- Le Conseil Communal a examiné les possibilités
:	:	d'exécuter les jugements rendus. Il a mis en place
:	:	une Commission composée du Bourgmestre, du Président
:	:	du Tribunal de Canton, du Conseiller du Secteur
:	:	visité, de l'IPJ et du Brigadier. La Commission
:	:	sillonera les Secteurs du 30 Mars au 5 Mai 1988.
:	:	Les Conseillers ont eu la liste des jugements à
:	:	exécuter pour aviser à temps les concernés et
:	:	faciliter la tâche de la Commission.
:	:	- Le Conseil Communal a examiné le problème de vente
:	:	illégale des propriétés foncières et a demandé que
:	:	ceux qui ont acheté avant 1976 soient inscrits à
:	:	la Commune et versent 3.000 FRW d'inscription.
:	:	Pour ceux qui ont acheté de 1976 à 1987, le Conseil
:	:	Communal proposait qu'ils soient considérés comme
:	:	ceux d'avant 1976.
:	:	- Au point divers : - Les Conseillers Communaux ont
:	:	été priés d'intensifier les travaux de L.A.E. et
:	:	d'accélérer la perception des impôts et cotisations.
:	:	- Les Conseillers Communaux ont été priés de revalo-
:	:	riser "GACACA" pour arbitrer les petits différends
:	:	entre les gens.

.../...

(1)	(2)	(3)
KABARONDO(suite): 18/4/1988	:	: Le Conseil Communal a examiné l'état des services
:	:	: rendus par le Secrétaire Communal MUTABAZI Jean-Marie
:	:	: et a résilié son contrat.
:	:	: Le Conseil Communal a ensuite clôturé le registre du
:	:	: rôle du Secteur RUYONZA pour les élections du nouveau
:	:	: Conseiller de ce Secteur prévues alors le 27 Avril
:	:	: 1988.
:	:	: Au point divers, le Bourgmestre a informé les
:	:	: Conseillers que du 18 au 21/4/1988, il sera dans
:	:	: le séminaire des Bourgmestres à KIGALI, le poste du
:	:	: Bourgmestre sera assuré par BAKAME Antoine, Conseiller
:	:	: du Secteur CYINZOVU.
: 9/5/1988	:	: -Le Conseil Communal a examiné le comportement moral
:	:	: des candidates à la Gendarmerie.
:	:	: -Le Conseil Communal a examiné comment instaurer le
:	:	: système de concours entre Secteurs pour les travaux
:	:	: de L.A.E. à organiser en Juin 1988 et a arrêté les
:	:	: modalités de primes.
:	:	: - Le Conseil Communal a examiné le rythme de perception
:	:	: des recettes communales qui a été jugé non satis-
:	:	: faisant. Ainsi les Conseillers ont été appelés à
:	:	: s'y mettre.
:	:	: - Le Conseil Communal a été informé que le Bourgmestre
:	:	: compte tenir une réunion de la population le
:	:	: 13/5/1988 sur le thème "Comment défendre les revenus
:	:	: des paysans". Cette réunion devait être précédée
:	:	: par celle du personnel communal avec le Conseil
:	:	: Communal et portant toujours sur le même objectif.
: 27/5/1988	:	: - Le Conseil Communal a examiné et accepté la démis-
:	:	: sion volontaire du Brigadier NKURIKIYABAHARI
:	:	: Ezéchiél remplacé par NDOBA Samuel, alors policier.
:	:	: - Le Conseil Communal a accepté NDABIKUNZE comme
:	:	: policier Communal.
:	:	: - Le Conseil Communal a permis à MALERE d'exploiter
:	:	: ses 150 ruches d'abeilles dans le boisement de la
:	:	: Commune.
:	:	: - Le Conseil Communal a examiné les possibilités
:	:	: d'électrification de la maison communale occupée
:	:	: actuellement par le titulaire du Centre de Santé
:	:	: de KABARONDO. Le Conseil Communal a réservé la
:	:	: dépense pour le budget 1989.

;.../...

(1)	(2)	(3)
BARONDO(suite): 4/8/1988	:	- Le Conseil Communal a examiné 2 points :
:	:	a) Engagement des agents communaux :
:	:	- Le Secrétaire Communal : Le Conseil Communal
:	:	avait retenu NDAYAMBAJE André mais la Préfec-
:	:	ture a préféré NKUNDABERA Eléazar.
:	:	- L'aide-infirmier vétérinaire MUTSINZI Jean-
:	:	Baptiste a été retenu.
:	:	b) Exécution du budget 1988 : Les rentrées des
:	:	recettes n'ont pas été jugées satisfaisantes.
:	:	pour relever la situation :
:	:	• Chaque Conseil a été prié de fournir la liste
:	:	des non acquittés d'impôts, taxes et cotisa-
:	:	tions le 19/8/1988.
:	:	• Les Conseillers ont été priés d'inviter la
:	:	population à se faire inscrire une fois qu'
:	:	elle s'acquitte des impôts, taxes et cotisa-
:	:	tions pour faciliter le contrôle.
:	:	- Les Conseillers ont été priés de faire un programme
:	:	de descente dans les Secteurs avec les membres des
:	:	Comités de Cellules et les policiers pour repérer
:	:	les retardateurs à payer l'impôt, cotisations et
:	:	et taxes.
5/9/1988	:	Le Conseil Communal a examiné 5 points :
:	:	1. Les Conseillers ont examiné la cotation des
:	:	membres des Comités de Cellules, ils ont été
:	:	priés de déposer les cotes à la Commune le 21/9/
:	:	1988; le Comité Communal aura à examiner le recours
:	:	le 2/10/1988.
:	:	2. Elections de Décembre 1988 : Les Conseillers ont
:	:	eu les directives sur les élections Présiden-
:	:	tielles et législatives de Décembre 1988 et ont
:	:	eu à échanger des idées pour la réussite de ces
:	:	élections.
:	:	3. Cotisations du M.R.N.D. et logement du Bourgmestre:
:	:	La perception n'a pas été jugée satisfaisante.
:	:	Les Conseillers ont été priés de s'y mettre avant
:	:	la période des élections.
:	:	4. Plan de développement communal : Les Conseillers
:	:	ont été informés du programme national de voir la
:	:	Commune dotée de son propre plan de développement.
:	:	Les Conseillers ont été priés d'y contribuer
:	:	efficacement.
:	:	.../...

(1)	(2)	(3)
KABARONDO(suite):		5. Travaux de L.A.E.: Les Conseillers ont été rappelés à finir les travaux préliminaires avec fin 1988. Les résolutions du Conseil ont été approuvées par le Préfet.
	21/10/1988	Le Conseil Communal a examiné les points ci-après : 1. La demande de propriété foncière de NGENZI Octavien. La parcelle se trouve à RWIBIHANGA. L'accord a été donné. 2. Le Conseil Communal a délimité le marché de BUKUMBYA dans le Secteur MURAMA et a identifié 15 parcelles commerciales dont les bénéficiaires devraient payer 5.000 FRW pour le contrat et 500 FRW de location annuelle. Le Préfet a approuvé les décisions de ce Conseil Communal.
	14/12/1988	Le Conseil Communal a examiné : 1. La défaillance au service du policier HABIYAKARE Codefroid. Il a eu la sanction de retenue de 1/4 sur traitement. 2. Le policier RWABIGWI Jean-Damascène a été engagé. 3. Les musulmans ont eu une propriété foncière à NYAGASOZI dans le Secteur BISENGA. 4. La demande de RUKUNDAMUHETO d'une parcelle de reboisement sera examinée quand le Conseil Communal aura été sur les lieux. 5. Le Conseil Communal a décidé d'évacuer les Batwa vagabonds du centre de KABARONDO à une propriété de la Commune à BUKUMBYA, Secteur MURAMA. La Commune et la population les aideront pour leur implantation. Le Préfet a approuvé les décisions de ce Conseil Communal mais pour le cas de la propriété accordée aux musulmans, la décision n'a pas été donnée car ils doivent d'abord expliquer l'objet de leur demande, ensuite la Commission Préfectorale des pâturages se prononcera sur le litige de NTABAN A Théobald avec la Commune KABARONDO.
8. KAYONZA	13/1/1988	- Le Conseil Communal a examiné les possibilités de faire rentrer le maximum de recettes en 1988. Il a été retenu que les percepteurs fixeront un lieu de rendez-vous avec la population.

.../...

(1)	(2)	(3)
KAYONZA (suite)	3/11/1988	<p>- Le Conseil a examiné les possibilités de construction des bureaux de Secteurs et a demandé à chaque Conseiller de mener des réunions avec les cadres et la population de son Secteur pour suite appropriée.</p> <p>Le Conseil Communal a examiné les points suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comment inaugurer le bureau du Secteur SHYOGO : il a été décidé que l'inauguration aura lieu le 17/12/1988. 2. Les ouvrages de L.A.E. : Ils doivent être protégés et conservés. 3. Divers :-La sécurité durant la période électorale. <ul style="list-style-type: none"> - L'exécution des jugements ; Les Conseillers ont été appelés à s'acquitter de cette tâche. <p>Le Préfet a approuvé les décisions de ce Conseil Communal.</p>
9. RUTONDE	12/3/1988	<p>- Le Conseil Communal a examiné les candidats brigadiers en remplacement de feu BIZIMANA Ambroise décédé le 28/2/1988. Le Conseil Communal a retenu la candidature de MUHOZI Etienne. Le Conseil Communal a également ^{retenu} la candidature de UWANYIRIGIRA Marie-Chantal au poste de policière de la Commune.</p> <p>Au point divers : Le Conseil Communal a revu comment accélérer les travaux de L.A.E. et a invité les Conseillers à faire les versements de recettes chaque vendredi.</p>
	1/6/1988	<p>Le Conseil Communal a examiné :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Les modalités de faire rentrer les recettes communales prévues au budget. b) Le soutien à accorder à l'équipe RWAMAGANA Sport : Chaque habitant de la Commune sera appelé à donner 10 FRW/an. c) L'aide aux sinistrés rwandais suite aux pluies abondantes de la dernière saison : Les Conseillers ont été invités à tenir une réunion de la population les 6 et 10 Juin 1988 pour que la population puisse arrêter la nature de l'aide à accorder. d) Au point divers : - Les Conseillers ont été sensibilisés au projet de construction d'une école privée à RWAMAGANA. <ul style="list-style-type: none"> - Les Conseillers ont été invités à préparer les festivités du 5 Juillet 1988. - Les Conseillers ont été invités à faire entretenir par UMUGANDA les routes communales.

.../...

(1)	(2)	(3)
RUTONDE (suite)	24/6/1988	<p>Le Conseil Communal avait 4 points à l'ordre du jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'utilisation de 86.000 FRW de prime d'encouragement accordés à la Commune pour réalisation des travaux de L.A.E. Cette somme servira à : <ul style="list-style-type: none"> - l'achat de mazout de l'engin pour la mise en état des routes communales. - payer la facture de réception de la Commission Préfectorale de L.A.E. qui a rendu visite à la Commune le 3/6/1988. - l'achat de matériel (machettes, hâches, houes) qui sera ^{destiné} aux travaux d'Umuganda. 2. Redynamisation de l'administration des Secteurs : <p>Sur ce point, il a été fait remarquer un relâchement d'administration dans les Secteurs. Ainsi les tapages nocturnes, les cabarets ouverts à longueur des journées et des nuits durant, les marchés qui durent jusque 18 heures etc... pareils cas devraient être réprimés.</p> <p>Chaque Conseiller à révéler l'administration de son Secteur et les membres des Comités de Cellules défaillants. Il a été décidé que les Conseillers doivent programmer d'urgence des réunions des responsables et membres des Comités de Cellules pour les informer de cette situation et donner des remarques aux défaillants qui auront à s'expliquer et s'engageront à se corriger. Les rapports des différents P.V. devaient parvenir au Bourgmestre au plus tard le 14/7/1988.</p> 3. Situation des travaux de L.A.E. : Elle a été jugée satisfaisante dans l'ensemble. Restaient à soigner les travaux et recréuser en profondeur pour certains endroits déjà travaillés. 4. Rentrées des recettes communales : les recettes communales n'entrent pas comme il se devait. Il a été décidé que le point sera traité dans la réunion des responsables et membres des Comités de Cellules que tiendront les Conseillers. Les Conseillers ont promis de s'y mettre fin Septembre 1988. <p>- Au point divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Conseillers ont été invités à bien préparer la fête du 5 Juillet 1988. <p>.../...</p>

(1)	(2)	(3)
RUTONDE (suite)	:	- Les Conseillers ont été invités à sensibiliser la population à régulariser les mariages illégaux.
:	:	- Les Conseillers ont été invités à sensibiliser la population à fréquenter le C.C.D.F.P.
:	:	- Les Conseillers ont été invités à bien programmer Umuganda.
:	:	- Les Conseillers ont été invités à écouter et résoudre les requêtes de la population.
13/7/1988	:	Le Conseil Communal a examiné deux points :
:	:	1. L'aménagement du comptoir de vente pour viande au marché de RWAMAGANA : les travaux qui restaient à faire ont été relevés.
:	:	2. L'inauguration du C.C.D.F.P. RUTONDE durant la quinzaine des projets 1988. Malgré les préparatifs, le C.C.D.F.P. n'a pas été inauguré car présenté tardivement aux organes concernés.
15/10/1988	:	A l'ordre du jour figuraient les points ci-après :
:	:	1. Perception des cotisations du M.R.N.D. : elle a été jugée insuffisante et il fut demandé de fournir un effort.
:	:	2. Travaux de L.A.E. : la population doit être invitée à s'y donner.
:	:	Le Préfet a approuvé les décisions de ce Conseil Communal.
2/11/1988	:	Le Conseil Communal a examiné les points ci-après :
:	:	1. Perception d'impôts et taxes : les Conseillers ont convenu de se rencontrer une fois le mois pour traiter uniquement de la question concernant la rentrée des recettes communales.
:	:	2. Demande de propriété foncière de MUSEMAKWELI Cléophas sise dans le Secteur SOVU : le Conseil Communal s'est rendu sur les lieux le 5/11/1988 et lui a octroyée une parcelle de 100m x 200m.
:	:	Le Préfet a approuvé les décisions de ce Conseil Communal.
10. MUHAZI	30/1/1988	- Le Conseil Communal a examiné comment accélérer et finir les travaux de L.A.E. Comme cette Commune était fort avancée, les Conseillers s'étaient fixés fin Février 1988 pour en avoir fini.

.../...

(1)	(2)	(3)
MUHAZI (suite :	:	<ul style="list-style-type: none"> : - Le Conseil Communal a examiné comment mettre en action : l'objectif 1988 "Guhesha agaciro umusaruro w'umuhinzi- : mworozi". Il a été retenu d'inviter la population à ne : pas livrer la production pour rien (kwotsa imyaka), : les acheteurs officieux (ahamanyi) seront découragés, : les acheteurs de produits vivriers doivent avoir une : licence ad hoc.
:	:	<ul style="list-style-type: none"> : - Le Conseil Communal s'est plaint des rentrées à compte : gouttes des cotisations du M.R.N.D. en 1987 et a : demandé de faire un effort en 1988.
:	:	<ul style="list-style-type: none"> : - Le Conseil Communal a regretté l'anarchie dans le : fonctionnement des cabarets et a proposé qu'ils soient : plus surveillés (ouvertures, heures d'ouverture, : consommations).
:	:	<ul style="list-style-type: none"> : - Au point divers : Le Conseil Communal a été prié de : bien se préparer au 14^{ème} anniversaire de l'Umuganda du : 2/2/1988. Le Conseil Communal a été informé de la : réunion des alphabétiseurs de la Commune le 12/2/1988.
: 24/2/1988	:	<ul style="list-style-type: none"> : - Le Conseil Communal a réexaminé l'état d'avancement : des travaux de L.A.E. après le premier programme d' : avoir fini les creusements avec Février 1988 et fin : Mars 1988 pour les herbes fixatrices. Le Conseil a dû : revoir son calendrier. Ainsi les Secteurs NYARUBUYE, : GATI, NYARUGARI, MUNYIGINYA, KABARE, GISHARI, : NKOMANGWA et MUKARANGE se sont accordés le 15 Mars : 1988, tandis que les Secteurs RUHUNDA, KITAZIGURWA, : MURAMBI et NYAGATOVU se sont accordés le 30 Mars 1988.
:	:	<ul style="list-style-type: none"> : - Le Conseil Communal a revu le cas des jugements qui : n'ont pas été exécutés par les Conseillers. Il a été : convenu que le Bourgmestre contactera l'huissier du : Tribunal de Première Instance, 2ème Chambre à : RWAMAGANA pour les épauler et communiquera le calendrier : aux Conseillers.
:	:	<ul style="list-style-type: none"> : - Le Conseil Communal a proposé que pour la formation : dans le C.C.D.F.P., les apprenants doivent acheter : les livres apportées à cet effet.
:	:	<ul style="list-style-type: none"> : - Le Conseil Communal a mis en place la Commission : Communale pour poursuivre les débutants de la Commune : qui lui devaient 2.725.710 FRW.

.../...

(1)	(2)	(3)
MUHAZI (suite):	:	<p>La Commission comprend : Le Bourgmestre, le Brigadier, l'IPJ, l'Huissier du Tribunal de RWAMAGANA, le Président du Tribunal de Canton, le Conseiller du Secteur MUYIGINYA et celui du Secteur GISHARI.</p> <p>- Le Conseil Communal a mis en place le Comité Communal d'assistance aux nécessiteux qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Bourgmestre; - Le Responsable de Caritas dans la Commune; - L'Abbé de la Paroisse de RWAMAGANA; - Le Président de la Section Locale de la Croix-Rouge MUHAZI. - Le Responsable du CCF BORNEFONDEN à MUHAZI; - Le Responsable du C.C.D.F.P. MUHAZI. <p>- Le Conseil Communal a examiné les possibilités de construire un centre préscolaire à MUHAZI (gardienne) et a demandé au Bourgmestre de se rendre dans la Commune MUHURA dans BYUMBA pour avoir au préalable de plus amples renseignements.</p> <p>- Le Conseil Communal a demandé aux Conseillers de dresser la liste de ceux qui souhaitent être exemptés de l'impôt pour qu'ils se prononcent dans sa prochaine réunion.</p> <p>- Au point divers : Les Conseillers ont été informés de la visite le 7/3/1988 à la Coopérative AJACOMU de GATI de la délégation de la Rhénanie-Palatinat.</p>
: 27/5/1988	:	<p>Le Conseil Communal a examiné :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La situation des travaux de L.A.E.: Situation jugée satisfaisante dans l'ensemble, restait à nettoyer et creuser en profondeur dans certains endroits. b) Relance des travaux d'UMUGANDA : Les Conseillers ont été appelés à suivre de près les défaillants à l'UMUGANDA, d'autre part, un programme des travaux d'Umuganda a été arrêté Secteur par Secteur jusque fin Juillet 1988. c) Le Conseil Communal a réexaminé le problème de recensement et avait demandé que pour favoriser les différentes inscriptions, on ne pénalise pas les retardataires et depuis que la mesure avait été prise, les enregistrements étaient plus élevés. d) Le Conseil Communal a examiné comment collectionner les aides pour les sinistrés rwandais des dernières pluies. Le Conseil a demandé que chaque ménage accorde 4 kg de haricots. <p style="text-align: center;">.../...</p>

(1)	(2)	(3)
MUHAZI (suite):	:	e) Le Conseil Communal a examiné les possibilités de création d'un marché à KABARE, Cellule KIGOGO, Secteur KABARE. Ce marché sera ouvert dès le 12/6/1988 chaque dimanche.
:	:	f) Le Conseil Communal a examiné les possibilités d'ouverture d'une Banque Populaire à RUHUNDA. L'idée a été appuyée par tous les Conseillers et le Bourgmestre a été invité à saisir les autorités habilitées pour suite appropriée.
:	:	- Au point divers :
:	:	- Le Conseil Communal a été informé de l'enquête en cours sur les maladies des bananiers.
:	:	- Le Conseil Communal s'est plaint de la présence dans le Secteur GISHARI des Témoins de Jéhovah qui refusent de payer les cotisations du M.R.N.D. Des mesures ad hoc leur seront prises.
: 29/7/1988	:	Le Conseil Communal a examiné 5 points :
:	:	1. La sécurité des personnes et des biens : Les cas de vol des vaches et dans les maisons et boutiques a attiré l'attention du Conseil Communal. Aussi pour contenir la sécurité, des mesures ci-après ont été retenues par le Conseil Communal jusqu'à nouvel ordre:
:	:	a) Il est interdit de circuler après 22 heures;
:	:	b) Le Comité de Secteur a été prié de dresser la liste de tous les irréguliers et la déposer chez le Bourgmestre le 3/8/1988 au plus tard.
:	:	c) Le Bourgmestre tiendra une réunion des cabaretiers pour les informer des différentes directives, les contrevenants se verront frappés de 5.000 FRW d'amende avec fermeture de leurs maisons au besoin.
:	:	d) Le concours de la Gendarmerie a été sollicité.
:	:	2. Le Conseil Communal a examiné la plainte de MUNYAKAZI qui prétendait que le marché de KABARE était implanté dans sa parcelle et que la Commune lui devait indemnisation. Le Conseil Communal a jugé la plainte non fondée.
:	:	3. Le Conseil Communal a examiné le cas de l'ex.Comptable MUJYAMINERE Faustin qui a détourné 800.000 FRW par falsification des pièces. Il a été démis de ses fonctions.

.../...

(1)	(2)	(3)
MUHAZI (suite):	:	4. La semaine d'entretien café : Les Conseillers ont
:	:	été informés que du 27/7 au 5/8/1988 dans toute la
:	:	Préfecture de KIBUNGO sera une semaine d'entretien
:	:	du café. Les Conseillers ont été priés d'inviter la
:	:	population à s'y conformer.
:	:	5. Lutte contre les tiques : Les Conseillers ont été
:	:	priés de saisir les membres des Comités de Cellules
:	:	pour sensibiliser la population à lutter contre les
:	:	tiques et autres insectes parasites par le chaulage
:	:	des maisons, les soins et l'introduction de la
:	:	lumière dans les maisons (fenêtres spacieuses).
:	:	- Au point divers :
:	:	a) Les Conseillers ont été informés du programme
:	:	hebdomadaire du Bourgmestre.
:	:	b) Le service communal de recensement pose de problème
:	:	et devra être revu en profondeur.
:	:	c) Les jeunes devraient être sensibilisés à fréquenter
:	:	les CEMAI et Centres de Jeunesse en place.
:	:	d) Les Conseillers se sont plaints de ce que les
:	:	lettres en provenance de la Commune leur parvien-
:	:	nent tardivement. Le Bourgmestre a promis d'
:	:	examiner le cas et donner suite.
:	:	e) Durant la réunion de ce Conseil, il a été également
:	:	question d'examiner les possibilités de réduire
:	:	le nombre et la fréquence des marchés pour permettre
:	:	à la population de vaquer à ses occupations.
:	:	La question a été ajournée pour étude ultérieure
:	:	plus approfondie.
:	:	Les résolutions de ce Conseil Communal ont été approuvées
:	:	par le Préfet.
26/8/1988	:	Le Conseil Communal a examiné 8 points :
:	:	1. La situation de la sécurité : Après les recommanda-
:	:	tions du Conseil Communal du 29/7/1988, la situation
:	:	a été jugée plus calme.
:	:	2. Exécution des jugements : Chaque Conseiller a été
:	:	prié de dresser la liste des jugements non-exécutés
:	:	au plus tard le 7/9/1988.
:	:	3. Construction du Centre Scolaire de RUHUNDA : La
:	:	Commune a déjà eu du MINEPRISEC 3.000.000 FRW, la
:	:	Commune devra fournir les briques cuites, sable,
:	:	bois et 300.000 FRW sur son budget.

.../...

(1)	(2)	(3)
MUHAZI (suite):		: 4. Cotisation du M.R.N.D. : La perception n'a pas été jugée satisfaisante. Il s'agira de doubler d'effort.
:		: 5. Inscription au registre du rôle : Les directives appropriées ont été données aux Conseillers.
:		: 6. Plan de développement communal : Les Conseillers ont appris que la Commune doit être dotée de son plan de développement. Des explications plus fouillées seront données en temps utiles.
:		: 7. Au point divers :
:		: a) La Préfecture devait organiser une course cycliste le 27/8/1988, ainsi les Conseillers concernés étaient appelés à assurer la sécurité sur le parcours.
:		: b) L'entretien des pépinières reste à désirer dans certains Secteurs, les Conseillers concernés devront y veiller.
:		: c) Durant la période d'inscription au registre du rôle, il sera impérieux de prévoir le temps de distribution des cartes d'identité et permis de résidence. Trois semaines ont été retenues à cet effet.
:		: Les résolutions de ce Conseil Communal ont été approuvées par le Préfet.
: 7/9/1988		: Le Conseil Communal de ce jour a eu à examiner un seul point à savoir la participation de la Commune MUHAZI comme actionnaire à la construction d'un Hôtel à KABARE dans la Commune MUHAZI. Il revenait à la Commune de trouver 2.000.000 FRW. Le Conseil Communal a été fort intéressé par cette participation. La Commune ne pourra donc participer à la construction de cet hôtel que s'elle obtenait une subvention des bienfaiteurs éventuels qui restent à contacter.
: 17/10/1988		: - Le Conseil Communal a licencié le planton TWIZEYIMANA Aimable et a engagé le policier BAMUTEZE Laurien. : - Le Conseil Communal a échangé des idées sur le bon déroulement de la journée de l'arbre qui était prévue le 29/10/1988. : Le Préfet a approuvé les décisions de ce Conseil Communal.

.../...

(1)	(2)	(3)
MUHAZI (suite); 28/10/1988		: Le Conseil Communal a examiné les points ci-après :
:		: 1. Cotisations du M.R.N.D. : La situation était satis-
:		: faisante, sauf pour les Secteurs NYARUBUYE, NYARUGARI,
:		: MURAMBI, NYAGATOVU et KITAZIGURWA dont les Conseillers
:		: ont été priés de redoubler d'effort dans la perception
:		: des cotisations.
:		: 2. Travaux de L.A.E. : Le Conseil Communal s'est réjoui
:		: des réalisations et a demandé que la population soit
:		: sensibilisée à la bonne conservation des ouvrages.
:		: 3. Recensement : Le service se trouvait paralysé par
:		: l'absence de son titulaire MIHANDA, qui était malade.
:		: Il a été décidé d'y affecter BATAMULIZA Clémentine,
:		: agent du C.C.D.F.P. pour assurer l'intérim.
:		: 4. Les ventes illégales de propriétés foncières et de
:		: caféiers : Les Conseillers ont été invités à suivre
:		: de près la situation et de dénoncer les contrevenants.
:		: Les décisions de ce Conseil Communal ont été approuvées
:		: par le Préfet.
RUKARA	: 19/2/1988	: - Les Conseillers ont été informés que le 25/2/1988, le
:		: Préfet de Préfecture KIBUNGO, dans le cadre de sa
:		: tournée pour la relance des travaux de L.A.E. devait
:		: faire Umuganda dans le Secteur RYAMANYONI.
:		: - Le Conseil Communal a recommandé à chaque Conseiller
:		: de dresser régulièrement une liste mensuelle de ceux
:		: qui s'acquittent des impôts et cotisations.
:		: - Les Conseillers qui ne se conformeront pas aux déci-
:		: sions du Conseil Communal seront sanctionnés.
:		: - Pour se préparer aux élections présidentielles et
:		: législatives prévues en 1988, les Conseillers ont été
:		: priés de résoudre certains problèmes de recensement.
:		: Ainsi, les émigrés non recensés doivent se faire
:		: inscrire pour leur chercher les fiches dans les
:		: Communes d'origine.
:		: - Les Conseillers ont été informés qu'il est prévu une
:		: vaccination à grande échelle des enfants et des femmes
:		: enceintes. Ils doivent y collaborer efficacement.
:		: - Les Conseillers ont été priés de convaincre la population
:		: à lutter contre les charlatans sur le terrain.
:		: La population touchée doit se faire soigner et non se
:		: confier aux charlatans.

.../...

(1)	(2)	(3)
RUKARA (suite): 15/4/1988	:	Le Conseil Communal a examiné 5 points :
:	:	a) Comment chaque Secteur par Umuganda peut se chercher
:	:	des recettes : des possibilités d'exploitation agricole
:	:	ont été envisagées.
:	:	b) Délimitations des propriétés foncières : Le Conseil
:	:	Communal s'est fixé un programme de délimitation des
:	:	parcelles nouvellement octroyées et des propriétés
:	:	de la Commune.
:	:	c) Les Conseillers ont été invités à sensibiliser la
:	:	population à la vaccination.
:	:	d) Le Conseil Communal a examiné le cas de MUTABAZI
:	:	Etienne qui voulait vendre une maison pour se faire
:	:	soigner. La demande a été acceptée.
:	:	e) Les Conseillers ont été informés de la procédure à
:	:	suivre pour sanctionner les membres des Comités de
:	:	Cellules défaillants.
:	:	f) Le Conseil Communal a regretté des faibles recettes
:	:	enregistrées pour les cotisations du M.R.N.D. 1988 et
:	:	a promis de s'y mettre.
13/5/1988	:	Les Conseillers Communaux ont été invités à sensibiliser
:	:	la population à :
:	:	• Entretien des cafés;
:	:	- Travailler dans leurs champs les après-midi au lieu
:	:	de ^{les} passer dans les cabarets.
:	:	- Tailler les boisements avant la saison sèche;
:	:	- S'acquitter des cotisations du M.R.N.D.
:	:	Les Conseillers Communaux ont été également invités à
:	:	redynamiser les membres des Comités de Cellules et à
:	:	contrôler les cabarets.
3/6/1988	:	- Le Conseil Communal a examiné les possibilités de
:	:	construction du C.C.D.F.P.: 1.400.000.FRW sont déjà
:	:	disponibles, il faudra chercher ailleurs les fonds
:	:	restants. L'entrepreneur MURENZI Edouard a été retenu
:	:	pour 4.521.015 FRW de devis.
:	:	- Au point divers : Le Conseil Communal a examiné l'état
:	:	d'avancement des travaux de L.A.E. La situation a été
:	:	jugée satisfaisante.

.../...

(1)	(2)	(3)
RUKARA (suite): 10/9/1988		: Le Conseil Communal a examiné 5 points :
:		: 1. La construction de 10 locaux de classes dans les
:		: Secteurs RWIMISHINYA, KIYENZI, RUKARA, GAHINI,
:		: RYAMANYONI.
:		: Le Conseil Communal s'est décidé d'accélérer les travaux
:		: qui seront en briques adobes.
:		: 2. Les propriétés foncières de la Commune : Il a été
:		: rappelé de clôturer les propriétés communales pour
:		: éviter la pénétration des cultivateurs.
:		: 3. Exécution des jugements : Les Conseillers ont été
:		: priés d'exécuter les jugements rendus définitivement,
:		: sans quoi crée l'insécurité.
:		: 4. Préparation des élections : Les directives ad hoc ont
:		: été fournies.
:		: - Au point divers : - La Commission Préfectorale de
:		: L.A.E. visitera RUKARA le 29/9/1988, il fallait s'y
:		: préparer.
:		: - Les Conseillers ont été priés de sensibiliser la
:		: population à abandonner la polygamie.
:		: - MBONIGABA de la Cellule RYAKIRENZI, Secteur RUKARA
:		: a eu l'autorisation de vendre sa parcelle pour faire
:		: soigner son enfant malade.
:		: Les résolutions de ce Conseil ont été approuvées par
:		: le Préfet.
23/9/1988		: Le Conseil Communal a examiné 5 points :
:		: 1. L'ouverture et le fonctionnement des cabarets : Le
:		: Conseil Communal fera un tour dans les Secteurs pour
:		: s'en rendre compte et prendre des mesures ad hoc.
:		: 2. Certaines gens commencent à installer des maisons sur
:		: la route asphaltée KAYONZA-KAGITUMBA sans respecter
:		: les 20m réglementaires (voir Secteur KAWANGIRE).
:		: Le Conseil Communal s'est rendu sur les lieux et a
:		: donné 3 mois aux concernés pour évacuer leurs maisons.
:		: Les vendeurs de parcelles sur les lieux se verront
:		: frappés de 2.000 FRW d'amende.
:		: 3. Sur cette route, certains commencent à introduire des
:		: requêtes, comme quoi ils avaient des biens endommagés
:		: et non expropriés. Il faudra les décourager.
:		: 4. Les Conseillers ont eu des directives concernant les
:		: élections présidentielles et législatives de Décembre
:		: 1988.

.../...

(1)	(2)	(3)
RUKARA (suite):	:	5. Au point divers : Le Conseil Communal a accordé une
:	:	propriété foncière à KABIRIGI Désiré dans la Cellule
:	:	KINYINYA, Secteur KIYENZI.
:	:	- MUNYANDEKWE Pascal a eu une réponse positive sur sa
:	:	demande de vendre 50/30m de terre pour faire soigner
:	:	son enfant.

f.2. Réunions des Commissions Techniques.

Commune (1)	Date (2)	Thèmes abordés (3)
BIRENGA	22/9/1988	1. Election du Président de la Commission Technique;
:	:	2. Composition, Fonctionnement et Attributions de la
:	:	Commission Technique.
:	:	3. Tâches importantes à faire par la Commission
:	:	Technique au cours du 4ème trimestre 1988.
:	:	4. Calendrier des réunions au cours du 4ème trimestre 1988.
:	22/10/1988	1. Examen des prévisions du budget communal pour l'
:	:	exercice 1989.
:	:	2. Divers :
:	:	a) Projet d'électrification de la zone de BARE,
:	:	projet dont le Représentant de l'AGO.R.D. SUD
:	:	GISAKA demande que la Commission Technique fasse
:	:	une étude de son impact socio-économique.
:	:	b) Le problème des commerçants en possession des
:	:	registres de commerce qui se lamentent que le
:	:	commerce au marché de mêmes articles que ceux dans
:	:	leurs magasins fait que leurs marchandises ne sont
:	:	pas bien achetées.
:	10/12/1988	- Projet de plan de la monographie de la Commune.

N.B. : Le 2 Octobre 1988, les Conseils Communaux de toutes les Communes se sont réunis pour la clôture définitive des inscriptions aux registres du rôle.

.../...

(1)	(2)	(3)
RUKIRA	: 18/1/1988	: 1. Elaboration de la monographie communale, exercice 1987.
	:	: 2. Pôle de développement de la Commune.
RUSUMO	: 7/1/1988	: 1. Etude des Projets de Développement à inscrire dans
	:	: le 4ème plan quinquennal.
	:	: 2. Election du rapporteur de la Commission Technique.
	: 27/5/1988	: 1. Etude des petits projets de développement.
	:	: 2. Divers.
	: 21/9/1988	: - Elaboration de la monographie communale, exercice 1987.
MUGESERA	: 14/8/1988	: 1. Approbation du P.V. de la réunion de la Commission
	:	: Technique du 14/2/1988.
	:	: 2. Entretien des routes qui relient la Commune MUGESERA
	:	: à d'autres régions du Pays.
	:	: 3. Création d'une école secondaire privée à ZAZA.

f.3. Réunions des Conseils Communaux de développement.

Commune	Date	Thèmes abordés
BIRENGA	: 30/7/1988	: 1. Participation de la Commune dans la construction du
	:	: marché de KIDUNGO.
	:	: 2. Création d'une école secondaire privée à MUTENDERI.
RUSUMO	: 4/3/1988	: - Aide aux nécessiteux.
	: 5/5/1988	: 1. "Défense du revenu du paysan", Mot d'ordre lancé par
	:	: le Chef de l'Etat, Son Excellence le Général-Major
	:	: HBYARIYAMA Juvénal, Président de la République et
	:	: Président-Fondateur du M.R.N.D.
	:	: 2. Cotisation des agents de l'Etat et des commerçants
	:	: dans la construction des bâtiments administratifs.
	:	: 3. Divers.
SAKE	: 25/7/1988	: 1. Promotion de l'enseignement;
	:	: 2. Entretien de la parcelle abritant l'immeuble du
	:	: bureau communal.
	:	: 3. Divers.
KIGARAMA	: 7/10/1988	: 1. Les problèmes de la jeunesse;
	:	: 2. Utilisation de l'eau potable;
	:	: 3. Programme d'alphabétisation;
	:	: 4. Travaux de L.A.E.

.../...

f. 4. Autres réunions dirigées par les autorités communales.

Commune	Date	Genre de réunion	Thèmes abordés
(1)	(2)	(3)	(4)
BIRENGA	11/1/1988	Réunion du Conseil Communal et des membres des Comités de Cellules.	Analyser l'état d'avancement des travaux de L.A.F. et adopter une stratégie appropriée
	Du 13/2 au 7/3/1988	Réunion de la population	<ul style="list-style-type: none"> a) Politique : <ul style="list-style-type: none"> - Cotisation du M.R.N.D. - Animation b) Administration : <ul style="list-style-type: none"> - Requêtes de la population - Exécution des jugements - Recensement - Sécurité c) Economie : <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs de l'année 1988 - Maladies de la bananeraie et des caféiers - Les travaux de L.A.F. - Collecte des impôts, taxes et cotisations demandées. d) Affaires Sociales : <ul style="list-style-type: none"> - Santé - Education - Formation populaire - Jeunesse
	18/5/1988	Réunion de la population	Emettre les avis sur le thème de la défense des revenus des paysans

(1)	(2)	(3)	(4)
BIRENGA (suite)	14/10/1988	Réunion du Conseil	1. Les travaux de L.A.E.
		Communal et des	2. Umuganda
		membres des Comités	3. Alphabétisation
		de Cellules.	4. Perception des impôts et taxes
RUKARA	13, 14/5/	Réunion de la popu-	Emettre les avis sur le thème de défendre les intérêts des paysans
MUGESERA	1988	lation	
KICARAMA			
MUHAZI			
RUKIRA	7/10/1988	Réunion du Conseil	1. Sécurité
		Communal et des	2. Délimitation des parcelles
		membres des Comités	3. Réalisations du Projet "AIDE ET ACTION"
		de Cellules	4. Elections de Décembre 1988
			5. Travaux de L.A.E.
			6. Rentrées des recettes communales
SAKE	6/4/1988	Réunion du Conseil	1. Sensibiliser la population à l'Umuganda et contribuer avec l'organisme "AIDE ET ACTION" à construire les écoles primaires.
		Communal, des	
		membres des Comités	2. Intensifier les perceptions de l'impôt et les cotisations du M.R.N.D.
		de Cellules, du	3. Les travaux de L.A.E.
		Représentant de	
		"Aide et Action", de	
		l'Inspecteur de Sec-	
		teur, de l'Agronome	
		de Commune et du	
		Comptable Communal	

(1)	(2)	(3)	(4)
SAKE (suite)	15/4/1988	Réunion du Conseil	1. Les travaux de L.A.E.
		Communal et des	2. Demander aux membres des Comités de Cellules de recenser les enfants à vacciner.
		membres des Comités	
		de Cellules	
	14/5/1988	Réunion de la population	Examiner les possibilités de défendre les intérêts des paysans
	2/12/1988	Réunion des Chefs de service	1. Le projet d'exploitation halieutique de BAVUGIRIJE Nicolas dans les lacs MUGESERA et SAKE.
			2. Au point divers :
			a) Le budget communal 1989
			b) Cotisation du M.R.N.D. 1989
			c) Situation des préparatifs de Décembre 1988
			d) Cotisation pour construction C.C.D.F.P.
			e) Umuganda
			f) Recensement
			g) Adduction d'eau
			h) Associations et Coopératives
			i) Récupération du patrimoine communal
			j) Planification de la Commune
			k) Confection du rapport annuel d'activités de la Commune
			l) Sensibiliser la population à lutter contre la malaria et élaborer un plan de travail dès l'année 1989.

.../...

(1)	(2)	(3)	(4)
MUGESERA	: Du 21/1 au: Réunion de la popu- : 1. Travaux de L.A.E.		
	: 13/2/1988 : lation : 2. Formation dans les C.C.D.F.P.		
		: 3. Développement de la population dans l'ensemble.	
	: 1/6/1988 : Réunion du personnel: Sensibiliser les agents oeuvrant dans la Commune à la création d'une école secondaire communal et enseignants, privée à ZAZA.		
	: 18/6/1988 : Réunion du Conseil : 1. Perception des cotisations du M.R.N.D. et des membres des : 2. Perception de l'impôt C.P.M. Comités de Cellules : 3. Sensibiliser la population à pailer les caféiers et entretenir les ouvrages de L.A.E.		
		: 4. Préparation de la fête du 5 Juillet 1988.	
	: 6/8/1988 : Réunion de la popu- : 1. Sécurité dans la Commune lation : 2. Agriculture : 3. Impôts et cotisations : 4. Festival de la Jeunesse 1988 : 5. Divers :		
		a) Formation des animateurs ONAPO	
		b) Sensibiliser la population à faire vacciner les chiens.	
KABARONDO	: 22,23,29 : Réunion de la popu- : 1. Accélération des travaux de L.A.E. et 30/1/88: lation : 2. Objectif 1988 : "Défense des revenus des paysans" : 3. Rentrée des recettes communales : 4. Amélioration de la santé de la population.		

.../...

(1)	(2)	(3)	(4)
KABARONDO (suite)	8/7/1988	Réunion du personnel communal	<ol style="list-style-type: none"> 1. Respect des heures de service 2. Les absences au service qui doivent être autorisées par le Bourgmestre et par les Chefs de service pour les autres agents. 3. Umuganda 4. Animation.
KAYONZA	6/8/1988	Réunion de la population	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sécurité dans la Commune 2. Lutte contre l'analphabétisme 3. Inauguration du bureau de Secteur SHYOGO 4. Promotion des associations et coopératives 5. Réglementation en vigneur concernant la vente ou la cession de propriétés foncières 6. Aide aux familles éprouvées par les pluies d'Avril-Mai 1988 7. Présence de chenilles dans les papates douces 8. Exécution des jugements 9. Cotisations du M.R.N.D. et C.C.D.F.P. KAYONZA 10. Entretien des canons 11. Journée de la Culture et de l'Alphabétisation 12. Préparation des élections de Décembre 1988.
RUTONDE	22/1/1988	Réunion de la population	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lutte contre la malaria 2. Sensibiliser la population à la démographie galopante et au problème d'auto-suffisance. 3. Directives du MININTER sur les cotisations.

.../...

(1)	(2)	(3)	(4)
MUHAZI	1/9/1988	Réunion du personnel communal	1. Ponctualité et assiduité au travail 2. Différentes anomalies constatées dans les différents services.
	17/9/1988	Réunion des Conseillers et des agents chargés de l'agriculture et ceux chargés de l'élevage	Evaluer l'état d'avancement des travaux de L.A.E. et arrêter les mesures à prendre.
RUKARA	19/8/1988	Réunion de la population	1. Election présidentielle du 19 Décembre 1988 2. Exécution des jugements 3. Entretien des caféiers 4. Travaux de L.A.E. 5. Pêche frauduleuse dans le lac MUHAZI 6. Protection des lieux expropriés par le Gouvernement sur la route KAYONZA-KAGITUMBA. 7. Impôts et cotisations 8. Déplacement de la population vers les pays limitrophes 9. Construction de locaux pour les classes du primaire 10. Requêtes de la population 11. Elevage moderne 12. Commerce des boissons alcooliques 13. Recensement 14. Regroupement de la population dans des associations-coopératives.

.../...

(1)	(2)	(3)	(4)
RUKARA (suite) :	:	:	:
:	:	:	: 15. Aménagement du marais de CYATOKWE par le MINAGRI et le Projet KIBUNGO II
:	:	:	: 16. Culture de la semence de sorgho accordée par BHALIRWA
:	:	:	: 17. Préparation du 2ème Festival de la Jeunesse et de la Semaine de la Population
:	:	:	: 18. Exploitation des parcelles accordées par la Commune
:	:	:	: 19. Cotisations M.R.N.D.
:	:	:	: 20. Umuganda.
:	:	:	:
: 21/10/1988 :	:	:	: Réunion de la popu- : Donner des éclaircissements sur des lettres anonymes accusant le Bourgmestre d'avoir
:	:	:	: lation des Secteurs : détourné les cotisations destinées à la construction du bureau de Secteur KAWANGIRE,
:	:	:	: RUKARA et KAWANGIRE : d'avoir vendu le cyprès de KINUNGA, d'avoir distribué des parcelles aux abords du
:	:	:	: lac MUHAZI à ses amis et d'avoir vendu à son profit 25 sacs de café de l'Umuganda.

.../...

e) LE RECENSEMENT ADMINISTRATIF DE LA POPULATION.

Le recensement de la population préfectorale pour l'année 1988 se chiffre à 432.921 habitants dont 211.887 de genre masculin et 221.034 de genre féminin. La population masculine et féminine sont respectivement de 48,9% et 51,05% de la population totale de la Préfecture.

Population par ethnies et sexes au 31 Décembre 1988.

Commune	Sexe		Ethnie					T O T A L
	Masculin	Féminin	HUTU	TUTSI	TWA	NATURALISE		
BIRENGA	21.116	22.297	40.147	3.252	14	-	43.413	
RUKIRA	18.026	17.944	33.754	2.216	-	-	35.970	
RUSUMO	32.746	31.357	58.954	5.132	17	-	64.103	
SAKE	19.480	21.307					40.787	
MUGESERA	22.387	23.731	41.137	4.966	15	-	46.118	
KIGARAMA	19.384	20.175	38.056	1.446	31	26	39.559	
KABARONDO	15.023	16.952	29.410	2.481	57	27	31.975	
KAYONZA	12.169	13.784	23.377	2.418	154	4	25.953	
RUTONDE	15.263	15.761	31.636	6.738	104	-	38.478	
MUTHAZI	19.059	19.419	25.831	4.983	210	-	31.024	
RUKARA	17.234	18.307	32.905	2.512	117	7	35.541	
T O T A L	211.887	221.034					432.921	

N.B. : Au moment de la confection de ce rapport, la Commune SAKE n'avait pas encore fourni son rapport annuel 1988.

.../...

Naissances enregistrées au cours de l'année: 1988.

Communes	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Decembre	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BIRENGA	48	28	48	49	163	171	78	82	73	65	125	135	55	61	76	85	38	58	24	35	52	56	61	64
RUKIRA	20	31	49	45	48	40	37	19	26	24	41	61	:	:	:	:	:	:	54	43	31	35	21	29
RUSUMO	101	93	132	105	103	95	73	92	39	34	157	153	73	72	70	65	20	16	81	78	55	60	70	70
SAKE	40	52	69	54	62	57	35	32	4	40	85	101	55	49	58	71	19	15	:	:	101	85	16	12
MUGESERA	12	17	39	44	34	38	42	49	57	48	56	38	59	59	43	44	20	20	24	26	21	26	8	7
KIGARAMA	6	6	18	20	5	3	12	8	8	10	4	8	36	33	59	57	33	41	44	45	44	44	29	33
KABARONDO	55	54	456	481	47	51	40	48	50	45	60	38	45	31	29	14	41	38	26	28	34	46	14	18
KAYONZA	31	32	26	32	40	39	39	20	32	43	52	30	30	40	40	54	36	37	24	24	19	24	6	6
RUFONDE	20	20	45	39	42	45	34	27	22	29	60	48	24	26	44	31	22	24	19	31	32	23	25	36
MUHAZI	62	48	61	68	73	103	56	62	86	83	72	77	69	79	56	59	6	5	21	27	55	60	87	78
RUKARA	56	49	58	68	21	17	33	42	38	29	65	56	40	33	40	23	21	22	19	21	38	28	11	17

N.B. : - Pour la Commune RUKIRA, il manque des données des mois de Juillet, Août, Septembre faute de rapport non transmis en ce qui concerne les naissances, les décès, les entrées,....
 - Pour la Commune SAKE, il manque des données du mois d'Octobre faute de rapport également non transmis à propos de ce genre de recensement.

....

Décès enregistrés au cours de l'année 1988.

Mois	: Janvier			: Février			: Mars			: Avril			: Mai			: Juin			: Juillet			: Août			: Septembre			: Octobre			: Novembre			: Décembre		
Communes	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F				
BIRENGA	: 9	: 8	: 14	: 7	: 7	: 6	: 6	: 9	: 5	: 8	: 6	: 22	: 18	: 8	: 10	: 9	: 8	: 3	: 2	: 3	: 3	: 11	: 8	: 7	: 7											
RUKIRA	: 4	: 6	: 7	: 8	: 5	: 2	: 1	: 5	: 6	: 1	: 9	: 11	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:					
RUSUMO	: 14	: 16	: 23	: 20	: 6	: 7	: 16	: 12	: 4	: 4	: 13	: 9	: 6	: 1	: 4	: 4	: 4	: 1	: 1	: 1	: 1	: 2	: 6	: 4	: 18	: 9	:	:	:	:	:					
SAKE	: 12	: 11	: 13	: 11	: 13	: 14	: 10	: 6	: 8	: 4	: 16	: 10	: 10	: 9	: 10	: 13	: 3	: 1	:	:	:	:	:	: 15	: 13	: 3	: 1	:	:	:	:					
MUGESERA	: 10	: 4	: 16	: 13	: 17	: 16	: 5	: 8	: 13	: 6	: 19	: 12	: 10	: 11	: 11	: 8	: 3	: 1	:	:	:	:	: 6	: 5	: 12	: 7	: 6	: 4	:	:	:					
KIGARAMA	: 7	: 14	: 16	: 14	: 7	: 5	: 11	: 9	: 5	: 3	: 1	: 3	: 3	: 5	: 10	: 9	: 4	: 3	: 11	: 10	: 14	: 12	: 14	: 9	:	:	:	:	:	:	:					
KABARONDO	: 26	: 21	: 18	: 23	: 23	: 19	: 21	: 12	: 16	: 16	: 13	: 10	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	: 11	: 12	: 15	: 10	: 3	:	:	:	:					
KAYONZA	: 11	: 5	: 8	: 6	: 3	: 4	: 14	: 3	: 8	: 5	: 9	: 9	: 8	: 2	: 8	: 5	: 4	: 4	: 4	: 4	: 4	: 6	: 14	: 7	: 2	:	:	:	:	:	:					
RUTONDE	: 11	: 8	: 17	: 10	: 16	: 13	: 10	: 14	: 9	: 12	: 19	: 23	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	: 12	: 7	: 16	: 7	: 14	: 13	:	:	:					
MUHAZI	: 20	: 14	: 23	: 13	: 13	: 10	: 18	: 19	: 21	: 8	: 19	: 27	: 15	: 17	: 15	: 14	: 4	: 1	:	:	:	: 12	: 11	: 19	: 14	: 24	: 24	:	:	:	:					
RUKARA	: 5	: 8	: 7	: 12	: 1	: 2	: 6	: 6	: 10	: 9	: 9	: 8	: 4	: 9	: 4	: 9	: 2	: 0	: 5	: 2	: 2	: 8	: 8	: 3	: 1	:	:	:	:	:	:					

.../...

Entrées enregistrées au cours de l'année 1988.

Communes	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
BIRENGA	-	3	2	1	-	9	7	9	6	7	4	4	1	2	2	8	25	0	-	2	2	4	8	13	
RUKIRA	4	3	4	3	1	2	5	3	3	3	6	-	-	-	-	-	-	-	2	1	-	-	4	10	
RUSUMO	24	39	64	44	98	125	51	42	43	54	109	91	2	0	210	120	98	23	0	618	522	97	83	41	38
SIKE	4	4	11	9	16	15	1	16	2	3	-	-	3	3	10	11	97	105	-	-	15	10	-	-	
MUCESERA	-	2	1	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	-	2	-	1	-	-	-	-	-	-	
KIGARAMA	-	-	1	1	12	12	3	6	1	2	2	1	-	2	8	15	89	115	9	14	24	17	1	6	
KABARONDO	-	-	19	19	3	3	2	2	1	1	-	-	13	13	9	9	13	13	2	2	5	2	2	2	
KAYONZA	9	8	4	9	20	22	12	11	1	3	20	13	6	6	33	39	4	14	3	4	1	3	3	-	
RUTONDE	1	1	2	10	4	9	4	6	6	7	2	7	-	1	1	3	3	10	-	11	2	3	1	5	
MUHAZI	8	8	1	3	2	5	9	2	-	4	2	4	1	1	3	11	1	6	1	2	5	5	1	1	
RUKARA	-	-	1	-	-	-	-	-	4	2	12	9	-	1	6	7	8	18	3	1	-	-	-	-	

.../...

Sorties enregistrées au cours de l'année 1988.

Mois	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
Communes	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BIRENGA	60	54	-	4	2	1	6	11	-	1	4	1	-	3	9	4	9	-	6	-	-	-	2	
RUKIRA	-	1	4	5	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18	55	-	-	1	3	
RUSUMO	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	1	-	2	-	-	6	1	5	-	-	-	-	
SAKE	-	-	1	2	-	-	-	-	5	13	-	11	-	2	58	71	1	-	-	-	-	-	-	
MGESEERA	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	11	-	3	-	5	1	11	-	1	2	11	-	
KIGARAMA	7	16	7	7	1	2	13	11	1	4	-	-	2	-	2	1	14	12	24	4	7	5	11	
KABARONDO	43	105	-	-	-	1	4	1	4	1	1	1	4	1	-	2	3	-	4	-	3	-	-	
KAYONZA	-	2	2	3	2	4	2	15	-	3	-	8	2	5	3	5	-	2	-	-	3	-	-	
RUFONDE	-	2	-	5	5	4	8	10	-	4	2	9	-	-	-	-	6	3	2	4	11	37	4	9
MUHAZI	1	4	1	1	5	56	4	12	-	4	11	22	6	16	-	-	6	8	1	3	1	4	4	
RUKARA	-	3	1	1	2	3	2	2	1	3	-	2	-	-	7	1	5	2	4	-	1	-	1	

Actes de mariages enregistrés au cours de l'année 1988.

Communes	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembr		Décembre	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BIRENGA	1	1	-	3	3	3	1	1	-	-	6	6	9	9	16	6	3	3	2	2	-	-	-	-
RUKIRA																								
RUSUMO	3	3	4	4	4	4	4	4	-	-	6	6	17	17	3	3	58	58	43	43	-	-	14	14
SAKE	4	4	13	13	8	8	3	3	-	-	1	1	6	6	5	5	10	10			1	1	10	10
MUGESERA	6	6	2	2	6	6	3	3	5	5	4	4	6	7										
KIGARAMA																								
KABARONDO																								
KAYONZA	2	2	2	2	1	1	3	3	-	-	5	5	3	3	6	6	8	8	3	3	4	4	3	3
RUTONDE																								
MUHAZI	3	3	3	3	9	9	4	4	4	4	5	5	12	12	12	12	18	18	7	7	8	8	4	4
RUKARA	6	6	5	5	7	7	7	7	4	4	13	13	14	14	9	9	19	19	5	5	5	5	1	1

N.D. : - Pour les Communes RUKIRA, KIGARAMA, KABARONDO et RUTONDE, les données manquent faute de rapports non transmis sur ce sujet.

.../...

Tableau : Répartition de la population par âges au 31 Décembre 1988.

Commune	BIRENGA	RUKIRA	RUSUMO	MUGESERA	KIGARAMA	KABARONDO	KAYONZA	RUTONDE	MUHIZI	RUKARA	SAKE	TOTAL										
Age	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F										
- 1 an	333	366	306	290	743	812	491	459	178	175	368	346	362	382	252	224	575	637	348	275		
1	524	663	342	394	1158	1228	319	332	257	243	613	671	276	263	373	363	526	595	549	529		
2	400	459	288	376	986	1013	801	759	213	324	576	541	274	288	420	445	593	610	363	386		
3	206	195	398	413	960	975	741	834	294	410	312	417	206	239	372	374	603	675	496	523		
4	642	635	238	218	1160	1252	431	592	389	394	635	509	170	175	336	358	528	558	590	566		
5	468	514	158	174	1362	1364	496	433	621	626	600	563	206	208	449	439	657	563	401	406		
6	1030	987	142	175	1110	870	716	639	452	570	557	571	207	191	446	395	613	559	255	246		
7	255	301	227	172	1007	1043	728	695	493	563	371	483	167	148	383	425	323	380	226	255		
8	642	646	1079	1095	875	1002	652	645	712	635	321	437	174	209	322	360	383	372	394	397		
9	293	303	1246	1255	855	917	714	658	594	642	202	205	168	173	408	347	427	473	337	386		
10	278	302	471	522	706	630	514	929	651	546	217	332	194	184	302	356	401	371	205	215		
11	617	636	254	222	965	779	761	714	569	561	217	201	210	219	364	362	350	338	165	177		
12	240	239	212	137	845	781	389	420	291	575	158	192	254	305	335	276	412	410	300	299		
13	231	213	70	106	788	690	247	217	609	697	156	162	235	326	332	427	351	403	275	233		
14	199	195	234	375	613	539	675	728	571	621	205	201	244	284	408	327	380	473	251	390		
15	99	126	412	424	766	756	183	236	382	424	225	237	249	295	383	371	467	502	457	510		
16	260	279	427	447	693	682	378	374	406	400	179	285	161	280	255	278	495	281	385	687		
17	179	189	366	406	654	688	302	371	186	379	163	344	157	269	307	344	451	427	266	380		
18	159	181	383	404	613	710	359	387	173	139	141	465	149	270	288	281	520	543	262	240		
19	169	177	222	275	631	587	523	544	180	183	147	158	156	283	347	263	487	474	298	228		
20	171	196	215	235	570	517	419	457	292	250	110	131	142	284	351	337	476	536	234	273		

.....

Age	BIRENGA		RUKIRA		RUSUMO		MUGESERA		KIGARAMA		KABARONDO		KAYONZA		RUTONDE		MURAZI		RUKARA		SAKE		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
21	189	194	224	283	551	514	382	431	233	232	136	140	139	198	360	285	416	423	193	292				
22	391	376	214	219	510	509	387	380	403	351	161	162	179	231	251	291	384	426	267	224				
23	433	446	387	301	513	455	380	420	378	337	173	174	197	177	247	234	328	474	265	289				
24	250	249	383	358	450	506	446	390	440	531	195	200	185	230	239	307	461	471	250	236				
25	197	205	371	359	516	511	460	540	320	327	220	209	196	186	285	254	445	432	270	335				
26	193	186	371	345	460	446	372	350	429	434	228	224	189	178	221	196	414	393	237	262				
27	283	205	365	333	453	669	417	421	361	398	178	188	186	154	281	227	425	387	346	272				
28	177	157	329	331	402	417	381	399	451	232	173	181	209	224	313	253	440	414	247	290				
29	180	166	312	326	575	377	513	356	364	358	199	183	205	163	296	183	452	455	274	272				
30	201	197	320	317	409	490	491	524	357	364	299	198	173	209	214	225	257	248	220	235				
31	154	155	314	322	456	265	399	334	385	330	132	222	217	204	204	304	269	251	276	310				
32	92	132	303	309	412	362	425	415	310	325	223	118	145	174	266	275	201	242	266	217				
33	156	196	225	187	355	297	357	365	339	337	146	133	155	139	153	296	173	199	216	235				
34	147	148	189	173	434	345	359	384	242	310	149	155	166	159	192	269	199	241	184	196				
35	189	189	167	167	355	358	289	281	329	253	163	171	147	162	225	298	217	229	200	231				
36	172	201	158	151	379	338	234	212	354	220	189	203	140	158	254	274	199	193	269	481				
37	185	194	176	142	324	307	244	275	211	167	126	156	161	179	232	136	165	177	172	212				
38	162	275	182	177	322	400	198	209	237	185	144	149	156	167	226	216	195	189	162	184				
39	149	181	167	160	316	295	213	272	169	151	147	157	197	148	222	320	169	178	186	180				
40	169	203	176	132	274	221	204	185	163	175	160	196	157	153	228	136	121	150	308	116				
41	145	142	148	141	319	228	182	151	198	181	188	218	182	188	132	241	104	104	286	277				
42	173	221	158	151	260	219	152	178	146	140	124	137	150	180	90	106	136	135	146	251				
43	101	191	136	155	254	263	138	186	200	207	135	147	184	192	122	125	111	136	269	113				

.../...

Commune	BIRENGA	RUKIRA	RUSUMO	JUGESERA	KIGARAMA	KABARONDO	KAYONZA	RUTONDE	MULLZI	RUKARA	SAKE	TOTAL
Age	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F	M : F
44	158 : 198	110 : 133	303 : 303	196 : 142	189 : 137	150 : 141	157 : 191	181 : 188	206 : 124	143 : 168	150 :	150 :
45	169 : 205	99 : 109	256 : 217	179 : 209	161 : 164	153 : 139	152 : 139	115 : 223	121 : 126	269 : 128 :	128 :	128 :
46	147 : 207	124 : 121	246 : 244	113 : 165	158 : 161	157 : 210	155 : 160	131 : 164	71 : 95	163 : 177 :	177 :	177 :
47	186 : 198	107 : 146	200 : 270	210 : 249	104 : 99	130 : 137	139 : 145	188 : 147	202 : 221	334 : 369 :	369 :	369 :
48	89 : 148	116 : 108	249 : 225	201 : 233	177 : 211	139 : 161	189 : 163	151 : 175	138 : 128	136 : 142 :	142 :	142 :
49	195 : 225	118 : 114	238 : 144	121 : 219	181 : 226	141 : 157	162 : 173	99 : 125	88 : 107	150 : 117 :	117 :	117 :
50	219 : 255	106 : 104	156 : 178	140 : 160	161 : 150	165 : 192	182 : 203	185 : 142	108 : 100	191 : 148 :	148 :	148 :
51	195 : 214	107 : 103	220 : 148	157 : 171	167 : 113	184 : 206	147 : 153	103 : 113	81 : 97	154 : 114 :	114 :	114 :
52	384 : 173	101 : 107	158 : 215	147 : 155	145 : 180	125 : 269	138 : 189	123 : 129	109 : 82	156 : 141 :	141 :	141 :
53	209 : 156	114 : 107	143 : 140	102 : 210	141 : 119	138 : 161	151 : 164	121 : 106	112 : 96	150 : 147 :	147 :	147 :
54	161 : 200	122 : 100	223 : 147	210 : 231	115 : 111	147 : 159	191 : 217	168 : 134	68 : 69	163 : 135 :	135 :	135 :
55	156 : 180	102 : 110	136 : 133	115 : 133	102 : 106	150 : 178	174 : 222	160 : 174	80 : 87	191 : 226 :	226 :	226 :
56	133 : 150	105 : 104	208 : 164	55 : 59	89 : 101	192 : 208	173 : 206	73 : 67	93 : 88	153 : 213 :	213 :	213 :
57	178 : 189	116 : 105	117 : 104	111 : 165	48 : 70	185 : 207	174 : 155	45 : 71	113 : 99	122 : 241 :	241 :	241 :
58	131 : 164	112 : 93	138 : 126	85 : 46	91 : 151	127 : 142	144 : 163	106 : 119	115 : 78	145 : 152 :	152 :	152 :
59	196 : 218	145 : 146	106 : 124	79 : 145	59 : 72	130 : 146	169 : 214	41 : 60	102 : 78	127 : 137 :	137 :	137 :
60	182 : 194	121 : 126	121 : 118	67 : 98	82 : 88	128 : 146	153 : 187	71 : 106	84 : 81	104 : 130 :	130 :	130 :
61	200 : 216	137 : 126	97 : 108	104 : 155	73 : 90	115 : 125	171 : 183	53 : 72	87 : 81	147 : 126 :	126 :	126 :
62	184 : 203	127 : 144	100 : 116	100 : 105	63 : 91	126 : 135	178 : 206	63 : 79	107 : 86	116 : 175 :	175 :	175 :
63	173 : 180	133 : 118	116 : 90	58 : 93	100 : 133	136 : 157	138 : 185	56 : 146	124 : 85	129 : 193 :	193 :	193 :
64	149 : 181	112 : 115	138 : 148	73 : 69	88 : 126	135 : 157	146 : 207	38 : 82	82 : 68	111 : 124 :	124 :	124 :
65 et plus	5.439 : 5.685	1.937 : 1.797	1.718 : 1.364	962 : 1.208	1.110 : 1.557	1.468 : 1.902	376 : 541	299 : 318	492 : 536	1289 : 1652 :	1652 :	1652 :
TOTAL	116.223 : 118.026	7.944 : 7.944	2.746 : 2.746	23.572 : 23.572	19.384 : 19.384	45.023 : 45.023	2.169 : 2.169	15.784 : 15.784	19.051 : 19.051	4.419 : 4.419	18307 :	18307 :

3. DU DOMAINE JUDICIAIRE.

a). Les Tribunaux.

a.1. L'état des infrastructures.

Le Tribunal de Première Instance de KIBUNGO et celui de Première Instance IIème Chambre de RWAMAGANA sont abrités dans les bâtiments vieux et exigus.

Hormis les tribunaux de Canton de BIRENGA, RUKIRA, RUSUMO, KABARONDO et MUHAZI qui sont abrités dans des bâtiments nouvellement construits, les autres à savoir ceux de SAKE, MUGESERA, KIGARAMA, KAYONZA, RUTONDE, et RUKARA sont encore logés dans les anciens bureaux Communaux en attendant que les Communes respectives soient à même de se construire des bâtiments appropriés aux services judiciaires. Le Tribunal de Canton de RUTONDE, se trouvant dans la parcelle de la Gendarmerie de Rwamagana, semblerait être démolie au détriment de l'extension de cette même gendarmerie.

a.2. Effectif du personnel au 31 décembre 1988.

Tribunal	Magistrats	Greffiers	Dactylographes	Plantons	Veilleurs	TOTAL
Ière Instance KIBUNGO:	5	3	3	1	2	14
IIème Chambre Rwamagana	4	3	3	4	1	13
Canton BIRENGA	4	1	1	1	-	7
Canton KABARONDO	3	1	1	1	1	7
Canton KAYONZA	3	1	1	2	-	7
Canton KIGARAMA	3	1	1	2	-	7
Canton MUGESERA	3	1	2	2	-	8
Canton MUHAZI	3	1	1	2	-	7
Canton RUKARA	3	1	-	2	1	7
Canton RUKIRA	2	1	-	2	-	5
Canton RUSUMO	3	2	-	2	-	7
Canton RUTONDE	3	2	2	1	-	8
Canton SAKE	3	1	1	2	1	8
TOTAL	42	19	17	21	6	105

.../...

Activités du Tribunal de 1^{ère} Instance de KIBUNGO.

Mois de :	Affaires pénales proposées en : : fixation chaque mois.	Affaires pénales jugées par le : : Tribiinstance chaque mois.	Litige fin : : chaque mois.	Poucentage.
Janvier	135	75	1741	
Février	110	56	1795	
Mars	90	61	1824	
Avril	95	49	1870	
Mai	88	80	1878	30,59%
Juin	101	99	1880	
Juillet	18	59	1839	
Août	81	88	1832	
Septembre	57	74	1815	
Octobre	40	63	1792	
Novembre	99	72	1819	
Décembre	269	100	1988	
TOTAL	1.183	876	22.073	

N.B. Les données pour les autres juridictions manquent faute de rapports non transmis à la Préfecture.

.../...

b). Les Parquets.

La Préfecture de KIBUNGO compte 3 parquets, à savoir le Parquet de KIBUNGO, le Parquet de RWAMAGANA et celui de KIREHE.

b.1. Personnel en Place.

- Il se compose de :
- : 1 Procureur de la Préfecture
 - : 3 Officiers du Ministère Public dont
1 est placé à KIREHE.
 - : 4 Secrétaires dont 1 est placé à KIREHE
 - : 1 Dactylographe
 - : 3 Plantons dont 1 est placé à KIREHE
 - : 1 Veilleur de nuit
 - : 10 I.P.J dont :
 - : 4 au Parquet de KIBUNGO dont 1 est placé à KIREHE.
 - : 1 au tribunal de canton de KIGARAMA
 - : 1 au tribunal de canton de KABARONDO
 - : 1 au tribunal de canton de MUGESERA
 - : 1 au tribunal de canton de SAKE
 - : 1 au tribunal de canton de RUKIRA
 - : 1 au tribunal de canton de RUSUMO.

Siège du Parquet de RWAMAGANA.

- Il se compose de :
- : 1 Officier du Ministère Public, Premier Substitut.
 - : 8 I.P.J. dont:
 - : 4 au Parquet de Rwamagana
 - : 1 au tribunal de Canton de MUHAZI
 - : 1 au tribunal de Canton de KAYONZA
 - : 1 au tribunal de Canton de BICUMBI
 - : 1 au tribunal de Canton de GIKORO
 - : 2 Secrétaires
 - : 2 Dactylographes
 - : 1 Planton
 - : 1 Veilleur de nuit

2. Personnel à recrutera). Siège du Parquet à KIBUNGO.

- : 2 I.P.J. à affecter à KIREHE
- : 1 Veilleur à affecter à KIREHE
- : 1 Dactylographe à affecter à KIREHE
- : 2 I.P.J. à affecter au Parquet de KIBUNGO
- : 2 Secrétaires à affecter au Parquet de KIBUNGO
- : 1 Chauffeur

.../...

b). Siège du Parquet de RWAMAGANA.

- 1 Officier du Ministère Public(second) au Parquet de RWAMAGANA.
- 1 I.P.J. au tribunal de Canton de RUKARA
- 1 Dactylographe près chaque Parquet de tribunal de Canton.

.../...

- 72 -
 Activités du Parquet de KIBUNGO.

Mois de	Affaires restantes: Affaires enregistrées: fin 1987.	AFFAIRES TERMINÉES.	Classées: Classées: Proposées en: Terminées et non : fin chaque mois.	S.S.(1): A.T.(2): fixation.	Dactylographiées.	Affaires restantes: Pourcentage.
Janvier	121	63	10	128	41	160
Février	113	40	5	95	70	133
Mars	197	38	4	133	76	155
Avril	116	35	0	91	94	145
Mai	240	47	0	92	83	123
Juin	187	39	4	120	92	147
Juillet	164	37	2	95	125	177
Août	106	46	6	92	140	139
Sep tembre	126	32	6	94	175	133
Octobre	109	31	3	101	27	107
Novembre	169	28	4	103	89	141
Décembre	87	37	1	51	66	139
T O T A L	240	473	45	1.195	-	92,49%

(1) S.S. = Sans suite.

(2) A.T. = Affaires traitées.

Les Activités du Parquet de FIMACANA.

Mois de :	Litige fin décembre 1987	Dossiers inscrits en 1988	Dossiers Clôturés en 1988	Litige fin chaque mois	
:	:	Fixés	Cl. per A.T. Cl.S.S.	:	
: Janvier	: 10	: 21	: 1	: 11	: 10
: Février	: :	: 15	: 4	: 11	: 6
: Mars	: :	: 29	: 4	: -	: 12
: Avril	: :	: 31	: -	: 12	: 34
: Mai	: :	: 50	: 3	: 6	: 21
: Juin	: :	: 52	: 2	: 20	: 22
: Juillet	: :	: 49	: 2	: 14	: 24
: Août	: :	: 43	: 3	: 7	: 42
: Septembre	: :	: 46	: -	: 7	: 56
: Octobre	: :	: 55	: 1	: 18	: 37
: Novembre	: :	: 52	: 2	: 15	: 31
: Décembre	: :	: 54	: 1	: 21	: 31
: T O T A U X	: 10	: 497	: 23	: 142	: :

A.T. = Affaires traités.
S.S. = Sans Suite.

c) Service Penitentiaire.

c.1. Prison de KIBUNGO.

La Prison de KIBUNGO a comme personnel de bureau un Directeur, un Directeur-Adjoint, deux Assistantes sociales ainsi qu'une Secrétaire. Le corps de Surveillants quant à lui, il est composé de 15 Surveillants.

Le moral des détenus est rehaussé par leurs dirigeants, les autorités qui collaborent étroitement avec la Prison ainsi que par les différentes confessions religieuses. Les visites et la correspondance sont les moyens par lesquels pas mal de litiges sont réglés.

En ce qui concerne les bâtiments, il est à noter que la prison elle-même est petite. Elle ne peut pas héberger tous les prisonniers qui entrent chaque jour; on est obligé de faire le transfert vers Rilima en Préfecture de KIGALI au moins quatre fois par an.

Pour question de santé, les prisonniers sont soignés à l'hôpital et ceux qui sont gravement malades y sont hospitalisés. Les maladies rencontrées sont surtout la grippe, la malaria, la diarrhée, la berberie, et la gâle.

Les femmes enceintes et les nourrissons vont tous les jours à la consultation accompagnées de leurs petits et bénéficient d'un repas émanant de leur famille.

Les prisonniers exercent des activités agro-pastorales. Au cours de l'année 1988, ceux-ci ont cultivé des haricots, du sorgho, du maïs, des carottes, les oignons, les choux, les arachides et autres.

Concernant l'élevage, ils ont des chèvres, des moutons et des cochons.

Les tableaux qui vont suivre nous montrent la situation du mouvement des détenus au cours de l'année 1988.

.../....

MOUVEMENTS DES DETENUS.
a) PREVENUS.

Mois de.	: Popul. début du												: Entrées.												: Libérés par												: Jugés Tribuns-												: Jugés												: Transférés												: Evadés												: Décés												: Total fin											
	: Mois.												: le Parquet.												: tance.												: C. Appel.												: du mois.																																																											
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T																																																						
Janvier	260	9	269	80	5	85	30	3	33	69	1	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	241	18	259	25																																																								
Février	241	10	251	100	35	35	29	6	35	100	1	109	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	203	9	212	22																																																								
Mars	203	9	212	133	17	150	17	6	23	104	8	112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	209	12	221	27																																																								
Avril	209	12	221	119	16	135	14	1	15	62	6	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	253	25	278	29																																																								
Mai	253	25	278	120	2	22	30	1	31	93	18	111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250	3	258	34																																																								
Juin	250	3	258	108	3	111	74	3	77	50	4	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	230	4	234	4																																																								
Juillet	230	4	234	109	3	112	12	1	13	84	2	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	239	4	243	4																																																								
Août	239	4	243	103	3	106	43	2	45	47	-	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	252	5	257	5																																																								
Septembre	252	5	257	110	1	111	56	3	59	40	1	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	262	2	264	2																																																								
Octobre	262	2	264	90	1	99	28	1	29	43	1	44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	289	1	290	1																																																								
Novembre	289	1	290	83	88	50	50	50	75	-	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	252	1	253	1																																																									
Décembre	252	1	253	104	2	106	23	-	23	37	1	38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	268	2	270	2																																																								
TOTAL	2890	93	2983	1272	88	1368	406	27	433	812	39	651	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2948	83	3031	83																																																								

.../...

b) CONDANNIES.

Mois de:	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	Total fin du mois.						
Popul. début du mois.	: Affectat° à des Libérés fin : Libérés con- ! Transférés : Evadés : Décédés : Total fin du mois.																					
travaux extér. : des paines. : dit ionnel.	:																					
Janvier	295	4	299	92	3	95	23	23	16	4	16	1	1	1	1	226						
Février	226	7	233	96	4	100	26	26	8	3	1	1	1	1	1	282						
Mars	282	4	286	96	4	100	13	13	9	153	1	1	2	1	1	284						
Avril	284	4	288	115	5	120	10	10	7	7	7	7	7	7	7	245						
Mai	245	7	252	116	4	120	28	28	2	13	14	145	1	1	1	275						
Juin	275	8	283	155	5	160	35	35	5	5	5	5	5	5	5	298						
Juillet	298	9	307	115	5	120	30	31	1	1	1	1	1	1	1	262						
Août	362	10	372	144	6	150	31	32	5	3	11	1	1	1	1	371						
Septembre	271	7	378	144	6	150	25	27	115	115	115	115	115	115	115	284						
Octobre	284	8	292	150	6	156	15	15	15	15	15	15	15	15	15	321						
Novembre	321	9	330	174	6	180	15	15	15	15	15	15	15	15	15	284						
Décembre	384	9	393	150	4	154	22	22	5	5	5	5	5	5	5	392						
T O T A L	3727	86	3813	1547	58	1605	273	4	277	18	4	18	418	35	453	6	1	7	2	3824	91	3915

....

d) Centre de Reeducation et de Production de NSINDA.

Le centre de Reeducation et de Production de NSINDA compte dix agents et sept travailleurs journaliers.

Il a besoin d'une assistante sociale capable ou d'une infirmière.

Les bâtiments de ce centre ont été construits avant notre indépendance et jusqu'à présent ils n'ont jamais été réfectionnés. Il faudrait que le Ministère de la Justice pense à construire un nouveau bâtiment servant de dortoirs des femmes détenues.

Le logement des surveillants vient d'être achevé et comprend douze chambres et six salons.

Les agents du C.R.P. NSINDA avec les femmes détenues font diverses activités. Ils cultivent le riz, la café, les haricots, le maïs, les carottes, les choux et font l'élevage des poules pondeuses surtout, des chèvres, des lapins, des canards et des porcs.

Concernant l'encadrement moral et culturel, les détenues ont acquis diverses connaissances notamment l'alphabétisation, la couture, la broderie, le tricottage et le jardinage.

.../...

DEUXIEME CHAPITRE.

LES AFFAIRES POLITIQUES.

Introduction

Plusieurs événements politiques ont marqué l'année 1988 en Préfecture KIBUNGO.

Le premier trimestre de l'année 1988 a été marqué par la réunion du Congrès Préfectoral qui s'est tenue en date du 6/1/1988.

Les visites des personnalités nationales et étrangères ont été effectuées en Préfecture KIBUNGO au cours du même trimestre.

La Journée Internationale de la Femme a été célébrée en date du 8/3/1988 dans la Préfecture.

Le deuxième trimestre de l'année 1988 a été marqué par les travaux du Congrès Préfectoral qui s'est réuni en date du 13/6/1988.

Au cours du même trimestre, un concours d'animation a été organisé par les autorités préfectorales de KIBUNGO. Les délégués préfectoraux de KIBUNGO ont participé aux assises du VI^e Congrès National Ordinaire du M.R.N.D. du 25 au 29/6/1988.

Quelques personnalités étrangères ont été accueillies en Préfecture KIBUNGO.

Le troisième trimestre de l'année 1988 a été marqué par la Marche de Soutien du 2 juillet et les festivités du 5 juillet 1988.

En date du 21 juillet 1988, Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, Président de la République et Président-Fondateur du M.R.N.D. a dirigé

les cérémonies d'inauguration de l'adduction d'eau de NASHO réalisé par le Projet AZIN -AFRICARE.

Le quatrième trimestre de l'année 1988 a été caractérisé par d'intenses activités politiques qui se plaçaient surtout dans le cadre de la campagne pour les élections Présidentielles et législatives: réunion des organes préfectoraux du M.R.N.D., Visite présidentielle, réunion d'information politique au niveau des Communes et des secteurs.

Les réunions des organes communaux du M.R.N.D. ont été centrées en particulier sur la cotation des membres des comités de cellules et la situation des cotisations du M.R.N.D.

Une autre activité importante fut le recyclage des Conseillers Communaux organisé au mois d'octobre 1988.

.../...

1. ACTIVITES DES ORGANES DU M.R.N.D.

a) Réunions des Organes Préfectoraux

a.1. Du Comité Préfectoral.

Date	Thèmes abordés
1/2/1988	<p>- Examiner le document de travail issu des propositions venues de toutes les Communes de la Préfecture sur la préparation du IV^e Plan quinquennal de développement économique, social et culturel.</p>
11/6/1988	<p>1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du VI^e Congrès National du M.R.N.D.</p> <p>2. Examen du rapport du Comité Central du M.R.N.D. à soumettre au VI^e Congrès National Ordinaire du M.R.N.D.</p> <p>Ce rapport était composé de deux points essentiels à savoir</p> <ul style="list-style-type: none">- Réalisations de la Présidence du M.R.N.D. et du Comité Central du M.R.N.D.- Mise en application des résolutions du V^e Congrès National Ordinaire du M.R.N.D. <p>Concernant le premier point, le Comité Préfectoral a remercié vivement la Présidence du M.R.N.D. pour l'aide qu'elle n'a cessé d'accorder aux militantes et militants du M.R.N.D. tant pour les imprégner des idéaux du M.R.N.D. que pour soutenir leurs actions de développement.</p> <p>Pour le second point, le Comité Préfectoral s'est réjoui du fait que les dispositions contenues dans le discours du Président-Fondateur du M.R.N.D. lors de l'ouverture du V^e Congrès National Ordinaire du M.R.N.D. ainsi que les résolutions dudit Congrès ont été d'une manière générale mises en application, ceci dans la mesure des moyens et possibilités de notre Pays.</p>
16/8/1988	<p>1. Répartition de l'aide de 3.000.000 FRW que le Chef de l'Etat a accordée aux associations et groupements de jeunes de KIBUNGO en juillet 1988. Le Comité a décidé de répartir cette somme entre 24 groupements et associations de jeunes, à raison de 100.000F par groupement ou association. La somme restante de 600.000F devra être consignée à la Banque sur un compte-épargne pour aider dans l'avenir les groupements naissants.</p>

.../...

Date	Thèmes abordés
16/8/1988	<p>2. Démarrage de l'école agri-vétérinaire naissant à RWINKWAVU:</p> <p>Les membres du Comité Préfectoral ont demandé que l'ouverture de cette école soit faite dans les meilleurs délais et ont réitéré leur souhait que l'école ait le statut d'une école publique et garde la filière d'enseignement demandé à savoir une "section agri-vétérinaire".</p> <p>3. Divers:</p> <p>a) L'EQUIPE BIRENGA SPORT:</p> <p>Il a été demandé de soutenir l'Equipe "BIRENGA SPORT" qui est en voie de devenir l'équipe de la Préfecture et prendre le nom de "ETOILE DE L'EST".</p> <p>b) Le marché de KIBUNGO</p> <p>Les participants ont été informés que lors des cérémonies d'inauguration du Projet d'adduction d'eau à NASHO le 21 juillet 1988, le Chef de l'Etat a accordé à la Préfecture de KIBUNGO une somme de 7.000.000FR pour financer les travaux de démarrage de construction d'un marché moderne dans le centre urbain de KIBUNGO.</p> <p>c) Utilisation de l'aide accordée à la Jeunesse par le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.</p> <p>Il a été précisé qu'il s'agit d'un "fonds de garantie" pour de jeunes associés qui voudront demander des crédits dans des banques.</p>
4/11/1988	<p>1. Etablissement de la liste de 14 personnes parmi lesquelles seront choisis 10 candidats députés aux élections législatives du 26/12/1988.</p> <p>2. Préparation de l'accueil du Chef de l'Etat lors de Sa visite en Préfecture KIBUNGO le 15/11/1988.</p>
25/11/1988	<p>1. Campagne électorale</p> <p>2. Personnes qui ont travaillé à la promotion des sports et loisirs.</p> <p>3. Cotation et primes des membres des comités de cellules.</p> <p>4. Divers</p> <ul style="list-style-type: none">• Aide accordée par le Chef de l'Etat aux groupements des jeunes.• Evaluation des travaux préliminaires de L.A.E.• Cotisations du M.R.N.D.• Ecole Agri-vétérinaire envisagée à RWINKWAVU.

.../...

A. 2. Du congrès Préfectoral.

Date	Thèmes abordés
6/1/1988	<ul style="list-style-type: none"> : - Le Procès-verbal de la réunion du Congrès Préfectoral du 5/2/1987 : - Le rapport d'activités 1987 : - Le problème de baisse de rentabilité du Périmètre Rizicole de RWAMAGANA. : : Avant de clore ses travaux, le Congrès Préfectoral a adressé un message de soutien au Chef de l'Etat, et lui a formulé ses vœux de Nouvel an 1988.
13/6/1988	<ul style="list-style-type: none"> : 1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du Congrès National Ordinaire du M.R.N.D. : 2. Examen du rapport du Comité Central du M.R.N.D. à soumettre au VI^e Congrès National Ordinaire du M.R.N.D. : 3. Divers: <ul style="list-style-type: none"> : - Calendrier de visite des réalisations de L.A.E. : - Cotisations du M.R.N.D. : - Vente de café : - Vente de denrées alimentaires : - Fête du 1^{er} et 5 juillet et quinzaine des Projets, édition 1988 : - Biens Publics.
4/11/1988	<ul style="list-style-type: none"> : 1. Election des candidats-députés : 2. Préparation de l'accueil du Chef de l'Etat lors de sa visite du 15/11/1988. : : b. <u>Réunions des organes communaux.</u> : b.1 <u>Du Comité Communal.</u>
Commune	Date : Thèmes abordés
BIRENGA	<ul style="list-style-type: none"> : 22/1/1988: - Examiner le rapport d'activités 1987 à soumettre au Congrès Communal qui devait se réunir ultérieurement.
RUKIRA	<ul style="list-style-type: none"> : 25/10/88: - Cotation et primes des membres des comités de cellules, exercice 1988
RUSUMO	<ul style="list-style-type: none"> : 15/4/88 : - Remplacement des membres des comités de cellules qui ont cessé leurs fonctions : - Proposition d'augmentation du nombre de secteurs et de celui des cellules du M.R.N.D. : - Divers: : - Situation des cotisations du M.R.N.D. : - Répartition des prix aux Communes pour la L.A.E. : - Aide accordée par la Présidence du M.R.N.D. pour les activités du MRND dans les Communes. : - Cotation des membres des comités de cellules.

COMMUNE	Date	Thèmes abordés
RUSUMO, suite	28/10/88	- Cotation et primes des membres des comités de cellules, Exercice 1988
SAKE	21/10/88	- Cotation et primes des membres des comités de cellules, exercice 1988 - Cotisation du MRND - Diverses communications: - Projet de construction du CCDFP de la Commune SAKE - Frais de scolarité.
MUGESERA	5/12/88	- Cotation et primes des membres des comités de cellules, exercice 1988 - Cotisation du MRND. - Evaluation des travaux de L.A.E.
KIGARAMA	16/10/88	- Cotation et primes des membres des comités de cellules, exercice 1988. - Le marché de REMERA - L.A.E. - "UMUGANDA" - Cotisation du MRND.
KABARONDO	2/10/88	- Cotation et primes des membres des comités de cellules, exercice 1988 - Cotisation du MRND - Inscription au registre du rôle.
KAYONZA	7/10/88	- Cotation et primes des membres des comités de cellules, exercice 1988
RUTONDE	22/4/88	- Lutte contre l'analphabétisme - Problème des enfants nés d'unions illégales - Divers: Le Bourgmestre a porté à la connaissance des participants qu'il sera prochainement ouvert une école privée à RWAMAGANA avec les filières littéraire et économique, et que pour en être membre, les salariés cotiseront 10.000 F et les non-salariés 1.000 F seulement.
	22/10/88	- Cotation et primes des membres des comités de cellules, exercice 1988.
RUKARA	5/6/1988	- Rapports des conseillers sur le mauvais comportement de certains membres des comités de cellules - Animation dans les secteurs - Sécurité dans la Commune - La CESTRAR - Cotisation du MRND.
	25/9/1988	- Examen de six cas des membres des comités de cellules qui ont obtenu la cote "ASSEZ BON" (NTAMWETE) : .../...

b.2 Du Congrès Communal.

Commune	Date	Thèmes abordés
RUKIRA	14/12/1988	- Modalités d'élaboration du plan de développement de la Commune RUKIRA.
RUSUMO	4/1/1988	- Examen du rapport d'activités 1987. Ce rapport comprenait les points ci-après: • La production agricole • La mise en application des résolutions des réunions du Conseil Communal en ce qui concerne la L.A.E. • Les cotisations du MRND • Le recensement de la population • L'exécution des jugements • Les finances communales
	15/6/1988	- Rappel des recommandations émises par le Congrès communal lors de sa dernière réunion du 4 janvier 1988 - Remplacement de certains membres des comités de cellules - L'animation - Cotisations du MRND - Elections Présidentielles et législatives de décembre 1988 - L'économie dans la Commune - Affaires socio-culturelles - Jumelage- coopération - Sécurité - Divers: • Le Bourgmestre a signalé que le Gouvernement rwandais a octroyé à la Commune de RUSUMO une somme de 1.000.000F pour l'exploitation des marais. • Il a rappelé qu'il faut bien se préparer aux festivités du 5 juillet 1988. • Il a demandé que la population de RUSUMO donne sa contribution aux compatriotes éprouvés par les éboulements en Préfecture RUHENGERI.

.../...

C. Autres réunions dirigées dans le cadre du M.R.N.D. dans les
Communes

En date du 27 avril 1988, le Bourgmestre de la Commune KAYONZA a dirigé une réunion des conseillers communaux et des Responsables de cellules. La réunion a examiné les points ci-après:

- Cotisation du M.R.N.D.
- Travaux de L.A.E.
- Remplacement des membres des comités de cellules
- L'Umuganda.

En date du 14/10/1988, le Bourgmestre de la Commune RUKARA a dirigé une réunion des conseillers communaux et des membres des comités de cellules.

A l'ordre du jour figuraient les points ci-après:

- Impôts et taxes communales
- Cotisations du MRND
- Cotation des membres des comités de cellules
- Evaluation des travaux de L.A.E.
- Personnes sans carte d'identité
- Occupations non autorisées des terres
- Résolutions du VI^e Congrès National Ordinaire du M.R.N.D.

2. Etat des cotisations du M.R.N.D.

1. Cotisations perçues par les Communes au 31/12/1988.

COMMUNE	PREVISIONS			REALISATIONS			%
	Non-salariés	Salariés	Commerçants	Non-salariés	Salariés	Commerçants	
1. SAKÉ	1.637.900:	30.276:	78.500 :	1.746.676:	1.589.200:	27.984:	98,11
2. BIRENGA	1.662.500:	32.466:	137.000 :	1.831.966:	1.553.545:	32.866:	94,67
3. KABARONDO	1.259.300:	24.168:	139.500 :	1.422.968:	1.198.000:	23.410:	92,23
4. MDEAZI	1.404.000:	25.104:	80.000 :	1.509.104:	1.300.900:	25.691:	91,40
5. RUKIRA	1.494.900:	32.221:	93.000 :	1.620.121:	1.234.800:	35.735:	90,16
6. MUGESERA	1.568.400:	42.650:	30.000 :	1.641.050:	1.402.800:	29.129:	89,23
7. KAYONZA	1.319.100:	27.316:	49.000 :	1.395.416:	1.148.200:	27.182:	86,51
8. KIGARAWA	1.792.600:	31.499:	95.000 :	1.919.099:	1.537.400:	30.500:	85,99
9. RUKARA	1.646.400:	27.161:	30.000 :	1.703.561:	1.373.000:	36.794:	85,30
10. RUTONDE	1.122.700:	29.429:	62.000 :	1.214.129:	940.600:	26.660:	83,86
11. RUSUNGO	2.515.900:	38.941:	119.000 :	2.673.841:	1.802.100:	42.181:	72,80
TOTAL	17.423.700:	341.231:	913.000 :	18.677.931:	15.080.545:	338.132:	87,49

.../...

2. Cotisations perçues par Les Entreprises Publiques et Privées.

Service ou Entreprise	Montant perçu en : 31/12/1988(enFRW)
- Pêcheurie IHEMA	: 19.401
- Comptabilité de Préfecture	: 183.271
- Groupe Scolaire de ZAZA	: 9.058
- E.N.P. (Filles) de ZAZA	: 6.032
- Riziculture de RWAMAGANA	: 29.757
- ORINFOR/C.R.I KIBUNGO	: 4.332
S/Préfecture RWAMAGANA	: 91.182
- Camp Militaire KIBUNGO	: 202.212
- Télécoms KIBUNGO	: 3.425
- Postes KIBUNGO	: 3.808
- Météo KIBUNGO	: 1.829
- C.R.H.T. Hôtel AKAGERA	: 51.507
- Banque Populaire KIBUNGO	: 3.198
- Ecole d'Economie et de Commerce de RWAMAGANA	: 4.350
- Hôpital de GAHINI	: 26.107
- Personnel congrégation des Soeurs Bernardines de RWAMAGANA	: 3.258
- Papeteries du RWANDA à ZAZA	: 46.356
- SOCOPHAKI (Pharmacie)	: 5.000
- Gendarmerie Groupement KIBUNGO	: 50.340
- Economat Général KIBUNGO	: 51.459
T O T A L	: 759.882

.../...

3. Animation.

L'année 1988 a connu un concours d'animation organisé par les autorités Préfectorales de KIBUNGO, dans le but de sélectionner les meilleurs numéros qui devraient passer sur les antennes de Radio-RWANDA au cours de la tenue du VI^e Congrès National Ordinaire du MRND. Le concours a été organisé au cours du mois de juin 1988 et la sélection s'est déroulée comme suit:

Le 2 juin 1988:

- Rencontre à RWAMAGANA des groupes d'animation des quatre communes de la Sous-Préfecture RWAMAGANA.

Le classement a été le suivant:

Place	: Commune	: Points obtenus sur 100
1	: RUKARA	: 84,11
2	: MUHAZI	: 75,5
3	: RUTONDE	: 70,25
4	: KAYONZA	: 66

- Rencontre à KIREHE des groupes de deux communes de la Sous-Préfecture de KIREHE.

Le classement a été fait comme suit:

Place	: Commune	: Points obtenus sur 100
1	: RUSUMO	: 76,1
2.	: RUKIRA	: 74,1

- Rencontre à KIBUNGO des groupes des cinq communes ne dépendant pas de l'autorité Sous-Préfecturale.

Le classement fut le suivant:

Place	: Commune	: Points obtenus sur 100
1	: KABARONDO	: 82
2	: MUGESERA	: 69,6
3	: BIRENGA	: 68,8
4	: KIGARAMA	: 62
5	: SAKE	: 60,4

Le 11 juin 1988

- Rencontre à RWAMAGANA des groupes-choix des cellules spécialisées de cette Sous-Préfecture. Les résultats ont été les suivants:

Place	: Cellules spécialisées	: Points obtenus sur 100
1	: S/Préfecture RWAMAGANA	: 75,25

.../...

Place	: Cellules spécialisées	: Points obtenus sur 100
2	: Hôpital + Secteur Minier : RWINKWAVU	: 74,62
3	: Riziculture de RWAMAGANA	: 63,12
4	: Hôpital RWAMAGANA	: 56,25
5	: Sanatorium GISHALI	: 56

- Rencontre à KIBUNGO des groupes-chocs des cellules spécialisées du Chef-lieu de Préfecture. Ci-après, les résultats obtenus:

Place	: Cellules Spécialisées	: Points obtenus sur 100
1	: Bataillon HUYE à KIBUNGO	: 81,1
2	: Préfecture KIBUNGO	: 78,3
3	: Prison de KIBUNGO	: 75,1
4	: Hôpital de KIBUNGO	: 74,8
5	: BGM/GISAKA	: 69,2

Le 12 juin 1988, les agents de la Présidence du M.R.N.D. et de l'Office Rwandais de l'Information sont venus à KIBUNGO pour enregistrer les chansons des groupes ci-après:

- Les 1^{ers} dans le classement des Communes: Il s'agit des groupes des Communes RUKARA, RUSUMO et KABARONDO.
- Les 1^{ers} et 2^{èmes} dans le classement des groupes des cellules spécialisées: Il s'agit des groupes ci-après:
S/Préfecture RWAMAGANA, Hôpital + Secteur Minier de RWINKWAVU, Bataillon HUYE, Préfecture KIBUNGO.

Toujours dans le cadre de l'animation, les cellules spécialisées du Chef-lieu de Préfecture ont pu suivre le 17 juin 1988 une conférence-débat sur l'assurance-vie.

Au cours du mois de juillet 1988, les groupes d'animation qui ont participé à l'accueil du Chef de l'Etat à NASHO lors des cérémonies de lancement et d'inauguration des projets de développement ont concentré leurs séances d'animation à la préparation de cet accueil: Il s'agit du groupe-choc de la cellule de Préfecture, du groupe d'animation des cellules BGM/GISAKA et Ranch BUKORA réunies, des ballets des communes BIRENGA et RUSUMO, ceux des secteurs GISENYI, NYAMUGALI et KIGARAMA de la Commune RUSUMO, ainsi que du groupe "Abanyambo" des Communes RUKIRA et RUSUMO.

Dans la première moitié du 4^e trimestre de l'année 1988, l'animation a été surtout concentrée sur la préparation des numéros d'animation qui devaient être présentés lors de l'accueil du Chef de l'Etat qui a visité la Préfecture de KIBUNGO le 15/11/1988.

En dehors du concours qui a été organisé et des autres cérémonies qui ont exigé des entraînements des groupes-chocs soit des Communes, soit des cellules spécialisées, l'animation s'est faite régulièrement dans toutes les Communes et cellules spécialisées de la Préfecture. Les militantes et les militants sont imprégnés que l'animation est une occasion d'échange d'idées et d'expériences en vue de leur mobilisation pour le progrès national. L'animation s'est toujours faite comme d'habitude une fois par semaine dans les Communes et dans les cellules spécialisées sous la supervision des Responsables respectifs.

4. Visite et Accueil des Personnalités Nationales et Etrangères.

a) Personnalités Nationales:

- Le 1/2/1988: Le Ministre du Plan, le Militant MULINDANGABO Ambroise, a dirigé à KIBUNGO une réunion du Comité Préfectoral élargi. L'objet de la réunion était la préparation du IV^e Plan quinquennal de développement économique, social et culturel.
- Le 18/3/1988: La Préfecture a eu l'occasion d'accueillir pour la première fois le Militant Enoch RUHIGIRA, Secrétaire Général de la CESTRAR, à la tête d'une délégation composée des membres du Bureau Exécutif National de la CESTRAR. Le Militant Enoch RUHIGIRA a dirigé une réunion des délégués syndicaux venus de toutes les sections syndicales d'entreprises établies dans la Préfecture. L'ordre du jour de cette réunion comprenait les points suivants:
 - Mot du S/Préfet représentant le Préfet et présentation de l'Equipe Nationale Syndicale.
 - Allocution du Secrétaire Général de la CESTRAR.
 - Conférence sur la gestion des conflits et la solidarité syndicale.
 - Communications sur les cotisations
 - Echanges et questions diverses.
- Le 21/3/1988: Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, le Lt. Colonel NDINDIRIYIMANA Augustin a dirigé à KIBUNGO, une réunion de concertation sur les possibilités de création d'une unité micro-industrielle de traitement de fruits à GATI en Commune MUHAZI. La réunion était composée également du Sous-Préfet SEGASAGARA Faustin qui représentait le Préfet, Mgr Téléphore KAYINAMURA, Encadreur Préfectoral de la Jeunesse et des Coopératives Monsieur KAMNDA Charles, un Représentant d'EURO-ACTION-ACCORD, Monsieur KABERA Guy, Chef de bureau au Ministère de la Jeunesse et des Coopératives et Monsieur MUHIRE André qui a fait l'étude de faisabilité de cette micro-réalisation.

.../...

b) Personnalités Etrangères.

- Du 26 au 27/2/1988: Le Gouverneur de la Province de MUYINGA au BURUNDI, Monsieur BAYAGA Déogratias, accompagné d'une forte délégation a visité la Préfecture de KIBUNGO, dans le cadre du renforcement de **bonnes** relations entre nos deux territoires frontaliers.

Le Gouverneur de MUYINGA et sa délégation qu'il conduisait ont été accueillis avec chaleur par le Préfet de Préfecture KIBUNGO, le Militant Laurent BUCYIBARUTA, ainsi que ses proches collaborateurs.

Pendant leur séjour dans notre Préfecture, le Gouverneur ainsi que sa délégation ont visité le bureau de la Sous-Préfecture de KIREHE, le Bureau Communal de BIRENFA, le Centre de Médecine Traditionnelle de BARE, ainsi que le Parc National de l'AKAGERA.

Lors de leurs entretiens, le Préfet de la Préfecture de KIBUNGO et le Gouverneur de la Province de MUYINGA se sont félicités de l'existence de bonnes relations d'amitié et de fraternité entre nos deux pays en général et entre la population de MUYINGA et celle de KIBUNGO en particulier. Ainsi dans le communiqué conjoint qu'ils ont signé tous deux, ils ont convenu de renforcer davantage ces relations. Le Gouverneur de MUYINGA a invité son homologue le Préfet de Préfecture KIBUNGO à effectuer prochainement une visite en MUYINGA. L'invitation a été acceptée et la date de la visite serait fixée ultérieurement.

- Du 9 au 10/4/1988: L'attaché Culturel de l'Ambassade de l'U R S S au RWANDA, Monsieur Victor MERKOULOV a séjourné à KIBUNGO où il a fait une exposition de photos, de revues et de livres sur la culture soviétique.

Il a aussi projeté deux films soviétiques à l'intention de la population du Chef-lieu de la Préfecture et des environs.

- Le 23/6/1988: L'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au RWANDA, accompagné de son épouse et du Directeur d'AFRICARE ont rendu une visite de courtoisie au Préfet de Préfecture KIBUNGO. En suite, ils se sont rendus à NASHO où ils ont visité les réalisations du Projet AFRICARE.

- Le 27/6/1988: La Préfecture de KIBUNGO a eu l'honneur d'accueillir les membres des délégations des pays et partis amis venus participer aux assises du VI^e Congrès National Ordinaire du MRND. Ils ont visité le Centre de Médecine Traditionnelle de BARE et le Parc National de l'AKAGERA.

- Du 20 au 23/11/1988: L'Ambassadeur de Belgique au RWANDA, Monsieur Luc DARRAS, a séjourné dans la Préfecture de KIBUNGO. Lors de son séjour, il a rendu une visite de courtoisie au Préfet de Préfecture. Ensuite, il a visité le Projet KIBUNGO II ainsi que plusieurs autres réalisations qui se placent dans le cadre de la coopération Belge-Rwandaise. Avant de rentrer à KIGALI, il a accueilli à KIBUNGO tous les ressortissants belges oeuvrant dans cette Préfecture de KIBUNGO.

.../...

Festivités du 5 juillet et la Marche de Soutien.

- Le 5 juillet 1988: Il a été organisé dans toutes les Communes de la Préfecture les manifestations commémorant les 26 ans de l'Indépendance Nationale, le 15^e Anniversaire de la II^e République et le 13^e Anniversaire du M.R.N.D.

Dans leurs discours prononcés à l'occasion de cette circonstance, les Bourgmestres dans leurs communes respectives se sont centrés sur les événements politiques marquants à savoir la Révolution populaire de 1959, l'accession de notre Pays à l'Indépendance le 1er juillet 1962, l'action salvatrice du 5 juillet 1973, le M.R.N.D. fondé en 1975.

Ils ont aussi invité la population à élire massivement le Président de la République le 19 décembre 1988 et à élire des députés progressistes au Conseil National de Développement le 26 décembre 1988.

- Le 2 juillet 1988: Avait eu lieu la Marche de Soutien qui a été aussi l'occasion pour la population de réfléchir sur les points ci-haut cités et de manifester leur soutien au MRND et à son Président-Fondateur. La Marche de Soutien a été organisée au niveau de chaque commune et au niveau des cellules spécialisées du M.R.N.D.

- Formation des Responsables du MRND dans les secteurs.

Pendant le mois d'octobre 1988, la Préfecture de KIBUNGO a organisé un recyclage à l'intention des Conseillers communaux. Ce recyclage a eu lieu aux dates ci-après.

- Le 17/10/1988: à KIBUNGO pour les conseillers des Communes BIRENCA, SAKE, MUCESERA, KABARONDO et KIGARAMA.
- Le 19/10/1988: à RWAMAGANA pour les conseillers des Communes KAYONZA, RUTONDE, MUIAZI et RUKARA.
- Le 21/10/1988: à KIREHE pour les conseillers des Communes RUKIRA et RUSUMO.

Ce recyclage a été animé par les cadres de la Préfecture sur trois principaux sujets:

- Le MRND et sa place dans le développement national.
- Le rôle du Conseiller dans le maintien de la sécurité et de la tranquillité publique.
- La correspondance officielle, les rapports administratifs et le recensement des personnes et des biens.

Parmi les personnes présentes lors de ce recyclage, il faut noter aussi les délégués de la Présidence du MRND qui étaient venus suivre les travaux du recyclage, ainsi que les délégués du Bureau National Provisoire de l'URAMA qui ont donné un exposé sur les objectifs et les statuts de l'URAMA. Cet exposé a été donné en guise de complément au premier sujet sur le MRND, sa place dans le développement national étant donné que l'URAMA est un organe intégré au MRND.

.../...

-Elections Présidentielles et Législatives

Les élections Présidentielles et Législatives ont été organisées conformément aux instructions et au calendrier officiel émanant du Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal.

- Le 2/10/1988: a eu lieu la clôture définitive des inscriptions au registre du rôle.
- Le 4/11/1988: Le Congrès Préfectoral de KIBUNGO a élu sur une liste de 14 personnes, 10 candidats députés, chiffre correspondant au double des sièges de la Préfecture de KIBUNGO au C.N.D.
- Du 26/11/1988 au 5/12/1988: Le Préfet de Préfecture, le Militant Laurent BUCYIBARUTA a dirigé dans toutes les Communes des réunions d'information sur les élections Présidentielles et Législatives. Dans ces réunions, le Préfet de Préfecture a montré à la population les 10 candidats-députés.
- Du 6 au 12/12/1988: Des réunions de même genre ont été organisées par les Bourgmestres dans tous les secteurs administratifs de leurs ressorts respectifs.
- Le 19/12/1988: Ont eu lieu les élections Présidentielles. En Préfecture de KIBUNGO, le Chef de l'Etat, le Général-Major HABYARIMANA Juvénal a été élu à 99,99% des voix exprimées.
- Le 26/12/1988: ont eu lieu les élections législatives. Ont été élus députés au C.N.D. les militants (tes) HABYAKARE François, RWAKAGABO François, MUKARWEGO Séraphine, KANANURA Jules et JYAMUBANDI Jean Bosco.

- Aide accordée par le Chef de l'Etat

En date du 21 juillet 1988, Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, Président de la République et Président-Fondateur du MRND a dirigé les cérémonies d'inauguration du projet d'adduction d'eau de NASHO, réalisé par le Projet AZIN-AFRICARE. A cette occasion, le Chef de l'Etat a promis à la Préfecture de KIBUNGO une aide de 7.000.000F pour le démarrage des travaux de construction de KIBUNGO et un montant de 5.000.000 F pour aider les associations et groupements des jeunes

.../...

S E C U R I T E .

A. Sécurité générale.

De façon générale, la sécurité de la population a été troublée surtout par:

- Les vols
- Les viols
- Les meurtres et attentats
- Les coups et blessures
- Les feux de brousse.

La plupart de ces cas se sont passés pendant la nuit. Certains ont été décelés et les malfaiteurs ont été poursuivis et punis. La participation de la population dévoilant les malfaiteurs a été active. Son effort devra être continu.

Les vols commis à mains armées ont été signalés en Commune BIRENGA, RUSUMO, MUHAZI et RUKARA. La Commune de RUSUMO a enregistré 5 cas sur 8 cas opérés au cours de l'année 1988.

Au cours de l'année 1988, les cas de viols ont diminué d'intensité par rapport à l'année précédente.

Toutefois, il est à remarquer que les débits de boissons alcooliques jouent un rôle primordial dans la pratique de tels actes. Plusieurs des faits relevés ont été commis les jours de marché où les cabarets ne respectent pas les heures d'ouverture et fermeture.

Les feux de brousse se sont exercés surtout dans les Communes abritant certaines étendues du Parc National de l'AKAGERA. Il s'agit surtout des Communes RUKIRA, RUSUMO, KAYONZA et RUKARA. Le cas de l'année 1988 a attiré l'attention des autorités car les feux de brousse ont brûlé non seulement les boisements naturels mais aussi les boisements communaux et les parcs de vaches.

Les autorités se sont heurtées au problème du commerce de vaches volées en TANZANIE et vendues sur le sol rwandais après avoir traversé la frontière en passant par des passages clandestins sur la rivière AKAGERA. Puisque ces vaches étaient entrées illégalement, elles furent vendues à des prix élevés. Les autorités frontalières et les services concernés, notamment le Parquet, n'ont cessé de lutter contre ce fléau.

.../...

Des cas de contrebande sur les gros camions venant de TANZANIE par la route RUSUMO-KIGALI ont été enregistrés. Dans la nuit du 29 au 30 mai 1988, un camion remorque a été renversé à l'endroit dit IRAMA en Commune RUSUMO. Quelques marchandises ont été volées.

Des malfaiteurs ont en outre déchargé un camion-remorque renversé à KIBAYA dans la Commune BIRENGA.

D'autres actes de déchargement des camions remorques se sont opérés sur la route KAYONZA-KAGITUMBA en date du 24/7/1988 dans le secteur KAWANGIRE en Commune RUKARA.

Les animaux sauvages (hippopotames, buffles) ont fait irruption dans certaines communes et ont dévasté les cultures de la population.

Il s'agit des Communes RUKIRA, RUSUMO et RUKARA. Certains ont même occasionné des pertes humaines; ce sont les crocodiles du lac MUGESERA.

L'ORTPN devrait mettre tout en oeuvre pour les évacuer.

.../...

B) Situation par Commune

1. Les principaux crimes commis et nombre de cas enregistrés au cours de l'année 1988.

Commune	Assassins	Murres	Accidents	Vol à main armée	Viols qualifiés	Viols et tentatives de viols	Avortements	Suicides	Empoisonnement	Incendies des maisons	Total
BIRENGA	4	-	-	-	2	-	-	-	-	2	8
BUKIRA	9	-	-	-	6	-	-	-	-	-	15
RUSUMO	10	-	-	5	-	-	-	-	-	3	20
SAKE	2	-	-	-	1	-	-	-	-	-	3
MUGESERA	13	-	-	1	8	-	-	-	-	6	29
KITARAMA	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2	4
KABARONDO	2	-	-	-	3	-	-	-	-	-	7
KAYONZA	1	-	-	-	2	-	-	-	-	1	5
RUTONDE	2	-	-	-	1	-	-	-	-	-	3
MUHAZI	1	-	-	1	1	-	-	-	-	-	3
RUKARA	3	-	-	1	4	-	-	-	-	1	11
TOTAL	47	8	8	8	30	1	15	106			

.../...

2. Les crimes qui ont connu la fréquence la plus élevée par Commune et selon le mois en 1988.

a) Vols et tentatives de vols.

Commune	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
BIRENGA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
RUKIRA	:	:	:	:	2	:	1	2	:	1	:	:	2
RUSUMO	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1	:	6
SAKE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
MUGESERA	1	1	:	:	2	1	1	:	1	:	:	:	1
KIGARAWA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1	1	1	8
KABARONDO	:	:	:	:	:	:	:	2	:	:	:	:	2
KAYONZA	:	:	:	:	:	:	2	1	:	:	:	:	3
RUPONDE	1	:	:	:	:	:	:	1	1	:	:	:	2
MUHAZI	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1
RUKARA	2	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1	1
TOTAL	4	1	1	1	2	2	2	9	5	1	2	2	30

.../...

b) Les meurtres et attentats.

Commune	: Janvier :	Février :	Mars :	Avril :	Mai :	Juin :	Juillet :	Août :	Septembre :	Octobre :	Novembre :	Décembre :	Total :
BIRENGA	:	:	:	:	:	:	:	2 :	1 :	:	1 :	:	4 :
RUKIRA	:	:	:	:	:	:	3 :	1 :	2 :	2 :	1 :	:	9 :
RUSUMO	:	:	:	:	:	2 :	3 :	1 :	:	2 :	1 :	1 :	10 :
SAKE	:	:	:	:	:	:	1 :	1 :	:	:	:	:	2 :
MUGESERA	:	2 :	:	:	:	:	1 :	4 :	1 :	3 :	2 :	2 :	13 :
KIGARAMA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
KABARONDO	:	:	:	:	:	:	1 :	1 :	:	:	:	:	2 :
KAYONZA	:	1 :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1 :
RUTONDE	:	1 :	1 :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	2 :
MUHAZI	:	:	1 :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1 :
RUKARA	:	:	:	:	:	:	1 :	:	1 :	:	:	1 :	3 :
TOTAL	:	4 :	2 :	- :	- :	2 :	10 :	10 :	5 :	7 :	3 :	4 :	46 :

.../...

D) Les dates et les thèmes abordés au cours des réunions des conseils S/Préfectoraux de sécurité.

Date	Conseil de Sécurité :	Thèmes
	S/Préfecture :	
7/4/1988	RWAMAGANA	<ul style="list-style-type: none"> : 1. Echange d'idées sur la sécurité de la Sous-Préfecture en général. : 2. Examiner les cas de recrudescence du banditisme dans la ville de RWAMAGANA caractérisés par les vols récents dont les vols de motos, les sabotages de courant électrique. : 3. Divers: : a) Le cas de fraude de mazout dont la station E R P de RWAMAGANA a été prise 2 fois. : b) Le cas de fraude de mazout des musulmans dans la Mosquée de RWAMAGANA suite aux antagonistes de pour ou contre le Représentant légal de cette association.
2/5/1988		<ul style="list-style-type: none"> : 1. Situation de la sécurité dans le centre urbain de RWAMAGANA: : a) Le cas de KAMAGAJU Naone, gérante de la Succursale C. E. R à RWAMAGANA qui ne s'entend pas avec le nouveau caissier KAMBANDA Eulade. : b) Le problème des "ABAKARASI" sur les parkings pour taxis. : c) Le comité a déploré que la prison de RWAMAGANA en construction soit toujours abandonnée. : 2. Divers: : a) Présence des témoins de Jéhovah dans la Commune MUHAZI, secteur GISHALI. : b) Les dégâts matériels et humains que continuent de causer les animaux du Parc sans que les autorités de l'ORTPN en disent un mot.

.../...

TROISIEME CHAPITRE :

SITUATION ECONOMIQUE

1. Cultures vivrières.

Comme les années précédentes, les principales cultures pratiquées sont le bananier, le haricot, l'arachide, le sorgho, la patate douce et le manioc. Certaines cultures ont donné des rendements intéressants notamment le bananier, le manioc et la patate douce. D'autres ont donné de rendements faibles notamment le haricot, l'arachide, le petit pois et le soja. Cela résulte surtout non seulement de l'entretien des cultures, mais aussi de la fertilité des sols en ouverture. Cependant, le Service agricole a continué la vulgarisation de l'entretien des cultures et l'usage des semences sélectionnées sans oublier les autres intrants.

La diffusion des intrants s'effectue à travers le réseau de diffusion des Projets Agricoles.

Parmi les semences vivrières, nous constatons que la culture de l'ananas s'étend considérablement d'où les besoins élevés en rejets. Tandis que dans les produits phytopharmaceutiques, le dithane est de loin le plus utilisé alors que dans l'outillage il n'y a presque pas de démarcation nette.

Dans le cadre de la protection des végétaux, des efforts ont été déployés notamment dans la prospection, l'éradication de la maladie virale du bananier (mosaïque en tirets) et la distribution des produits phytosanitaires. Pour la prospection, la chenille défoliante de la patate douce a été dépistée ainsi que la fusariose du bananier. La chenille a été observée dans toutes les Communes excepté BIRENGA, RUKIRA et RUSUMO. Tandis que la fusariose a été constatée dans les Secteurs RWINKWAVU et GISENYI respectivement dans les Communes KAYONZA et RUSUMO.

Il y a eu également une distribution du Sumicombi pour lutter contre les pucerons sur le haricot dans les Communes SAKE et MUGESERA.

2. Aménagement des sols.

En matière d'aménagement des sols, le Service agricole a supervisé les travaux de coupe des papyrus pour les riverrains de l'AKAGERA. Il a supervisé aussi les travaux d'aménagement des marais KAVURA, CYATOKWE, RUGAZI, KIBAYA et NYAKAZIBA respectivement dans les Communes MUHAZI, RUTONDE, RUKARA, KABARONDO, BIRENGA et RUKIRA.

.../...

Tableau I : Aménagement des marais.

: Commune	: Superficie	: Superficie	: % de la superficie exploitée
:	: totale (Ha)	: exploitée(Ha)	: à la superficie totale
: BIRENGA	: 1.889	: 303,15	: 16
: RUKIRA	: 611	: 67,37	: 11
: RUSUMO	: 638	: 117,69	: 18,4
: SAKE	: 500	: 42,96	: 8,6
: MUGESERA	: 380	: 131	: 34,5
: KIGARAMA	: 270	: 220	: 81,5
: KABARONDO	: 212	: 14,5	: 6,8
: KAYONZA	: 369	: 317	: 85,9
: RUTONDE	: 212	: 63,6	: 30
: MUHAZI	: 255,9	: 103,82	: 40,6
: RUKARA	: 162	: 137	: -
T O T A L	: 5.498,9	: 1.518	: 27,6

Notons qu'il y a des petits marais exploités par les agriculteurs et dont l'aménagement est fait par eux-mêmes. D'autre part, il y a eu un aménagement appuyé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts. Le marais KIVUVU situé en Commune KAYONZA a été aménagé conjointement par la population et le Projet KIBUNGO II. Le Projet fournit l'assistance technique et le matériel, tandis que la population bénéficiaire exécute les travaux.

Les principales cultures pratiquées dans ces marais sont le haricot, la patate douce, le maïs, les légumes (choux, oignons, tomates, aubergines...).

3. Cultures industrielles.

La culture du caféier a une importance particulière en Préfecture de KIBUNGO. Pendant cette année, les travaux qui ont été effectués sont les sarclages, le paillage et les tailles. La campagne de désinsectisation n'a pas eu lieu, on a procédé à un épandage au début de l'année car le 2ème passage de l'année 1987 n'avait pas eu lieu.

.../...

Tableau II : Production du café parche au 31 Décembre 1988.

Commune	: Nombre de : planteurs	: Nombre de : café en : production	: Quantité : café parche : en tonne	: Moyenne : par : planteur : (Kg)	: Revenu moyen par : planteur en FRW
BIRENGA	: 8.041	: 914.970	: 419,87	: 52,216	: 6.527
RUSUMO	: 7.400	: 1.484.722	: 584	: 78,918	: 9.865
RUKIRA	: 11.956	: 890.438	: 266,218	: 25,008	: 3.126
KIGARAMA	: 8.835	: 903.691	: 452	: 56,593	: 7.074
KABARONDO	: 4.627	: 626.179	: 68,421	: 23,557	: 2.945
KAYONZA	: 4.810	: 250.835	: 202,119	: 167,359	: 20.920
RUKARA	: 6.888	: 494,881	: 272	: 126,991	: 15.874
MUHAZI	: 4.331	: 170.568	: 95,86	: 129,762	: 16.220
RUTONDE	: 3.099	: 184.652	: 86,5	: 151,016	: 18.877
MUGESERA	: 8.043	: 455.401	: 218	: 59,404	: 7.444
SAKE	: 5.627	: 551.518	: 153,363	: 49,404	: 6.176
T O T A L	: 73.657	: 6.927.855	: 2.918,347	: 83,671	: 10.459

Tableau III : Nombre de caféiers taillés et Production.

Commune	: Agobiada	: Nombre de : Production	: Régénération	: Nombre de : plants distri- : bués	: Production : (en Tonnes)
BIRENGA	: -	: 731.976	: 195.547	: 217.667	: 419,87
RUKIRA	: -	: 721.254	: 314.071	: 133.207	: 266,218
RUSUMO	: -	: 1.098.694	: 202.605	: 62.910	: 584
SAKE	: 11.049	: 445.887	: 164.844	: 277.549	: 153,363
MUGESERA	: 17.380	: 368.875	: 184.558	: 129.362	: 218
KIGARAMA	: 45.104	: 759.100	: 690.364	: 218.101	: 452
KABARONDO	: 41.130	: 513.467	: 286.342	: 166.100	: 68,421
KAYONZA	: 25.350	: 225.751	: 129.596	: 201.414	: 202,115
RUTONDE	: 13.645	: 147,277	: 149.648	: 40.600	: 86,5
MUHAZI	: 6.100	: 143.277	: 159.763	: 134.017	: 95,86
RUKARA	: 25.666	: 405.802	: 299.632	: 114.837	: 272,0
T O T A L	: 185.424	: 5.561.804	: 2.776.970	: 1.749.764	: 2.818,347

Les Communes BIRENGA, RUKIRA et RUSUMO n'ont pas fait de pépinières.

N.B. : Il est très difficile de connaître exactement la quantité de café produit, car les licences d'achat café ne sont pas livrées au même moment, ce qui fait qu'une partie de la production est vendue sur marché hors de la Préfecture KIBUNGO.

.../...

4. Travaux relatifs à la protection du sol.

S'agissant de la lutte anti-érosive, le Service agricole a préparé en collaboration avec les autorités préfectorales les différentes Commissions d'évaluation. Il a aidé en collaboration avec les projets agricoles, au transport d'herbes fixatrices.

Tableau IV : Situation de la lutte anti-érosive.

: Commune	: Superficie à protéger (ha)	: Superficie protégée (ha)
: BIRENGA	: 26.360	: 21.158,326
: RUKIRA	: 25.320	: 22.788
: RUSUMO	: 78.880	: 54.654,998
: SAKE	: 14.610	: 11.395,8
: MUGESERA	: 14.410	: 439,40
: KIGARAMA	: 27.330	: 12.554
: KABARONDO	: 16.030	: 13.625,5
: KAYONZA	: 19.000	: 17.125
: RUTONDE	: 9.370	: 7.075
: MUHAZI	: 9.160	: 8.610
: RUKARA	: 26.190	: 21.510

Comme il ressort de ce tableau, les travaux de lutte anti-érosive ont avancé considérablement. La moyenne préfectorale des réalisations est passée de 74% en 1987 à 86% en 1988. Cela est dû surtout à ce que l'année 1988 avait été fixée comme année d'échéance des travaux de base. Ainsi, nous notons parmi les événements saillants, la participation de la Commission Préfectorale présidée par le Chef de l'Etat entre le 16 Février et le 05 Mars 1988 à l'Umuganda dédié à la lutte anti-érosive dans toutes les Communes. Il y a également la visite du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts qui a eu lieu le 23 Mars 1988. Ensuite, on note la tournée d'évaluation de la Commission Préfectorale au mois de Juin et celle de fin Septembre 1988. Et enfin, les travaux ont également avancé suite aux préparatifs de la Commission Nationale d'évaluation qui a effectué son passage dans la Préfecture de KIBUNGO aux dates du 11 et 12 Novembre 1988.

Le transport d'herbes fixatrices réalisé par les projets KIBUNGO II et B.G.M./GISAKA ont été d'un grand intérêt. Le concours du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts pour la création des champs et même le transport ont porté fruit. Néanmoins, même si l'effort de 1988 est satisfaisant, beaucoup restent à faire car il faut consolider le réseau et intensifier davantage la plantation d'herbes, arbustes et arbres agroforestiers pour la fixation des tabus. Bien plus un suivi constant est indispensable pour le maintien des dispositifs.

.../...

Pour ce qui est de la recherche et utilisation de la fumure, le Service agricole a toujours rappelé aux agriculteurs l'intérêt de l'utilisation de la fumure tant organique que minérale.

Tableau V : Recherche et utilisation de la fumure organique.

Commune	: Nombre d'exploitations	: Nombre d'étables fumières	: % opérationnel	: Nombre de compostières	: % Opérationnel
BIRENGA	: 11.159	: 1.542	: 100	: 13.862	: 56,5
RUKIRA	: 8.535	: 614	: 41,8	: 7.599	: 74
RUSUMO	: 18.066	: 1.115	: 65	: 11.170	: 56,2
SAKE	: 10.031	: 298	: 4,03	: 16.926	: 65
JUGESERA	: 3.900	: 105	: 83	: 3.340	: 82
KIGARAMA	: 10.348	: 238	: 80	: 10.348	: 52
KABARONDO	: 7.206	: 271	: 62	: 13.657	: 40
KAYONZA	: 7.356	: 128	: 70	: 11.906	: 75
RUTONDE	: 3.170	: 967	: 60	: 18.415	: 98
MUHAZI	: 7.497	: 720	: 100	: 14.692	: 70
RUKARA	: 7.350	: 735	: 70	: 25.480	: 75
	: Moyenne = 8.602	: Moyenne = 612	: Moyenne = 66,89	: Moyenne = 13.399	: Moyenne = 67,6

De ce tableau, il se dégage que l'élevage en étable est encore très faible. En effet, sur 8.602 exploitations par Commune, on trouve une moyenne de 612 étables, ce qui représente 7% d'exploitations possédant une étable fumière.

.../...

2. ELEVAGE.

Recensement du bétail.

a) Gros bétail.

Commune	Taurreaux	Vaches	Génisses	Taurillon + Bouvillon	+ Boeufs	Veau mâles	Veaux femelles	Total	Nombre
BIRENGA	57	1.135	724	508	346	300	3.070	875	
RUKIRA	96	1.301	639	537	368	424	3.365	726	
RUSUMO	149	2.507	1.165	787	574	630	5.812	1.668	
SAKE	40	824	379	370	307	291	2.211	676	
MUGESERA	83	1.317	839	379	445	482	3.545	1.318	
KIGARAMA	66	1.162	872	488	244	329	3.161	1.078	
KABARONDO	55	573	371	172	146	230	1.547	487	
KAYONZA	196	798	668	136	211	274	2.283	610	
RUTONDE	29	1.299	750	262	383	401	3.124	1.016	
MUHAZI	39	2.110	1.290	451	618	650	5.158	1.680	
RUKARA	54	1.936	1.386	559	493	527	4.955	921	
TOTAL	864	14.962	9.083	4.649	4.135	4.538	38.231	11.055	
RANCH RUSUMO	30	833	390	403	385	345	2.386		
TOTAL	894	15.795	9.473	5.052	4.520	4.883	40.617		

b) Autres espèces de ferme : Petit bétail, basse cour.

Commune	Caprins	Ovins	Porcins	Lapins	Poules	Canards	Dindons	Oies	Cobayes	Pigeons
BIRENGA	14.909	777	802	1.593	25.477	708	5	211	257	-
RUKIRA	19.474	1.132	412	1.044	14.673	820	2	-	-	-
RUSUMO	31.471	2.104	846	1.476	23.258	5	-	1.166	-	-
SAKE	10.281	117	634	461	14.072	10	2	1.747	-	-
MUGESERA	7.367	175	2.741	9.630	9.649	278	27	-	-	-
KIGARAMA	13.861	1.242	803	2.004	25.783	2.343	30	-	-	-
KABARONDO	11.130	475	586	2.341	11.982	412	-	-	3	-
KAYONZA	6.890	808	128	605	8.711	291	-	-	38	-
RUTONDE	5.181	916	140	1.358	12.788	266	15	-	-	-
MUHAZI	7.456	700	60	475	13.042	107	-	-	-	-
RUKARA	9.268	1.050	399	748	9.587	82	-	-	-	-
T O T A L	137.288	9.496	7.551	13.075	169.022	5.322	81	3.124	298	38

c) Animaux de compagnie.

Dans toute la Préfecture, on a recensé 6.349 chiens, 1.741 chats et 4 perroquets.

.../...

d) Pêche.

Production des pêcheries lacustres.

Laos	Commune	Nombre de pêcheurs	Pirogues	Filets	Production
MOUHAZI	MOUHAZI + RUKARA	30	16	137	24.213 Kg (RUKARA)
MUGESERA	MUGESERA + SAKKE	15.138	133	65.210	297.884 Kg
SAKKE	SAKKE	1.333	473	4.278	67.099 Kg
BIHIRA	SAKKE	473	473	4.278	9.843,75 Kg
MASHO	RUSUMO				
RWEHIKAMA		91	30	1.100	57.888 Kg
MPANGA	RUKIRA				(Octobre 1988)

Commentaire : Le manque d'un technicien spécialisé en pisciculture se fait toujours sentir et handicape la bonne marche de cette action. Il serait souhaitable qu'il soit affecté sans délais pour suivre de près ces activités. Il encadrerait les moniteurs piscicoles qui, pour la plupart sont sans formation et en même temps les pêcheurs.

.../...

e) Pisciculture.

Recensement des étangs piscicoles.

Commune	Etangs empoissonnés		Non empoissonnés		
	Nombre	Superficie	Production	Nombre	Superficie
BIRENGA	4	6 a	-	4	9,2 a
RUKIRA	13	47	-	16	56 a
RUSUMO	24	242,81	-	2	4 a
SAKE	-	-	-	2	en construction
MUGESERA	4	119 m ²	-	2	-
KIGARAMA	4	16 ares	-	1	8 ares
KABARONDO	-	-	-	2	barages -
KAYONZA	2	12 ares	-	-	-
RUTONDE	Barages rizicoles		-	-	-
MUHAZI	-	-	-	-	-
RUKARA	5	17,10 ares	-	6	4 ha
TOTAL					

....

f) Apiculture.

Recensement des apiculteurs.

Commune	: Nombre d'apiculteurs :		: Nombre de ruches :		: Production :
	: Modernes :	: Traditionnelles :	: Modernes :	: Traditionnelles :	
BIRENGA	: 6	: 385	: 51	: -	: 1.309
RUKIRA	: -	: 510	: 7	: -	: 2.667
RUSUMO	: 81	: 993	: 401	: -	: 2.591
SAKE	: 6	: 125	: 3	: -	: 468
MUGESERA	: 4	: -	: 6	: -	: 1.796
KIGARAMA	: 104	: 741	: 239	: 7.170	: 2.644
KABARONDO	: -	: 168	: -	: -	: 1.276
KAYONZA	: 34	: 304	: 118	: 386	: 1.585
RUTONDE	: 4	: 116	: 58	: 730	: 531
MUHAZI	: 29	: 225	: 167	: -	: 1.186
RUKARA	: 12	: 349	: 51	: -	: 1.996
T O T A L	: 280	: 3.916	: 1.100	: -	: 18.039
					: 2.980

Commentaire : La répartition des centres d'extraction de miel pose de sérieux problèmes pour les apiculteurs modernes qui font parfois de très longues distances avec des cadres pleins de miel.

.../...

La Préfecture dispose de 3 centres apicoles destinés à l'encadrement des apiculteurs, à l'extraction et au stockage du miel à savoir VUMWE en Commune KIGARAMA, KIREHE en Commune RUSUMO et KAYONZA en Commune KAYONZA. A côté de ces centres, un quatrième est en construction à MUHULIRE en Commune KIGARAMA.

Le manque de matériel (en fumoirs, cages à reines etc ...), des extracteurs endommagés non encore réparés handicapent la bonne marche de cette activité.

3. TRAVAUX COMMUNAUTAIRES DE DEVELOPPEMENT "UMUGANDA".

Comme partout ailleurs au RWANDA, nous avons célébré le 14ème anniversaire de l'UMUGANDA. Cette journée fut marquée par l'enthousiasme de la population qui est venue nombreuse exécuter dans l'Umuganda l'une ou l'autre tâche suivant la programmation préalable des responsables. Après l'Umuganda, le Conseiller dans le Secteur, le Bourgmestre pour les agents communaux et la population avec laquelle il avait travaillé, le Responsable du Comité de Cellule dans les Cellules Spécialisées, a pris la parole pour rappeler les objectifs de l'Umuganda, ses réalisations et le programme en vue; ceci pour sensibiliser les militantes et militants aux idéaux du M.R.N.D.

Du 16 Février au 05 Mars 1988, la Commission Préfectorale de l'Umuganda a fait dans toutes les Communes des tournées. En plus de ses membres, la Commission comprenait également des autres Chefs de services à la Préfecture invités pour épauler cette dernière. Elle était divisée en deux sous-commissions qui se déplaçaient simultanément le jour de descente. Les Secteurs visités étaient les moins avancés et les descentes se faisaient le jour de l'Umuganda. Le jour de descente, la population du Secteur visité se rencontrait avec la Commission au lieu indiqué pour faire ensemble l'Umuganda. Après chaque Umuganda, une réunion était tenue au même endroit et les thèmes abordés furent surtout l'importance de l'Umuganda et la protection du sol.

Au cours du mois de Mai 1988, les Commissions Communales chargées du suivi des travaux de lutte anti-érosive ont effectué des tournées dans les Secteurs de leurs Communes respectives afin de juger elles-mêmes de l'état d'avancement de ces travaux. La Commission Préfectorale, quant à elle, a visité les Communes au cours du mois de Juin 1988.

Au mois de Novembre 1988, la Commission Préfectorale de l'Umuganda a accompagné la Commission Nationale de L.A.E. dans une tournée qui a conduit cette dernière dans les Communes SAKE, RUKIRA, KABARONDO et MUHAZI. Cette tournée avait pour but d'évaluer les travaux de lutte anti-érosive dans le cadre du programme d'évaluation nationale.

.../...

Actuellement, il est heureux de constater que la programmation de l'Umuganda se généralise contrairement à ce qu'on a vécu avant. Une priorité dans le choix des actions à mener est accordée au thème de l'année considérée et à ceux des années antérieures et surtout de l'objectif assigné à cette année par le Chef de l'Etat.

.../...

EVALUATION EN FRW DES REALISATIONS DES TRAVAUX COMMUNAUTAIRES DE DEVELOPPEMENT "UMUGANDA" AU COURS DE L'ANNEE 1988.

Commune	Agriculture	L.A.E. et reboisement	Elevage	Communication	Adduction d'eau	Constructions	Autres	T O T A L
BIRENGA	: 237.085	: 17.283.648	: -	: 1.237.100	: 39.000	: -	: -	: 18.796.833
RUKIRA	: 266.050	: 3.752.583	: -	: 179.920	: -	: -	: -	: 4.198.553
RUSTOMO	: 280.550	: 3.862.366	: -	: 1.033.450	: -	: 752.050	: 324.142	: 6.292.558
SAKE	: 835.950	: 3.143.139,5	: -	: 1.227.720	: -	: -	: -	: 5.206.809,5
MUGESERA	: 569.210	: 7.610.643	: -	: 551.550	: 302.440	: 562.800	: 125.495	: 9.722.138
KIGARAMA	: 904.477,5	: 5.242.787	: 131.500	: 2.687.330	: 59.650	: 155.950	: 193.510	: 8.561.204,5
KABARONDO	: 162.800	: 14.771.893	: -	: 2.216.850	: 106.200	: 18.000	: 499.355	: 17.775.098
KAYONZA	: 656.868	: 6.549.043	: -	: 3.365.000	: -	: 50.000	: 210.390	: 10.831.301
RUTONDE	: 851.853	: 3.731.377	: -	: 3.532.240	: 29.600	: 70.750	: 136.500	: 8.352.320
MUHAZI	: 1.955.928	: 3.017.224	: -	: 2.226.570	: 144.534	: 155.292	: 679.184	: 8.178.732
RUKARA	: 646.250	: 5.556.547	: 1.347.900	: 6.112.300	: 52.000	: 253.775	: 528.814	: 14.497.586
T O T A L	: 6.553.021,5	: 74.521.250	: 1.479.400	: 24.370.030	: 733.424	: 2.058.617	: 2.697.390	: 112.413.132

.../...

4. LA VIE COMMERCIALE.

a) Généralités.

Les activités de l'Inspection du Commerce se sont concentrées à la lutte contre le commerce illégal c'est-à-dire l'exercice du commerce sans registre de commerce, la lutte contre l'emploi de faux poids, la lutte contre le commerce frauduleux et à la sensibilisation des commerçants irréguliers pour qu'ils se mettent en ordre en respectant les conditions légales et réglementaires en matière commerciale.

S'agissant de la santé économique de la Préfecture, on peut dire que la Préfecture n'a pas connu de grandes perturbations commerciales durant l'exercice 1988.

Quant à l'approvisionnement des produits vivriers locaux, la Préfecture satisfait amplement ses besoins en consommation, ce qui permet aux agriculteurs-éleveurs de s'équiper en biens de première nécessité et de consommation courante. Les produits importés que l'on rencontre sur les marchés de KIBUNGO viennent régulièrement de KIGALI. Les commerçants en assurent l'approvisionnement dans des conditions normales et régulières d'une façon satisfaisante.

b) Approvisionnement.

Au cours de l'année 1988, il n'y a pas eu beaucoup de variation des prix pour les produits de première nécessité parce que les commerçants détaillants locaux ont assuré l'approvisionnement régulier dans presque tous les marchés importants de la Préfecture. On a rencontré ici et là un petit écart dans les prix quand on s'éloignait de la circonscription urbaine à cause du transport. Quant aux prix des produits vivriers locaux, on a rencontré des baisses de prix lors de la saison de campagne de récolte de bananes vertes et mûres et lors de l'importation frauduleuse de poissons fumés en provenance de la TANZANIE via RWAKIGERI en Commune RUSUMO.

La Préfecture de KIBUNGO étant un grenier national surtout pour les produits vivriers locaux, elle se suffit amplement en besoin de consommation, mais elle a besoin des commerçants grossistes en nombre suffisant pour les articles de consommation courante pour alléger le transport que font les commerçants détaillants qui doivent se ravitailler à KIGALI.

.../...

c) Evolution du Registre de Commerce.

Au 31 Décembre 1988, le Tribunal de Première Instance à enregistré 604 commerçants légalement rétablis et répartis aux centres commerciaux de négoce aux marchés ruraux de toute la Préfecture.

Le nombre des immatriculés au Registre de Commerce en 1987 est resté à 560; ce qui fait une augmentation de 44 commerçants en 1988.

Lors des tournées et des réunions de sensibilisations des commerçants tant légaux qu'irréguliers en matière commerciale, on a constaté que le commerce ambulante fait n'importe comment. Certaines Communes exigent des taxes de plus de 500 FRW comme stipulé dans la loi n° 31/82 du 13 Septembre 1982 sur le commerce ambulante. Au cours de l'année 1988, les infractions les plus fréquentes furent les suivantes :

- L'exercice illégal du commerce;
- L'emploi de faux poids et de fausses balances;
- L'exercice des activités non autorisées sur le registre de commerce;
- La fraude sur les frontières de notre Préfecture.

d) Amendes transactionnelles.

Au cours des visites menées dans les différents centres, les mesures ont été prises contre ceux qui exercent le commerce sans registre, ceux qui emploient de faux poids et ceux qui se livrent à l'escroquerie lors de la campagne café.

e) Conclusion.

La santé économique de KIBUNGO fut caractérisée par l'approvisionnement et la production agricole satisfaisante d'une part, d'autre part, on a enregistré l'augmentation des commerçants immatriculés au Registre de Commerce et une diversification des activités commerciales dans beaucoup de secteurs. En collaboration avec les autorités préfectorales, l'Inspection du Commerce a poursuivi la lutte contre le commerce illégal mais le nombre des commerçants irréguliers reste très élevé dans la Préfecture.

Les autorités tant communales que préfectorales ont déployé beaucoup d'efforts pour mettre en application les nouveaux prix des produits vivriers locaux, mais les prix pratiqués sont de loin inférieurs par rapport aux prix fixés par le Gouvernement car l'offre est supérieure à la demande dans la Préfecture.

.../...

.....

5. L'ETAT DES FINANCES COMMUNALES.

1) Paiement du personnel Communal.

Communes	Dernier mois de paie.	Arriérés de exercices en cours.	Arriérés des exercices antérieurs	Total des arriérés.
1. BIRENGA	Décembre 1988	0	301.612	301.612
2. KABARONDO	"	175.738	1.674.746	1.850.484
3. KIGARAMA	"	0	119.482	119.482
4. KAYONZA	Novembre 1988	-	-	-
5. MUHAZI	Décembre 1988	0	3.121.039	3.121.039
6. MUGESERA	"	-	3.688.679	3.688.679
7. RUKARA	"	0	1.983.049	1.983.049
8. RUKIRA	"	175.128	661.580	836.708
9. RUSUMO	"	230.328	457.212	687.540
10. RUTONDE	"	0	743.052	743.052
11. SAKE	"	0	832.660	832.660
TOTAL		581.194	13.583.111	14.164.305

Toutes les Communes ont payé *leur* personnel Communal jusqu'au mois de décembre 1988 sauf la Commune KAYONZA qui s'est arrêté au mois de novembre.

Les arriérés des exercices antérieurs sont constitués en grande partie par les côtes et primes d'ancienneté de 15% qui avaient été mal calculées. Actuellement les Communes essayent d'~~apurer~~ progressivement les arriérés du personnel Communal.

.../...

9. CCMUNE IUSUMO.

1	2	3	4	5	6	7	8
1. NIYITEGEYI Fidèle	1.095.933	241.789	-	-	1.095.933	241.789	854.144
2. SENDAMA Appolinaire	577.780	494.893	-	-	577.780	494.893	82.887
3. RMACASORE Jérôme	89.486	82.486	-	-	89.486	82.486	7.000
4. RUKANYA GIRA Jonathan	42.000	-	-	-	42.000	-	42.000
5. MUTLAKUKI GA François X.	10.040	-	-	-	10.040	-	10.040
6. NSELETUUCABO Fidèle	59.350	54.125	-	-	59.350	54.125	1.225
7. RUGUMBANA François			4.722	3.731	4.722	3.731	991
8. MULINDAHAYI Valens		28.868	28.868	22.863	28.868	22.863	6.005
T O T A L	1.874.689	873.293	33.590	26.594	1.908.179	899.887	1.008.292
<hr/>							
10. <u>COMMUNE RUTONDE.</u>							
1. NTUNCURANYI	13.000				13.000	-	13.000
2. SEMAFARA	7.350				7.350		7.350
3. KAJATI Mustapha	1.446.508				1.446.508		1.446.508
4. KANAYO	79.100	9.700			79.100	9.700	69.400
5. RUHULIZA	11.956				11.956	-	11.956
T O T A L	1.557.914	9.700			1.557.914	9.700	1.548.214

	1	2	3	4	5	6	7	8
1. KABAYTA Iddé honse	82.144	-	-	-	-	82.144	-	82.144
2. TABARO-K. BAYTA	485.000	10.000	-	-	-	485.000	10.000	475.000
3. HAKIZAVUNGU	10.806	-	-	-	-	10.806	-	10.806
4. RUBERANDJIDA François	29.837	-	-	-	-	29.837	-	29.837
5. NDARUHURSE Joseph	9.666	-	-	-	-	9.666	-	9.666
6. GOMBANTRO François	91.301	44.600	-	-	-	91.301	44.600	46.701
7. KANANURA Christophe	15.232	15.000	-	-	-	15.232	15.000	232
TOTAL	723.986	69.600	-	-	-	723.986	69.600	654.386

.../...

4. Résumé des recouvrements des fonds communaux au 31/12/1988.

COMUNE	Total des manquants ou des détournements.	Total des remboursements	Montant restant à récupérer.
1. BIRENGA	737.111	95.844	641.267
2. KABARONDC	366.686	65.506	301.180
3. KIGARAMA	1.454.205	535.751	918.454
4. KAYONZA	420.645	219.180	201.465
5. MUHAZI	4.074.565	1.041.572	3.032.993
6. MUGESERA	627.467	375.817	251.650
7. RUKARA	540.104	59.386	480.718
8. RUKIRA	971.470	205.076	766.394
9. RUSOMO	1.908.179	899.887	1.008.292
10. RUTONDI	1.557.914	9.700	1.548.214
11. SAKE	723.986	69.600	654.386
T O T A L	13.382.332	3.577.319	9.805.013

Actuellement, chaque Commune a mis sur pied une commission de recouvrement mais on constate que cette commission n'aboutit pas à des résultats positifs. En plus, il arrive que la situation établie par la Commune n'est pas précise car certains débiteurs nient catégoriquement leurs dettes faute de manque des documents. d'autres débiteurs ne figurent nulle part sur les listes.

5). Situation des comptes communaux au 31/12/1988.

COMPTES	CAISSE	BANQUES (BK, BCR, B.P.)	CER	C.C.P.	TOTAL
1. BIRENGA	313.301	5.319.135	54.747	20.744	5.707.927
2. MADARONDO	216.482	3.844.797	30.108	-	4.091.387
3. KICAFAMA	29.669	5.706.462	35.212	100.965	5.872.308
4. KAYOZA					
5. DJIHAZI	8.368	739.525			
6. MUGEKERA	270.400	667.121	432.138		747.893
7. RUKAIA	63.752	3.714.066	5.450		1.369.659
8. UKITA	12.376	2.378.291	20.356	14.053	3.783.268
9. RUSUHO	7.906	7.846.466	147.634		2.425.076
10. RUTOFI DE	232.796	2.543.125			8.002.006
11. SAKA	41.518	1.452.200		5.925	2.781.846
TOTAL	1.188.200	33.471.663	725.645	141.687	35.527.195

.../...

6) Dettes des Communes envers les tiers au 31/12/1988.

COMMUNE	C.S.R.	T.P.	F.D.C.	Particulier	Total des dettes
1. BIRENGA	-	216.671	1.631.155	1.722.565	3.570.391
2. KABARONDO	-	-	459.134	166.800	625.934
3. KAYONZA	-	-	-	-	-
4. KIGARAMA	755.918	526.242	1.698.217	1.883.241	4.863.618
5. MUHAZI	60.026	339.769	2.936.664	1.966.916	5.303.375
6. MUGESERA	669.445	482.537	2.795.695	1.359.080	5.306.757
7. RUKARA	-	96	314.364	-	314.460
8. RUKIRA	99.788	3.155	360.000	35.000	437.943
9. RUSUMO	-	-	800.000	199.692	999.692
10. RUTONDE	-	3.759	3.977.753	875.304	4.856.816
11. SAKE	2.466	685.681	1.639.810	1.019.078	3.347.035

N.B: A noter que les arriérés du personnel communal ne figurent pas ci-dessus car ils figurent dans le tableau de l'état de paiement du personnel communal.

.../...

7) Utilisation des véhicules Communaux exercice 1988.

COMMUNE	Nbre de véhicules	RECETTES	ENTRETIEN	CONSOMMATION	ASSURANCE	%							
		Prévisi- : Réalisati- : ons.	Prévisi- : Réalisati- : ons.	Prévisi- : Réalisati- : ons.	Prévisi- : Réalisati- : ons.	%							
1. BIRENGA	2	50.000	280.000	339.895	121	380000	428.828	113	80.000	-			
2. KABARCIDO	2	30.000	9.400	31	250.000	247.258	99	511.000	338.420	66	123.000	36.688	30
3. KIGARAJA	2	40.000	20.196	50	170.000	148.243	87	250.000	254.733	102	31.000	33.486	108
4. KAYOMPA	1												
5. MUHAZI	3	4650.000	1.777.746	38	1280.000	626.678	49	1.455.000	338.845	23	-	-	
6. MUGESERA	2	780.000	176.370	23	470.000	451.075		916.000	443.790	48	-	-	
7. RUKARA	2		9.000	-	150.000	158.507	107	300.000	196.154	65	40.000	30.532	
8. RUKIRA	3	90.000	22.100	24,5	440.000	245.950	59	896.500	651.624	73	150.000	102.861	68,5
9. RUSUMO	4	150.000	53.000	35	680.000	666.754	98	900.000	899.675	99,9	150.000	90.935	61
10. RUTONDE	1	-	-	-	150.000	183.497	122	250.000	235.834	94	40.000	38.981	97
11. SAKE	1	20.000	2.000	10	250.000	223.737	89	300.000	396.975	132	80.000	52.970	66
T O T A L	23	5810.000	2.069.812	36	4.120000	3.291.594	80	6.154.000	4.184.888	68	694.000	386.453	56

Tenant compte de ce tableau, nous constatons que les recettes sont négligeables dans l'ensemble.

La situation est très frappante dans les Communes MUHAZI, MUGESERA, RUKIRA et RUSUMO où le poste avait une prévision élevée. Concernant les dépenses, les Communes BIRENGA, RUKARA, RUTONDE et MUHAZI ont fait un dépassement des crédits, pour l'entretien tandis que les Communes BIRENGA, KIGARAJA et SAKE ont aussi dépassé les crédits alloués sur poste "consommation du carburant".

8). Cotisations et paiement au F.D.C. CEFOMACO et POLICE COMMUNALE au 31/12/1988.

COMMUNE	F.D.C. (CID)		CEFOMACO		POLICE COMMUNALE	
	Réalisations	Versements	Réalisations	%	Prévisions	Réalisations
				%		%
1. BIRENCA	1.530.156	649.785	412.122	137	100.000	100
2. KABARONDO	988.516	651.894	283.754	71	100.000	20
3. KIGARAVA	933.168	215.562	231.747	116	180.000	-
4. KAYONZA	515.812	80.000	271.904	91	100.000	-
5. MUHAZI	905.637	-	292.342	97	100.000	194
6. MUGESERA	782.405	50.000	280.436	140	100.000	100
7. RUKARA	765.204	450.000	214.040	86	150.000	67
8. RUSUMO	1.400.813	1.530.000	342.928	97,9	200.000	100
9. RUKIRA	890.465	385.000	187.727	75	200.000	50
10. RUTONDE	1.188.552	651.775	157.400	78	160.000	87,5
11. SAKE	782.755	500.000	305.113	152,5	100.000	0

Nous remarquons ici que les Communes ne versent pas en totalité les parts revenant au F.D.C. sauf la Commune Rusumo qui a versé plus de 109% de la réalisation. Concernant la CEFOMACO, toutes les Communes sont en règle de même que la Police Communale. Les Communes BIRENCA, MUGESERA et SAKI présentent un dépassement des crédits alloués au budget car elles ont réalisé respectivement 137%, 140% et 152,5% des prévisions.

9) Etat des versements à la C.S.R. et aux impôts au 31/12/1988.

COMUNE	C.S.R.	Exercice 1988	Taxe professionnelle	exercice 1988	Solde
	Réalisations.	Versements	Réalisations	Versements	Solde.
1. BIRENGA	498.950	498.950	298.547	298.599	+ 52
2. KABARCUDO	348.143	348.805	179.376	179.361	+ 15
3. KIGAJAMA	446.028	447.588	243.778	244.658	+ 880
4. KAYONZA					
5. MUHAZI	428.123	368.097	254.084	217.066	-37.017
6. MUGESERA	414.759	415.411	238.374	237.704	+ 670
7. RUKARA	413.018	413.040	283.442	283.346	- 96
8. RUKIRA	445.730	442.117	246.879	243.724	- 3155
9. RUSUMO	583.335	585.335	314.382	314.382	0
10. RUTOINDI	332.131	328.420	218.290	214.531	-3759
11. SAKE	400.909	398.443	229.465	196.387	-33078

A la base de ce tableau nous remarquons que presque toutes les Communes versent les cotisations destinées à la C.S.R. et au service des impôts. Cependant, il est à recommander aux Communes de verser régulièrement ces cotisations car on remarque que certaines Communes ont des dettes envers ^{Ces} services. Citons en suite d'exemple le cas des Communes MUHAZI, RUKIRA et SAKE.

.../...

Concernant l'exécution du budget, on peut féliciter les Communes qui ont obtenu les résultats positifs c'est -à-dire plus de 90% des réalisations. D'autres communes qui n'ont réalisé que moins de 80% doivent redoubler d'efforts dans les perceptions des impôts et taxes Communales.

Pour que cela puisse se faire, il est à conseiller aux agents chargés de la perception de se référer aux listes nominatives déjà mises sur pied lors de l'élaboration du budget 1989.

Il est bien entendu que le service de la comptabilité elle seule ne peut rien faire sans l'intervention des autorités politiques locales. Les Bourgmestres doivent faciliter les déplacements des agents chargés de la perception et faire fréquemment des descentes sur les marchés. La population doit être informée et sensibilisée pour qu'elle s'acquitte rapidement de la C.P.M. et autres taxes sans qu'il y ait toujours intervention de la Commune.

S'agissant des dépenses, on remarque que certaines Communes ont fait un dépassement des crédits sans faire ^{un} amendement au budget, elles ne liquident pas les arriérés du personnel et les factures des particuliers.

Il est alors conseillé aux communes d'essayer de s'acquitter progressivement de ces dettes.

Les Communes doivent aussi poursuivre la récupération des fonds détournés et d'autres dettes.

.../...

6. ETABLISSEMENTS PARASTATAUX ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT.

6.1. Etablissements parastataux.

6.1.1. ELECTROGAZ.

A. ELECTROGAZ Station de KIBUNGO.

Au cours de l'année 1988, les activités de la Station ELECTROGAZ KIBUNGO se sont penchées sur l'exploitation, la maintenance en bon état des réseaux de distribution d'eau et d'électricité, sur les travaux de raccordements de nouveaux abonnés et sur l'extension du réseau électrique B.T. L'extension et la maintenance en bon état des installations de la Station ELECTROGAZ KIBUNGO n'ont pas connu de difficultés.

Pour la distribution d'électricité, la Station ELECTROGAZ KIBUNGO dispose de 2 postes de transformation HT-MT, KABARONDO et RWINKWAVU. Le poste 70/30 KV de KABARONDO alimente en énergie électrique, les centres de KABARONDO et REMEHA, l'Ecole Normale Technique de KABARE, le chef-lieu de la Préfecture KIBUNGO, les centres de KAREMBO et ZAZA, ainsi que les papeteries de ZAZA.

Le poste 70/15 KV de RWINKWAVU fournit de l'électricité à l'ex SOMIRWA RWINKWAVU, la station de pompage de NYANKORA, l'Hôtel AKAGERA et la pêcherie du lac IHEMA. En plus des raccordements des clients, il y a eu des extensions du réseau électrique basse tension au chef-lieu de Préfecture KIBUNGO, à KAREMBO et à ZAZA.

Pour alimenter en eau la ville de KIBUNGO, il existe une station de pompage à RWASABURO. L'eau pompée est refoulée dans un réservoir de 250 m³ situé à CYASEMAKAMBA. Le réseau de distribution d'eau à 2 directions et s'étend de CYASEMAKAMBA à KABARE et de CYASEMAKAMBA à MUSAMVU.

Pour la réalisation de ces activités, la Station a employé le personnel d'administration et de service technique. Le personnel est composé de 1 Chef de Station, 1 Secrétaire magasinier, 1 Comptable, 1 Dactylographe indexier, 1 Chef indexier, 1 indexière, 4 chauffeur, 1 veilleur, 1 Chef du réseau eau, 2 plombiers et 2 électriciens.

a) Exploitation Eau et Electricité.

La réception totale de l'énergie électrique s'élève à 2.441.941 KWH. En comparaison avec la réception de l'année 1987 qui était de 2.076.540,5 KWH, on constate l'augmentation du nombre d'abonnés.

.../...

b) Perspectives et Besoins.

Pour permettre l'augmentation du nombre d'abonnés, les extensions des réseaux Eau et Electricité devraient être faites dans les quartiers suivants :

1. Extension du réseau Eau.

- Extension KABARE;
- Extension KINYONZO-NYAGASOZI;
- Extension RUBIMBA;
- Extension centre ville;
- Extension MUSAMVU.

2. Extension du réseau Electrique.

- Chef-lieu de Préfecture : Les zones de KARENGE, MUSAMVU et le quartier situé derrière le bureau de l'ELECTROGAZ sont à électrifier. Le coût des travaux s'élèverait à 3.500.000 FRW.
- Electrification rurale : L'électrification s'avère nécessaire au centre de KAREMBO, coté vers ZAZA; à NYANKORA et à KABARE. Le coût des travaux s'élèverait à 6.318.587 FRW.
- En plus de ces extensions, l'éclairage de la ville de KIBUNGO est une nécessité parmi tant d'autres. Vu que ces extensions coûtent cher, l'intervention des autorités préfectorales et communales auprès de la Direction de l'ELECTROGAZ s'avère nécessaire.

B. ELECTROGAZ Station de RWAMAGANA.

La Station ELECTROGAZ de RWAMAGANA distribue de l'électricité dans les Communes MUHAZI, RUTONDE, BICUMBI et GIKORO. Les extensions électriques ont été faites dans ce réseau tant par la Station que par les Services de la Direction Générale de l'ELECTROGAZ. Le poste de transformation et de distribution 70/15 KV de CYIMBAZI dont les principaux travaux ont pris fin en Décembre 1988 a été réhabilité. Le grand problème qui reste est celui des lignes 15 KV de l'ex SOMIRWA MUSHA et NTUNGA et la ligne 15 KV CYIMBAZI-RWAMAGANA qui méritent une réhabilitation urgente.

La consommation annuelle d'énergie électrique s'est élevée à 2.997.015,9 KWH avec un rendement du réseau de 99,6% à la fin de Décembre 1988.

Pour ce qui est du réseau Eau, l'eau consommée à RWAMAGANA vient du lac MUHAZI. L'eau de ce lac, après traitement au chlore, est acheminée jusqu'au réservoir de RWAMAGANA d'une capacité de 600 m³ et d'où partent différents tuyaux qui alimentent les quartiers de RWAMAGANA. Les efforts ont été aussi fournis dans l'exécution des extensions. Ce service a pu réaliser la longueur du réseau Eau chose qu'on avait pas pu faire depuis 1986. La consommation annuelle d'eau s'est élevée à 109.709 m³ avec un rendement du réseau de 70,51% à la fin de Décembre 1988.

.../...

Quant à la production d'eau, la station a produit 111.949 m³.
En comparaison avec la production de l'année 1987 qui était de 101.703 m³, on constate un accroissement de 10%, dû à l'augmentation du nombre d'abonnés.

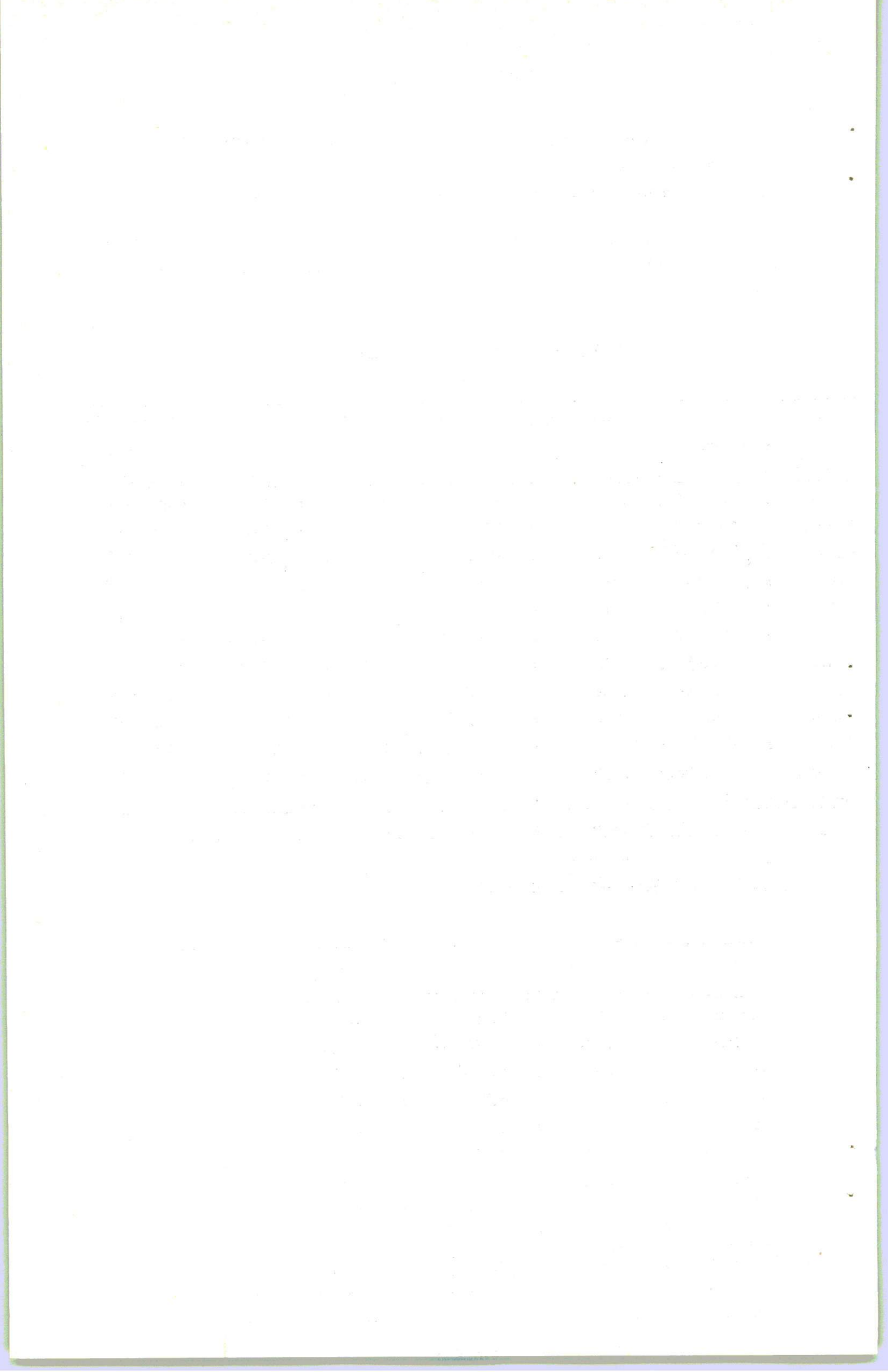
Sur les tableaux suivants, figure l'évolution de la réception et de la vente d'électricité ainsi que celle de la production et de la vente de l'eau :

Réception et Vente d'Electricité.

Mois	: Réception : : postes : KWH	: Auto-consum- : : mation postes : : KWH	: Fourniture : : au réseau : : KWH	: Réception : : cabines : : KWH	: Consommation : : abonnés : : KWH	: Facturation : : abonnés : : KWH
Janvier	: 207.110	: 1.611	: 204.512	: 199.743	: 191.460	: 213.962
Février	: 182.020	: 1.475	: 179.709	: 176.116	: 169.050	: 173.175
Mars	: 182.317	: 1.499	: 179.562	: 176.274	: 169.201	: 173.890
Avril	: 205.877	: 1.786	: 203.129	: 198.151	: 190.750	: 195.117
Mai	: 183.000	: 1.612	: 181.214	: 177.584	: 170.851	: 174.668
Juin	: 189.847	: 1.679	: 187.307	: 183.309	: 175.977	: 179.497
Juillet	: 197.637	: 1.822	: 194.947	: 190.113	: 185.355	: 187.370
Août	: 213.822	: 2.082	: 210.572	: 205.647	: 197.324	: 202.323
Septembre	: 205.095	: 1.710	: 199.947	: 186.084	: 178.552	: 183.075
Octobre	: 236.620	: 1.982	: 236.585	: 234.037	: 222.943	: 227.737
Novembre	: 221.202,5	: 1.794	: 217.885	: 212.541,5	: 203.377	: 208.295
Décembre	: 217.392,5	: 1.747	: 214.251	: 209.063,2	:	:
TOTAL	: 2.441.941	: 20.745	: 2.409.620	: 2.438.763	:	:

Production et Vente d'Eau.

Mois	: Production : : m ³	: Consommation : : m ³	: Facturation : : m ³
Janvier	: 9.311	: 7.191	: 7.247
Février	: 8.962	: 6.602	: 6.669
Mars	: 8.901	: 6.676	: 6.743
Avril	: 8.258	: 6.304	: 6.357
Mai	: 8.003	: 5.926	: 6.008
Juin	: 9.372	: 7.029	: 7.099
Juillet	: 9.707	: -	: 7.643
Août	: 10.734	: 8.220	: 8.302
Septembre	: 9.468	: 7.250	: 7.322
Octobre	: 9.733	: 7.786	: 7.863
Novembre	: 9.745	: 8.049	: 8.135
Décembre	: 9.755	:	:
TOTAL	: 111.949	:	:



6.1.2. ORINFOR.

Au cours de l'année 1988, le Centre Régional d'Information a continué de parfaire son système de distribution des journaux "IMVAHO" dans la Préfecture. Ce Centre compte 3.784 abonnés ordinaires et 696 abonnés du M.R.N.D. au 31 Décembre 1988. Comme abonnés du M.R.N.D., il faut entendre les Responsables des Comités de Cellules Ordinaires. Le nombre d'abonnés ordinaires a augmenté de 280 membres si on le compare à celui qui ^a été enregistré en 1987 où il y avait 3.504 abonnés.

Le Centre Régional d'Information de KIBUNGO a ouvert de nouveaux points de vente du journal IMVAHO à NYAMUGALI et à RUSHONGA en Commune RUSUMO. Ces points de vente s'ajoutent à ceux créés en 1986 à KABARONDO, KAYONZA, RWAMAGANA, RUKIRA, MUTENDERI, MULINDI (RUKIRA), KAREMBO (MUGESERA), RUBONA (SAKE) et à NYAKARAMBI (RUSUMO).

La promotion du journal IMVAHO est allé de pair avec l'intensification des activités journalistiques du Responsable du C.R.I.

6.1.3. ONATRACOM.

La succursale de l'ONATRACOM à KIBUNGO compte six réseaux à savoir :

- KIBUNGO - NYAMATA - KIGALI
- KIBUNGO - RUSUMO
- KIBUNGO - BARE
- KIBUNGO - SAKE
- KIBUNGO - ZAZA - RWAMAGANA
- KIBUNGO - NASHO

Actuellement l'ONATRACOM compte ouvrir les réseaux KIBUNGO-KABARONDO-NYANKORA et KIBUNGO-GITUKU-KIREHE.

Il y a également le réseau KIBUNGO-RUSOZI-RUSHONGA-MULINDI sollicité par les autorités locales pour désenclaver la région de MIGONGO et une étude ad hoc a été effectuée.

6.1.4. LA CAISSE D'EPARGNE DU RWANDA (C.E.R.).

Au cours de l'année 1988, la Caisse d'Epargne du RWANDA a ouvert sa succursale de KIBUNGO dans un bâtiment appartenant à un particulier. Son personnel est composé d'un Gérant le Responsable de la Succursale, d'une caissière et d'un planton.

La succursale de la C.E.R. est présente aussi à RWAMAGANA où elle date de 1972.

N.B. : Les données des autres établissements ne nous sont pas parvenues.

6.2. LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL.

6.2.1. Le Projet KIBUNGO II.

Le Projet KIBUNGO II est un projet de développement rural qui encadre les Communes KABARONDO, KAYONZA, KIGARAMA, RUKARA, MUHAZI, RUTONDE, SAKE et HUGESERA.

L'année 1988 constitue la deuxième année d'une phase de 3 ans allant du 1er Janvier 1987 au 31 Décembre 1989. L'arrangement particulier entre le RWANDA et la Belgique relatif à cette deuxième phase a été signé le 3 Février 1988. Le dossier technique datant de 1987 et un programme succinct pour la phase 1987-1989 font partie de cet arrangement.

Les actions du projet au cours de cette année ont porté sur :

- La multiplication des semences sélectionnées;
- La diffusion des intrants;
- La vulgarisation agricole;
- La promotion des cultures de rente;
- L'enquête-action;
- La mise en valeur des marais;
- La formation des cadres communaux;
- La collaboration avec les Coopératives et les centres spécialisés;
- Les infrastructures d'appui au secteur rural;
- La conservation des sols;
- La pêche et l'apiculture;
- Le petit élevage et le gros bétail;
- Les pépinières forestières et fruitières;
- Les essais en station et en milieu rural.

a) Situation financière.

Rubrique	: Dépenses en FRW	: Recettes en FRW
- Productions végétales et animales,	: 38.654.240	: 10.787.876
conservation des sols et mise en	:	:
valeur des marais.	:	:
- Vulgarisation et Formation	: 4.231.358	: 1.086.205
- Recherche de Développement	: 2.102.886	: 173.258
- Infrastructure d'appui au Secteur rural	5.489.673	: 28.850
- Fonctionnement de l'équipe centrale	: 20.483.230	: 637.919
T O T A L	: 70.961.387	: 12.714.108

Les recettes sont directement réinvesties dans les activités du Projet (achat d'intrants, moyens de locomotion pour les cadres communaux).

b) Activités réalisées et résultats obtenus.

b.1. Multiplication des semences sélectionnées.

Depuis l'année 1987, le Projet emblave moins d'hectares de cultures vivrières pour la production de semences sélectionnées que les années précédentes. Ceci est dû au fait que la demande pour ces semences de la part des paysans est faible. Ils ont eu plusieurs bonnes saisons consécutives et utilisent leurs propres semences.

Le Projet produit des semences de sorgho blanc, sous contrat avec la brasserie BRALIRWA. Le Service Agricole de la brasserie les achète et les diffuse chez des paysans pour produire du sorgho blanc comme matière première dans la fabrication de la bière.

Il est à noter que les champs du Projet en régie comprennent les cultures suivantes: arachide, soja, haricot nain, sorgho, maïs, tournesol, manioc, patates douces, bananes, ananas et jachère.

b.2. La diffusion des intrants.

Cette diffusion se fait actuellement dans 21 points de vente dont 10 sont gérés par des agronomes de Communes ou des moniteurs agricoles, 9 par des Coopératives et 2 par des employés du Projet (au siège à KIBUNGO et au Centre du petit élevage à RWANGANA).

b.3. La promotion des cultures de rente.

Le Projet met à la disposition des caféiculteurs du matériel d'entretien (scies, sécateurs) et de post-récolte (claies de séchage, dépulpeuses). Celui-ci étend son action de fourniture de rejets indemnes de maladies virales en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts.

b.4. Foresterie.

Le Projet distribue des sachets et des essences dans les 8 Communes du Projet.

Dans quelques Secteurs, les paysans se sont regroupés et ont demandé les intrants nécessaires aux agronomes de Communes, ont construit des pépinières et effectuent tous les travaux, y compris le gardiennage des plants.

Au cours de l'année 1988, 7 pépiniéristes ont fait un contrat avec le Projet pour produire des arbres pour la vente.

b.5. Elevage.

Quatre lots de poulettes pondeuses de la race R.I.R. ont été élevés au centre du petit élevage à RWAMAGANA. Outre cela, 4.357 poussins et poulettes à l'âge d'un jour jusqu'à deux mois ont été diffusés au prix allant de 50 FRW (1 jour) à 300 FRW (2 mois).

b.6. Apiculture.

Le Projet met à la disposition des apiculteurs le matériel nécessaire (ruches, cire gonflée, cadres, fil étamé, éperons, enfumeurs, voiles, grilles à reines). Ces intrants sont vendus au prix courant.

b.7. Pêche et Pisciculture.

Il y eut empoissonnement de 9 étangs à MUGESERA, à KIGARAMA et à KAYONZA. Les éleveurs payent les alevins à 3 FRW la pièce et le Projet assure le transport.

b.8. La conservation des sols.

Le Projet a formé les cadres techniques agricoles des Communes et du Projet sur l'utilisation du clinomètre et distribué 3 clinomètres par Commune qui pourront être utilisés dans la L.A.E. Chaque fois sur demande des Communes, le Projet a aidé au transport des boutures des herbes fixatrices.

b.9. La mise en valeur des marais.

Le Projet a fourni du matériel (pelle et tridents) pour ces travaux. Les paysans continuent à aménager les marais avec l'encadrement technique du Projet.

b.10. Vulgarisation agricole.

Les encadreurs de base sont formés dans chaque Commune une fois par mois en utilisant les cours de l'INADES. Chaque jour que les encadreurs du Projet travaillent avec les encadreurs de base dans un secteur, ils évaluent la transmission des techniques apprises aux paysans.

b.11. Enquête-Action.

Au cours du 1er trimestre 1988, l'enquête débutée en Commune KAYONZA et MUGESERA au cours du 4ème trimestre 1987, s'est terminée. Elle consistait en une étude générale des principaux aspects du monde rural. Cette enquête avait pour but de définir les actions à entreprendre.

b.12. Les actions sur le plan des infrastructures d'appui au Secteur rural.

Le Projet a construit des ponts dans les Communes MUHAZI, KAYONZA, RUKARA et KAMARONDO.

Le Projet a participé dans les constructions des C.C.D.F.P. des Communes RUKARA (1.400.000 FRW), MUGESERA (600.000 FRW) et la réfection d'un bâtiment qui va servir de C.C.D.F.P. à VUMWE en Commune KIGARAMA.

Le Projet a participé également dans l'achèvement des écoles primaires à MUKARANGE en Commune MUHAZI (200.000 FRW) et dans le Secteur RWINKWAVU en Commune KAYONZA (549.550 FRW).

Signalons enfin la tuilerie de RUBIRA en Commune KAMARONDO du Projet qui produit des tuiles romaines depuis le mois de Septembre 1987. Les tuiles sont de bonne qualité et sont utilisées sur les infrastructures construites par le Projet.

.../...

6.2.2. PROJET GISAKA-MIGONGO

Le Projet B.G.M couvre les Communes BIRENGA, RUKIRA et RUSUMO.

Le Projet approuvé en 1976 est entré en vigueur en novembre 1977.

La première phase du Projet BGM (1977-1982) avait principalement pour objectifs la mise en place des infrastructures de base) la création des structures de vulgarisation, les productions végétales et animales (P A V) l'aménagement des Paysannats, la création des Coopératives de production ou de commercialisation des produits agricoles.

S'agissant des réalisations de la première phase, les efforts ont été centrés sur les activités ci-après :

- Construction des bureaux et logements
- Mise en place des postes agri-véto
- Aménagement des voies d'accès
- Constructions des écoles et dispensaires
- Adductions d'eau
- Crédit agricole et bétail
- Extension du ranch RUSUMO
- Lutte contre la mouche tsé-tsé
- Formation de paysans etc...

Les actions entreprises lors de la première phase devaient être poursuivies et consolidées par une deuxième phase (1982-1987) qui avait essentiellement pour objectifs :

- Promouvoir les actions de protection, de conservation et d'amélioration des sols.
- Promouvoir l'association Agriculture-Elevage
- Intensification des cultures vivrières par l'introduction des semences améliorées
- L'amélioration, l'entretien du caféier et de la bananeraie
- Effectuer les recherches sur des variétés adaptées sur la région et sur des techniques culturales.
- amélioration des routes rurales
- Amélioration des normes nutritionnelles et les diverses méthodes du planning familial.

Le Projet BGM II qui devait prendre fin en 1987 a pu continuer ses activités jusqu'à date grâce à un reliquat substantiel qui a été réalisé. Il est prévu une structure dénommée "Projet Services Agricoles II" qui devra assurer la relève du Projet BGM II.

Le souci premier du Projet Services Agricoles II est de préparer les bénéficiaires à pouvoir affronter eux-mêmes les problèmes de l'après-projet et cela cadre bien avec l'auto-organisation et l'auto-développement souhaités par le Chef de l'Etat.

Au nombre des réalisations de 1988, il y a eu à noter :

Au niveau du volet "agriculture", il y a eu diffusion des semences sélectionnées et visites des champs de démonstration.

Au niveau du reboisement, des sachets de reboisement ont été distribués et des descentes ont été effectuées pour se rendre compte de l'état des pépinières.

Au niveau de la lutte anti-érosive, les activités du Projet furent orientées à l'évaluation des réalisations dans ce domaine.

Au niveau du volet " Elevage" le Projet a procédé à la formation et à l'encadrement des apiculteurs, à la vermifugation systématique et à l'amélioration des conditions alimentaires du bétail par l'intégration des cultures fourragères dans les pâturages.

Au niveau du volet "coopératives", les activités du Projet furent dirigées à l'encadrement des coopératives et de différents groupements et au contrôle des coopératives et à l'élaboration des statuts des groupements.

Au niveau du volet "assistance sociale", le Projet s'est penché sur le suivi du programme national d'alphabétisation dans les Communes de son ressort d'activités.

.../...

...

7. ENTREPRISES PRIVÉES.

7.1. LA BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA (B.C.R.).

La Banque Commerciale du RWANDA sise à KIBUNGO a été ouverte en 1983 dans un bâtiment appartenant à un particulier. Les opérations comptables et le nombre de déposants nous sont inconnus parce qu'une consigne de la Direction l'interdit. L'on peut toutefois signaler que le montant de dépôts et le nombre de clients augmentent considérablement si on se réfère au trafic qui-y existe.

7.2. LA BANQUE DE KIGALI.

Cette Banque a ouvert ses offices à RWAMAGANA en 1978. Le montant des dépôts tout en étant secret est important. Ses activités touchent à l'ouverture des comptes à vue, aux versements des chèques ou en espèces à des transferts interbancaires, en monnaie nationale à l'achat des chèques, au paiement des accreditifs, etc...

8. MOUVEMENT COOPÉRATIF.

Les activités réalisées dans ce domaine sont mentionnées dans le IVème chapitre des Affaires Socio-Culturelles au point 7.

N.B. : D'autres établissements et entreprises privés ne figurent pas dans ce rapport faute de renseignements y relatifs.

.../...

9. TRAVAUX PUBLICS.

a) Ponts et Chaussées.

Au cours de l'année 1988, le Service des Ponts et Chaussées s'est occupé de l'entretien des routes asphaltées, de l'entretien des ponts construits et de la réparation des routes non asphaltées.

b) Urbanisme et Bâtiments Civils.

Les travaux effectués au cours de l'année 1988 furent surtout ceux d'entretien suivant le matériel mis à la disposition de ce Service par le Ministère ^{de} tutelle. Le Ministère des Travaux Publics, de l'Energie et de l'Eau a commencé les travaux de réhabilitation des Bâtiments Officiels de KIBUNGO en 1987. Ces travaux se sont poursuivis en 1988 et furent interrompus à la fin de cette même année.

b.1. Développement de la ville de KIBUNGO.

La circonscription urbaine de KIBUNGO est comprise dans les secteurs KIBUNGO et NDEMIRA. Elle s'étend sur une longue crête de 5 Km qui s'allonge depuis l'embranchage de la route KIGALI-RUSUMO jusqu'à l'endroit dénommé GAHULIRE en direction du centre de ZAZA. On constate une orientation préférentielle de l'urbanisme sur les sommets des plateaux MUSAMVU et CYASEMAKAMBA essentiellement due à l'attraction exercée d'abord par l'implantation des quartiers généraux du Projet BGM et les possibilités d'emploi offertes par ce projet, ensuite par l'implantation du centre administratif préfectoral et commercial en construction à CYASEMAKAMBA et enfin par l'implantation d'une école secondaire en construction à KARENGE.

De même, il a été constaté que dans le centre urbain de KIBUNGO, certaines gens qui demandent des parcelles ne respectent pas les contrats de location établis entre le Gouvernement Rwandais et les propriétaires. A maintes reprises, ces personnes ont été rappelées à se conformer à ces règlements, si non, l'administration se verra obligée de leur retirer ces parcelles et de les attribuer à ceux qui en ont besoin.

b.2. Besoins en matériaux et difficultés.

Le service des Bâtiments Civils a besoin des matériaux d'entretien des maisons d'habitation et des Bâtiments officiels, d'une machine à écrire (car celle dont dispose ce service est hors d'usage). Le même service a besoin d'un

.../...

moyen de déplacement pour visiter les différents bâtiments et contrôler le personnel. Il a en outre besoin d'un personnel journalier pour aider le personnel S/Contrat.

b.3. Considération sur les problèmes urbains à KIBUNGO.

- Il faut accélérer le système d'obtention des documents pour la mise en valeur des parcelles.
- Prévoir des zones à construire pour les différentes couches de la population urbaine.
- Atténuer les contraintes d'attribution des parcelles;
- Retirer les parcelles à ceux qui ne manifestent pas de volonté de construire;
- Mettre sur pied un plan directeur de la ville de KIBUNGO et implanter les routes pour inciter les gens à construire.
- Faire connaître à la population par l'intermédiaire des responsables des secteurs et des membres des Comités de Cellules des règles simples d'implantations de maisons en évitant notamment des implantations de maisons en profondeur et en construisant plutôt près des voies et en régularisant les constructions installées.

10. FONCTIONNEMENT DES SERVICES TECHNIQUES.

10.1. Service de la Comptabilité Publique.

Le Service de la Comptabilité Publique a 3 agents : un Comptable, un Caissier et un Planton. Ce service est habilité à recevoir sur délivrance d'une quittance tout argent devant être versé au trésor public. Il peut payer en liquide toute déclaration d'argent visée par le Service du Budget Contrôle.

Le travail du Comptable consiste en la supervision du service, c'est-à-dire en la responsabilité des fonds d'abord, de la tenue régulière des livres et pièces y relatives ensuite.

Pour le Caissier, il s'agit des travaux de collecte de toute nature devant rentrer au trésor de l'Etat, du paiement ou remboursement de caution sur présentation de pièces justificatives, de la responsabilité des fonds lui confiés et de la tenue régulière des pièces et livres de caisse.

Les difficultés évoquées par ce service furent les suivantes :

- Le problème d'ordre administratif du fait que le Comptable et le Caissier ne relèvent pas de la même Direction.
- Le problème d'encombrement;
- Le problème d'approvisionnement en matériel.

.../...

10.2. Service des Impôts.

Le service des impôts (Ressort de KIBUNGO) a ouvert ses portes le 5 Avril 1985. Il s'occupe de :

- La vérification des dossiers fiscaux pour parvenir à atteindre les revenus ~~effectivement~~ réalisés pour assurer une répartition équitable de la charge fiscale entre tous les contribuables.
- La recherche des renseignements fiscaux demandés par la Direction Générale des Impôts.
- La distribution des déclarations aux impôts sur les revenus et à l'impôt personnel.
- La distribution des **déclarations** aux droits de patente;
- L'exploitation des problèmes relatifs au fisc;
- La distribution du courrier émanant des différents services de la Direction Générale des Impôts.

.../...

On constate que le public sollicite souvent son moyen de communication plus rapide et onéreux, c'est-à-dire la communication téléphonique. Pour satisfaire le public, il faudrait mettre tout en oeuvre en vue de parfaire la planification en matière des télécommunications et exécuter les travaux d'installation des Equipements et Cables téléphoniques dans les endroits déjà planifiés, tout en évitant de se heurter à la saturation dans les débuts.

10.4. Services des Postes.

a) Bureau Postal de KIBUNGO.

Le personnel du bureau postal de KIBUNGO compte deux agents S/Statut et 5 agents S/Contrat. Le personnel est insuffisant suite au déplacement d'un agent muté de KIBUNGO pour le nouveau bureau postal ouvert à la S/Préfecture KIREHE.

b) Acheminement du courrier.

- Départ : Pendant la saison sèche, le courrier est expédié normalement c'est-à-dire trois fois par semaine à destination de KIGALI et RWAMAGANA : Lundi, Mercredi et Samedi. Il en est de même pour le courrier à destination de KIREHE. Seul le courrier pour NYAMATA est expédié Mercredi et Samedi de chaque semaine.
- Arrivée : Le Service de l'ONATRACOM qui transporte le courrier au départ est le même que celui d'arrivée et les difficultés qu'il rencontre sont celles relatives à la pluie.

c) Difficultés rencontrées.

1. Manque d'un agent qui peut faire la dactylographie en remplacement de celui qui a été muté pour la S/Préfecture KIREHE.
2. Les envois de fonds demandés parviennent à la Poste une ou deux semaines après, ainsi les opérations habituelles s'arrêtent brusquement.
3. Pendant la saison des pluies, l'acheminement du courrier est quasi impossible, ainsi les services intéressés se sentent paralysés.

.../...

10.5. Service de Météorologie.

Le service de la Station Météo de KIBUNGO comprend 5 agents dont 3 observateurs météorologistes, un planton et un veilleur.

Comportement du temps : 1988.

Tableau des précipitations.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
RR	88.0	40.0	143.0	269.9	76.8	00	19.4	85.7	48.0	151.3	112.5	25.3	1059.9
NRR	20	12	18	25	12	00	1	11	15	18	22	9	182
RRM	19.6	8.8	30.5	42.4	22.7	00	19.4	31.6	15.5	48.3	20.3		
DRMM	02	07	13	10	05	-	22	28	18	14	11		

RR = Précipitations (pluies en mm et 1/10)

NRR = Nombre de jours de pluie

RRM = Maximum de pluie en 24 heures

DRMM = Date où le maximum s'est produit.

Il ressort de ce tableau que le total des mm de pluie est de 1059.9 réparties sur 182 jours (jusqu'au 20 Décembre 1988) et que l'année 1988 a connu beaucoup de pluies par rapport à l'année 1987 qui totalisait 956.5mm.

10.6. Encadrement de l'Artisanat.

a) Le comptoir de vente des produits artisanaux.

Bien que la vente des produits y déposés est assurée par les agents du Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat, la détermination des prix est faite par les artisans, chacun fixant le prix unitaire de ces produits. En cas de mévente ou quand il y a un marché ailleurs, le déposant a son plein droit de retirer ses produits pour en faire ce qu'il veut.

Le tableau suivant montre les produits qui ont trouvé une grande extension sur le marché :

.../...

Produits de la	: Producteur	: Commune	: Extension du marché
1. Tapisserie	: ATACOUMU	: MUHAZI	: COOPAR
2. Coordonnerie	: C.F.J. GATI	: MUHAZI	: MIJEUCOOP
3. Coordonnerie	: RUKARA	: RUKARA	: Missions religieuses
4. Tricotage	: H.V.P/RWAMAGANA	: RUTONDE	: Comptoir du MINIHART
5. Céramique	: NYANGE	: MUGESERA	: La finesse
6. Céramique	: RUKOMA	: SAKE	: Missions religieuses,
	:	:	: magasins d'objets d'art.

Le commerce des produits artisanaux est saisonnier. Les artisans sont groupés dans trois catégories :

- Les artisans non associés;
- Les artisans groupés;
- Les artisans travaillant dans les ateliers des privés.

.../...

b) Statistique des artisans par Commune.

• Les artisans non associés :

Il s'agit des artisans travaillant chacun pour son propre compte et que cette activité n'est pas obligatoirement l'occupation principale de l'artisan.

Atelier	DIRENGA	RUKIRA	RUSUMO	SAKE	MUGESERA	KIGALIYA	KAB/RONDO	KAYONZA	RUFONDE	MUHAZI	BUKARA	TOTAL
Menuiserie	39	7	10	16	46	68	2	8	11	2	54	221
Maçonnerie	53	6	-	-	-	60	-	10	-	-	90	219
Forge	2	4	-	-	-	3	4	-	-	-	4	17
Couture	7	4	6	-	6	25	2	10	12	3	5	80
Coordonnerie	3	-	-	-	-	3	-	-	17	2	1	32
Réparation	10	-	4	-	-	-	-	4	8	2	1	29
Poterie	-	8	-	2	1	-	-	9	-	-	-	20
Briguetterie	-	-	-	2	12	15	-	10	-	-	-	39
Charpenterie	-	-	-	-	-	13	-	-	-	-	1	14
Sparterie	-	5	-	-	-	22	-	-	-	-	1	14
Scierie	-	14	-	8	4	-	-	-	-	1	14	42
Sculpture	1	1	8	-	2	-	-	-	-	-	3	29
TOTAL	115	49	28	28	29	209	8	57	48	10	173	754

Soit l'enregistrement de 754 artisans.

.../...

• Les artisans associés.

Ces groupements sont faits par des jeunes qui voient mieux l'importance de travailler en association pour mieux résoudre en commun certains problèmes.

c) Les groupements artisanaux.

Commune	Groupement	Activités principales
BIRENGA	: KODUKI	: Broderie, vannerie, couture
	: ABASHIYZEMAMWE	: Couture, vannerie, perlage
	: COJEMEMU	: Menuiserie
	: ISAKI	: Association de tous les artisans
	: Coiffeurs	: Coiffure
RUKIRA	: AGEMENYA	: Menuiserie
RUSUMU	: COMENYA	: Menuiserie
	: INYANGAMUGAYO	: Menuiserie
	: ABAKUNDAMUCO	: Art MINGONGO
SAKE	: ABADALENCUHANA	: Menuiserie et scierie
	: UGA	: Menuiserie
MUGESERA	: AFAKI	: Broderie, vannerie, couture
KIGAHAMA	: -	: -
KABARONDO	: -	: -

.../...

KAYONZA	: AJEIKKA	: Broderie et vannerie
	: AJEKARU	: Menuiserie, broderie et vannerie
RUTONDE	: H.V.P./RWAMAGANA	: Tricotage, broderie, couture et vannerie
	: UGA	: Broderie et vannerie
	: AJI DR	: Couture, broderie et tressage de nattes
MUHAZI	: ATACOUMU	: Tapisserie et couture
RUKARA	: KOFABRIKA	: Briqueterie
	: CSD RUKARA	: Couture et broderie

d) Ateliers Privés.

Ils sont les plus nombreux et les plus perfectionnés dans la Préfecture de KIBUNGO. Ils appartiennent soit aux commerçants, soit à d'autres personnes ayant un moyen de s'autofinancer.

e) Réalisations et Difficultés rencontrées.

1. Réalisations.

Les activités principales de l'Encadrement de l'Artisanat furent orientées à :

- La sensibilisation;
- La collaboration avec les autres services;
- La collaboration entre les artisans et l'Encadrement de l'Artisanat;
- Des activités faites en dehors des attributions mais qui entrent dans le cadre du secteur d'attache ou dans le cadre de la collaboration avec les services de la Préfecture.

2. Difficultés:

. Au niveau de l'Encadrement de l'Artisanat :

Le principal problème a été l'insuffisance du personnel vues les attributions de ce service. Ainsi les agents souhaités seraient les suivants :

- Un agent qui assurerait les fonctions de la dactylographie et de la propreté du lieu de travail (bureau) pour épauler l'Encadreur de l'Artisanat qui fait toutes ces fonctions.
- Les Encadreurs de l'Artisanat au niveau de chaque Commune car il n'y a personne qui s'occupe de l'artisanat dans les Communes.

. Au niveau des artisans.

Les artisans rencontrent aussi des problèmes dans l'exercice de leurs métiers. Les principales sont surtout les suivantes :

- Le manque de formation en gestion des ateliers;
- L'approvisionnement difficile en matières premières;
- Manque d'outils de production adaptés à la production voulue;
- Manque de fonds de garantie pour bénéficier d'un crédit bancaire;
- Manque d'informations suffisantes sur les nouvelles techniques de production (catalogues, journaux...).

.../...

10.7. PERIMETRE RIZICOLE DE RWAMAGANA.

Au cours de l'exercice 1988, le périmètre rizicole de RWAMAGANA a déployé des efforts considérables afin de résoudre certains des problèmes auxquels il s'affronte depuis des années et cela devra continuer par le fait même que le plus grand des problèmes, la baisse continuelle de la production, reste sans suite favorable.

a) Le problème du personnel.

Ce problème a connu des améliorations au niveau du service des plantations parce que le nombre des agronomes est passé de 3 (en 87) à 5 (en 1988). A la fin de l'année 1988, le périmètre rizicole de RWAMAGANA compte 7 agents S/Statuts et 45 agents S/Contrats. L'affectation définitive d'un comptable A₁ qui travaille déjà au périmètre comme Agent S/Contrat est attendue. Il est souhaitable qu'un agronome de niveau A₂ soit affecté au niveau du Volet Recherche-Développement pour le suivi des champs d'essai.

b) Fuite du riz paddy.

Le commerce frauduleux du riz paddy est un problème qui affecte presque tous les périmètres rizicoles du RWANDA et cela risque de compromettre leur viabilité, étant donné que ces périmètres investissent pour la production d'un produit qui après est livré aux tiers. Au cours de l'année 1988, le périmètre a pris une série de mesures susceptibles d'endiguer ce problème et les résultats ont été largement positifs. Parmi ces mesures, on pourrait citer : l'augmentation des moyens de collecte du riz paddy, la pratique de la paie directe et la suppression des gardiennages nocturnes qu'on a déjà amorcée dans certains secteurs et qui devra s'étendre à tout le périmètre.

c) Stockage et commercialisation.

Au cours de l'année 1988, grâce à l'arrêt des importations massives du riz blanc, le problème de mévente que connaissaient les périmètres rizicoles a été résolu. Néanmoins, ayant le souci de trouver des fonds nécessaires pour financer la collecte du riz paddy et d'accélérer la rotation des stocks afin de libérer les magasins pour la récolte de Juillet, -Août, le Périmètre Rizicole de RWAMAGANA a été obligé de vendre du riz blanc aux prix de rebais. C'est ainsi que 468 tonnes ont été vendus à 70 FRW et 149 tonnes à 65 FRW. Ces prix étant inférieurs au coût de revient, c'est là l'une des causes qui ont fait que le périmètre a connu une perte de 6,7 millions de francs rwandais au cours de l'exercice 1988.

.../...

d) Production.

La production du riz paddy de l'exercice 1988 a été légèrement supérieure à celle de 1987 mais les rendements restent inférieurs par rapport à ce qu'ils étaient en 1982 (4,7 contre 2). Cette baisse continuelle de la production est due principalement à :

- La diminution du taux d'occupation des marais due à l'instabilité des riziculteurs.
- La fertilité du sol;
- L'absence de variété performante.

.../...

1. Saison 88 A.

Zones	Superficie : totale (Ha)	Superficie : cultivée (Ha)	Superficie : récoltée (Ha)	Paddy : acheté (Kg)	Semences : (Kg)	Autococonsom- : mation + fraude (Kg)	Production : totale (Kg)	Rendement : (T/Ha)
BUGUGU	: 150	: 114,35	: 65,15	: 190,204	: 3,913	: -	: 194,117	: 1,7
CYMPIMA	: 111,2	: 32,2	: 23,65	: 38,098	: 1,045	: -	: 39,143	: 1,2
TOTAL	: 261,2	: 146,55	: 88,80	: 228,302	: 4,958	: -	: 233,260	: 1,6

2. Saison 88 B.

Zones	Superficie : totale (Ha)	Superficie : cultivée (Ha)	Superficie : récoltée (Ha)	Paddy : acheté (Kg)	Semences : (Kg)	Autococonsom- : mation + fraude (Kg)	Production : totale (Kg)	Rendement : (T/Ha)
BUGUGU	: 150	: 121,35	: 90,75	: 153,290	: 4,713	: 15,640	: 173,643	: 2
CYMPIMA	: 111,2	: 89,3	: 65,78	: 133,105	: 2,889	: 16,879	: 152,863	: 2,2
KAYONZA	: 75,6	: 68	: 54,6	: 143,624	: 2,387	: 21,855	: 167,866	: 3,07
GITENGA	: 180	: 144,7	: 140,8	: 224,210	: 3,456	: 90,600	: 318,260	: 2,2
MWAMBU	: 100	: 83,2	: 68	: 119,625	: 2,780	: 65,700	: 188,105	: 2,7
TOTAL	: 616,8	: 506,5	: 419,5	: 773,854	: 16,225	: 210,674	: 1.000,737	: 2,4

N.B. : La fraude et la consommation sont estimées à 20 %.

e) Usinage du riz paddy pour 1988.

Mois	: Paddy reçu	: Riz blanc	: Son de riz	: Brisures	: Taux de
	: produit	: produit	: produit	: produit	: transport
Janvier	: 5.714	: 3.390	: 900	: 24	:
Février	: -	: -	: -	: -	:
Mars	: -	: -	: -	: -	:
Avril	: 31.965	: 19.950	: 7.800	: 189	:
Mai	: 116.480	: 76.125	: 11.550	: 280	:
Juin	: 147.038	: 95.671	: 19.200	: 280	:
Juillet	: 20.189	: 12.431	: 3.950	: 100	:
Août	: 47.890	: 30.377	: 7.800	: 191	:
Septembre	: 193.214	: 119.450	: 20.500	: 1.609	:
Octobre	: 225.166	: 143.670	: 29.500	: 2.625	:
Novembre	: 224.614	: 137.650	: 34.780	: 3.481	:
Décembre	: 63.622	: 38.241	: 18.300	: 786	:
T O T A U X	: 1.075.892	: 676.955	: 154.280	: 9.490	:

N.B. : - Sur ce tableau ne figure pas l'usinage du riz paddy des tiers ni le riz blanc acheté d'eux : C.R.F. NSINDA, Camp Militaire KIDUNGO, Commune KIGARAMA, Gendarmerie RWAMAGANA.

- Au cours des huit premiers mois, on a peu usiné et quelques fois pas du tout parce qu'il y avait un grand stock de riz blanc et on a usiné maintes fois du paddy détérioré.

.../...

Conclusion.

Les facilités d'écoulement du riz blanc étant l'un des facteurs principaux qui influencent la rentabilité du périmètre, ce dernier voudrait confier la commercialisation du riz blanc aux particuliers plus compétents que lui dans ce domaine. Sur ce, les négociations sont déjà mûres pour la signature d'un contrat de vente avec l'OPROVIA. Il est prévu au cours de la même année, la signature d'un contrat de gestion avec la SOPRORIZ. Ce contrat se situe dans le vaste programme de restructuration des unités rizicoles entrepris par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts.

Ce programme cherche à doter les unités rizicoles des statuts juridiques durables. C'est ainsi qu'il a été créé en 1986 une société mixte Sino-Rwandaise pour la promotion du riz devant exploiter et gérer les anciens périmètres de MUKUNGULI et KABUYE. Il est aussi envisagé la création d'une société mixte pour le Périmètre de BUGARAMA. Les périmètres de MUTARA et CYILI évoluent en coopératives devant être gérées par les riziculteurs eux-mêmes.

Quant au périmètre de RWAMAGANA, le contrat de gestion ne sera qu'une forme de statut juridique transitoire en attendant qu'on trouve des partenaires potentiels pour la création d'une société mixte.

.../...

Q U A T R I E M E C H A P I T R E

A F F A I R E S S O C I O - C U L T U R E L L E S

1. ENSEIGNEMENT

a) Situation générale

Dans le cadre de l'enseignement, les activités qui ont dominé le 1er trimestre 1988 furent les suivantes:

- Le recyclage des enseignants encadrés par la S M E P à ZAZA.
- Les réunions présidées par l'Inspecteur d'Arrondissement dont les plus importantes furent les suivantes:
 - Celle du 13/1/1988 de la Chambre de Recours et celle du 22/1/1988: Réunion des délégués préfectoraux avec le Représentant de l'Aide et Action qui a statué sur la construction des centres scolaires en Commune RUKIRA, RUSUMO et SAKE.
 - Le 10 mars 1988, on a procédé à l'inauguration des centres scolaires de NYAWERA et MURAMBI, manifestations qui furent présidées par le Directeur Général de l'Enseignement Primaire et de l'Enseignement Rural et Artisanal Intégré.
 - Le concours de l'année 1988 a été préparé par la réunion des Inspecteurs de Secteur du 17 février 1988 présidée par l'Inspecteur d'Arrondissement.

Le deuxième trimestre 1988 a été marqué par des événements de grande envergure dans l'enseignement et l'éducation de la jeunesse de KIBUNGO, notamment:

- Le 3 mai 1988: Concours National des élèves des 8^{èmes} années où un succès notoire fut enregistré quant à l'organisation et au déroulement. Quelques remarques et suggestions sont à signaler:
Néanmoins:
 - Les numéros des élèves ont compromis le plein succès du déroulement; ainsi il faudrait communiquer la liste des élèves y compris les numéros, bien avant.
 - Quelques locaux n'étaient pas un milieu ambiant pour les récipiendaires. Ceci peut influencer sur les résultats de l'élève: mauvaise aération, emplacements étroits.
 - Le moyen de déplacement entre les centres a créé un handicap, un véhicule par 2 centres serait nécessaire.
- Le 25 mai 1988: L'anniversaire de l'Ecole des Lettres de GAHINI. Plusieurs autorités tant administratives, politiques que religieuses ont rehaussé cette cérémonie par leur présence.
Malgré les efforts conjugués par les autorités de cette école, un grand pas reste à faire surtout pour équiper et agrandir cette école. Une assistance leur serait indispensable pour:
 - Ajouter d'autres sections dans cette école
 - L'achat d'un véhicule à affecter à l'école
 - La construction d'une salle polyvalente, et des maisons d'habitation des Professeurs.
 - La construction des terrains de jeux: basket ball et Volley ball et l'ané-

.../...

gement d'une bibliothèque.

- Le 28 mai 1988: Il y a eu inauguration de l'école Primaire de GASETSA, en Commune KIGARAMA. Cette cérémonie fut présidée par le Directeur Général chargé de l'Administration au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire en présence de plusieurs hautes personnalités dont le Secrétaire Général du MRND; certains membres du Comité Central. Cette école est construite en matériaux durables et comprend 18 locaux. Elle a coûté 18 millions de FRW. Sous l'initiative du Colonel RWAGAFI- IITA Pierre Célestin, cette école a été financée par:
 - La Présidence du MRND: 5.600.000 FRW
 - Le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal 3.900.000 FRW
 - La Caisse Communale : 1.067.000 FRW
 - La Caisse Sociale du RWANDA: 1.000.000 FRW
 - MAJYAMBERE Silas : 1.000.000 FRW
 - L'Umuganda de la population: 600.000 FRW
 - La cotisation de la population: 268.000 FRW
 - D'autres bienfaiteurs : -Ministère des Travaux Publics, de l'Energie et de l'eau

-KIBUNGO II

-Charles SHAMUKIGA

Le nouvel inspecteur d'Arrondissement en la personne de NZIRORERA Jean Damascène s'est installé en remplacement de NKILIYEHIE Darius muté pour le Lycée de RUGUNGA au cours du 3e trimestre 1988. La rentrée scolaire de septembre 1988 s'est effectuée avec un surpeuplement des classes dans certains secteurs scolaires. Les inscriptions dans les premières années des CERAI étaient timides. Quant au niveau secondaire, les cours ont repris à la normale, seule l'Ecole d'Economie et de Commerce de RWAMAGANA connaît un problème d'exiguïté des locaux. Les 3 écoles privées que compte la Préfecture de KIBUNGO nécessitent une planification orientée. Après la remise-reprise, le nouvel Inspecteur d'Arrondissement a effectué des visites de contact auprès de tous les établissements secondaires et dans tous les secteurs scolaires.

Dans la suite, il a tenu des réunions qui regroupaient le personnel enseignant et les propriétaires des établissements scolaires au niveau des secteurs. Il a également effectué des visites dans tous les établissements secondaires pour se rendre compte de la mise en place du corps enseignant et du personnel administratif. Le problème qui se pose est celui de l'utilisation rationnelle du personnel. Beaucoup de professeurs donnent moins de 18 heures de cours par semaine.

b) Infrastructures scolaires

Les bâtiments scolaires au Secondaire sont partout bien entretenus, mais il est à noter l'exiguïté des locaux à CAHINI et à l'Ecole d'Economie et de commerce de RWAMAGANA.

.../...

Au niveau du Primaire, un effort visible dans l'amélioration de la qualité des locaux a été constaté et ce grâce aux travaux communautaires de développement (Umuganda) et à l'action de l'Association "AIDE et ACTION" en Commune RUKIRA, RUSUMO et SAKE.

N.B: Les éléments suivants ne figurent pas dans le présent rapport, car l'Inspection d'Arrondissement ne les a pas fournis:

- L'effectif des élèves et des enseignants du Primaire
- Directions des centres scolaires réparties par Commune et par Propriétaire
- Effectifs CERAI 1987/1988
- Qualification personnel CERAI y compris Directeurs (trices)
- Ethnie personnel CERAI par sexe
- Personnel Administratif et de Service

c) Enseignement Secondaire

Actuellement, il existe 7 écoles Secondaires reconnues officiellement en Préfecture de KIBUNGO dont six sont libres subsidiés et une privée.

Les Etablissements libres subsidiés: -Groupe scolaire ZAZA

- Ecole Normale Primaire (Fillés) ZAZA
- Ecole d'Economie et de Commerce de RWAMAGANA
- Ecole des Sciences Infirmières RWAMAGANA
- Ecole des Lettres de GAHINI
- Ecole Normale Technique KABARE

L'Etablissement privé reconnu avec diplômes homologués:

- Petit Séminaire de ZAZA

L'Etablissement privé reconnu mais non encore homologué:

- Petit Séminaire de GAHINI

Les Etablissements privés qui ne sont pas encore reconnus officiellement:

- ASPEK, Institut St Aloys
(en Commune BIRENGA)
- APACOPE (en Commune RUKIRA)
- E.N.P, Institut Paroissial de MUKARANGE
(en Commune MUHAZI)

N.B: - A.S.P.E.K : Association pour la Promotion de l'Enseignement dans KIBUNGO
- E.N.P : Ecole Normale Primaire.

Le tableau suivant donne la répartition des écoles secondaires par Commune:

Commune : Etablissement secondaire

BIRENGA : 1. A.S.P.E.K

RUKIRA : 1. A P A C O P E

MUGESTRA : 1. Groupe scolaire ZAZA

2. Ecole Normale Primaire (Fillés) ZAZA

3. Petit Séminaire St KIZITO ZAZA

.../...

RUFONDE : 1. Ecole d'Economie et de Commerce de RWAMAGANA

2. Ecole des Sciences Infirmières RWAMAGANA

KIGARAMA : 1. Ecole Normale Technique KABARE

MUHAZI : 1. Institut Paroissial MUKARANGE : E N P

RUKARA : 1. Ecole des Lettres de GAHINI

2. Petit Séminaire GAHINI

N.B: Les éléments suivants ne figurent pas dans le présent rapport, car l'Inspection d'Arrondissement ne les a pas fournis :

- Effectif des élèves du Secondaire pour l'année scolaire 1987/1988

- Admissions aux écoles secondaires, 1987/1988

- Admissions à l'Université Nationale du RWANDA (U.N.R), 1987/1988

2. FORMATION PERMANENTE

a) Infrastructures des C C D F P

C.C.D.F.P	Succursales	Année de démarrage	Etat du local	Annexes cuisine	WC	Champs de démonstration	Observations
BIRENGA	MUSAMBU	1963				-	
	BUTAMA	1965				10 a	
	SAKARA	1963				2,5a	
	KIBIMBA	1963				3 a	
RUKIRA	GITWE	1964				11,5 a	
	RURAMA	1964				16,8 a	
RUSUMO	RWANTERU	1984				20 a	
	KIRIHE	1963				6,75 a	
	MUSAZA	1982				-	
	KIGONGE	1971				70 a	
	NYARUBUYE	1970				-	
	KANKOBWA	1988				-	
SAKE	RUBAGO	1964				15 a	
	NSHIRI	1963				60 a	
	MBUYE	1964				50 a	
MUGESERA	KIBARE	1969				45 a	
	NYANGE	1963				3,75 a	
	GATARE	1986				1 Ha	
	KAREMBO	1963				1 Ha	
	SANGAZA	1969				20 a	

CCDFP	Succursales	Année de démarrage	Etat du			Annexes	Champs de	Obs-
			local	cuisine	W.C			
							ration	tions
KIGARAMA	GASETSA	1977					45 a	
	RUBONA	1973					9 a	
	VUMWE	1962					50 a	
KABARONDO	CYINZOVU	1963					-	
	RUBIRA	1985					-	
	RURAMIRA	1986					97 a	
	NKAMBA	1963					94 a	
	RUYONZA	1979					-	
KAYONZA	NYAMTRAMA	1964					26,8 a	
	KAYONZA	1963					29 a	
	MUSUMBA	1970					-	
	NYANKORA	1979					1 a	
RUTONDE	RWAMAGANA	1962					-	
	NKUNGU	1972						
	KADUHA	1962						
MUHAZI	NYARUGALI	1983					62 a	
	RUHUNDA	1963					45 a	
	MURAMBI	1963					8 a	
	MUKARANGE	1981					-	
	NKOMANGWA	1986					-	
RUKARA	KARUBAMBA	1963					3 Ha	
	NYAGAHANDAGAZA	1964					2 Ha	
	RWIMISHINYA	1986					3 Ha	
	GAHINI	1986					-	
	RYAMANYONI	1986					-	

b) Activités réalisées au C P D F P

En plus de la gestion journalière du C P D F P, les agents ont fait des tournées de sensibilisation sur l'alphabétisation fonctionnelle dans tous les C C D F P. Ils ont rencontré tous les alphabétiseurs bénévoles, les membres des comités de cellules chargés des Affaires socio-culturelles, les responsables des comités de cellules et les conseillers communaux.

Le Responsable du C P D F P a participé aux réunions des responsables des comités de cellules et étant membre de la Commission préfectorale de la lutte anti-érosive, il a représenté ce service dans les Communes visitées.

.../...

c) Activités réalisées aux C C D F P

Au cours de l'année 1988, on a enregistré un taux de participation féminine très faible dans les C C D F P et dans leurs succursales. Les responsables des CCDFFP et des succursales ainsi que les autorités communales et sectorielles devront redoubler d'efforts en vue de relever la situation.

On espère que les tournées de sensibilisation faites par le Responsable du C P D F P auront des effets positifs car les différentes personnes touchées (conseillers, Responsables des comités de cellules, Membres des comités de cellules chargés des Affaires socio-culturelles et alphabétiseurs) ont promis de s'y mettre pleinement et de suivre de près les activités de formation populaire.

d) Formation des Formateurs

Les matières enseignées aux ABAKANGURAMBAGA (formateurs bénévoles) furent les suivantes:

Agriculture et Elevage:

- Elevage du petit bétail
- Cultures vivrières
- Lutte anti-érosive
- Utilisation du fumier
- Entretien du bananier
- Culture du café
- Elevage en stabulation
- Prix des produits agricoles
- Culture en jachère

Santé et Hygiène:

- La malaria
- La fièvre récurrente
- Hygiène du corps humain, de l'habitation, de l'alimentation et du matériel
- Problème de surpopulation
- Education civique
- Coopératives

e) Alphabétisation

En général, l'alphabétisation n'a pas obtenu de résultat satisfaisant à cause de la négligence de la population et de l'ignorance de l'utilité de savoir écrire, lire et calculer. Plusieurs efforts ont été déployés pour avoir des effets positifs, notamment des réunions de sensibilisation, mais le trajet à parcourir est encore long avant d'atteindre l'objectif assigné aux services de la formation populaire.

.../...

3) ASSISTANCE AUX NECESSITEUX

L'assistance aux nécessiteux se réalise au niveau communal par les autorités administratives grâce à l'aide du Gouvernement allouée annuellement à chaque Préfecture, et répartie dans les Communes par l'autorité Préfectorale ou grâce à l'aide financière prévue sur les prévisions budgétaires annuelles de chaque Commune.

La section locale de la Croix-Rouge Rwandaise contribue également dans cette oeuvre sociale.

4) ACTIVITES DES CONFESSIONS RELIGIEUSES EN MATIERE SOCIALE

La Préfecture de KIBUNGO compte cinq religions (catholique, protestante, adventiste, pentecotiste, musulmane).

Les religions catholique et protestante ont une intervention importante dans la promotion de la masse populaire et réalisent des oeuvres sociales suivantes :

- Construction des écoles primaires et secondaires
- Construction des Centres de Santé
- Aides aux personnes handicapées
- Création des écoles secondaires privées
- Formation des jeunes descolarisés et non scolarisés
- Alphabétisation
- Création des groupements ou associations socio-économiques des jeunes
- Mise sur pied des centres culturels au sein des Paroisses
- Extension des centres de santé, hôpitaux ou écoles secondaires
- Encadrement moral et culturel des détenus etc...

D'autres religions n'ont pas encore entamé l'exercer des oeuvres sociales de grande envergure.

.../...

.....

5. PROBLEMES RELATIFS A L'EMPLOI ET A LA SECURITE SOCIALE

a) INSPECTION DU TRAVAIL DE KIBUNGO

Le travail de bureau a été l'activité principale au cours du premier trimestre de l'année 1988, car 6 visites seulement ont eu lieu dans les établissements privés: Station Service CYAS KAMBA, Frères de N.D de la Miséricorde (2 visites), congrégation des Soeurs de l'Enfant Jésus et Chez BAMUKUNDE. Les constatations suivantes ont été relevées:

- Les heures de service sont respectées.
- Les congés de circonstance et annuels ne sont pas respectés dans quelques entreprises.

Au second trimestre de l'année 1988, l'Inspection du Travail s'est bornée sur l'actualisation du fichier des entreprises pour se rendre compte des déclarations périodiques de la main d'oeuvre. On a remarqué que plusieurs commerçants ne veulent pas respecter la législation en vigueur. Pour la condition générale du travail, plusieurs employeurs n'appliquent pas la loi, surtout concernant les salaires minimaux et les indemnités d'ancienneté.

Au courant du 3^e trimestre 1988, l'Inspection du Travail s'est borné sur les visites de contrôle dans les Entreprises et les activités de bureau. Lors des contrôles, on a constaté qu'une amélioration s'est fait remarquer en protection personnelle, et en matière de sécurité.

Quant aux conditions générales du travail, les employeurs ont essayé d'appliquer la loi en vigueur, les salaires minima ont été respectés, l'indemnité d'ancienneté a été payée à temps et les congés ont été accordés.

En fin d'année 1988, l'Inspection du Travail a effectué des visites auprès des Entreprises, dans le secteur des constructions et des services sociaux (enseignement et santé). Seuls ces derniers appliquaient la législation sociale; quant aux entreprises de construction, elles semblent ignorer la loi. Les responsables de ces établissements ont été invités à se conformer au prescrit de la loi.

D. SECURITE SOCIALE

Le travail de bureau a occupé le maximum du temps au cours du 1^{er} trimestre 1988. Les prestataires ont été payés par le canal des Banques populaires les plus proches.

La Caisse sociale a mis l'accent sur le travail de bureau en débloquant les dossiers d'accident et sur le contact avec les employeurs. L'agent de liaison a accueilli des requêtes et a fait tout pour satisfaire les requérants. Pour le 2^e et 3^e trimestre 1988, la Caisse sociale a fait tout pour satisfaire ses clients.

C'est au cours du 4^e trimestre de l'année 1988 que l'Agent de liaison de la Caisse sociale a procédé au recensement des cotisations du 3^e trimestre 1988.

Il a entendu les requêtes des assurés, enregistré de nouveaux employeurs qui ont requis l'immatriculation et les travailleurs pour leur affiliation. Les tâches de ce service étant multiples, le remplacement de l'Agent de liaison muté en novembre 1988 s'avère très urgent.

3. Conditions générales d'hygiène et de sécurité au travail

Au cours du second trimestre 1988, les conditions d'hygiène et de sécurité du travail étaient satisfaisantes.

Néanmoins, quelques employeurs négligeaient les soins médicaux de leurs travailleurs.

Tous les établissements visités au cours du 3^e trimestre 1988 étaient salubres en matière de conditions générales d'hygiène et de sécurité. Aucun danger n'a été remarqué.

Quant aux accidents de travail, on a constaté 6 accidents dont 3 causés par les véhicules.

Dans les établissements visités, les textes légaux sont respectés, seule l'école Agri-vétérinaire n'a pas respecté la procédure légale pour engager son personnel étranger.

4. Inspection du Travail de RWAMAGANA

Les visites d'inspection et de contrôle faites dans le ressort de la S/Préfecture RWAMAGANA portaient sur:

- Le recouvrement des dettes envers la caisse sociale du RWANDA
- Le déblocage des dossiers en litige des risques professionnels
- Les conditions d'hygiène et de sécurité du travail
- Ventilation des déclarations annuelles de main d'oeuvre
- Règlement de quelques différends de travail.

Les anomalies relevées dans les établissements visités sont les suivantes:

- Non dégagement des lieux de travail
- Inadaptation de l'équipement de travail comme les masques des soudeurs
- La non protection des machines dangereuses des usines
- Les soins médicaux et pharmaceutiques qui ne sont pas gratuits
- Le problème d'offre d'emplois.

5. SANTE PUBLIQUE ET PLANNING FAMILIAL

A) Santé Publique

Dans le domaine de la santé, plusieurs événements importants ont retenu l'attention des autorités dans les débuts de l'année 1988:

a) La mise au point du plan d'action régional, élaboré en août 1987; on a mis sur pied les équipes mobiles.

b) Le démarrage du programme de l'immunisation accélérée pour la survie des enfants en 1990. Une enquête d'évaluation a eu lieu, et les résultats étaient satisfaisants.

.../...

On a organisé dans ce cadre des sessions de recyclage du personnel du terrain et des réunions de sensibilisation des autorités et groupes.

Deux mille enfants furent vaccinés le jour du lancement du programme. On a distribué beaucoup de matériel et des équipements dans les Centres sanitaires. Un personnel qualifié y a été affecté.

c) Le 21 février 1988, on a célébré la journée des malades. Le paludisme a diminué, il reste une épidémie en Commune KIGARAMA et BIRENGA (BUTAMA). Les Centres de Santé visités n'ont pas de problèmes à part celui de l'eau à KIRWA, qui a été porté à la connaissance du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales. Pour l'évaluation des activités de Santé en Commune, la Commune de BIRENGA a occupé la première place.

Au cours du second trimestre 1988, deux points furent à retenir:

- Les différentes tâches au sein des établissements sanitaires existants;
- Les perspectives d'avenir de l'état de santé de la population.

Les principales activités qui ont préoccupé le personnel de la Santé furent les suivantes:

- Education de la masse
- Les consultations curatives
- Les vaccinations
- Le contrôle de salubrité et du milieu
- L'éducation nutritionnelle et les consultations prénatales.

Un accent particulier a été mis sur les vaccinations, où une franche collaboration avec les autorités communales a été remarquée.

L'immunisation, programme prioritaire de l'année 1988 a enregistré des effets louables. La Préfecture de KIBUNGO s'est classée dans les premières performances vaccinales au cours du 1^{er} semestre 1988.

L'éducation pour la santé a été le pilier des différentes actions de santé menées dans les formations sanitaires.

En matière d'épidémiologie, les rapports fournis ont montré que les premières causes de morbidité étaient:

1. Le paludisme
2. Les verminoses
3. Les maladies diarrhéiques
4. Les gastrites
5. Les affections cutanées
6. La fièvre récurrente
7. Les traumatismes par accident de route
8. Les injections des voies respiratoires supérieures
9. La dysanterie amibienne
10. La broncho-pneumonie.

.../...

En matière d'éducation nutritionnelle, il a été constaté qu'il y a beaucoup d'abandons des centres nutritionnels parce que la distribution des vivres dans ces centres a été arrêtée. C'est pourquoi on a procédé à une intégration des services nutritionnels dans les centres de santé.

En matière d'éducation pour la santé, des causeries éducatives ont été développées dans les différentes formations sanitaires sur les thèmes suivants:

- La vaccination
- Le paludisme
- La nutrition
- Le planning familial
- La grossesse et l'accouchement
- Le Sida et les M.T.S
- L'eau et l'assainissement.

Pour arriver à une continuité de sensibilisation de la masse et à la promotion de sa santé, un personnel suffisant serait nécessaire.

B) Etat des Infrastructures sanitaires

Les infrastructures socio-sanitaires sont restées au nombre de 21 y compris les 4 Hôpitaux et le Sanatorium de GISHALI. Elles seront portées au nombre de 23 quand les centres de santé de KIRWA en Commune KIGARAMA et GAHARA en Commune BIRENGA seront fonctionnels. Le Gouvernement a déjà équipé ces centres de matériel de première nécessité ainsi que d'agents capables. Le seul problème qui subsiste est l'équipement en eau potable. Dans le cadre du projet "Santé familiale", la première pierre pour lancer les travaux d'extension et de réfection des dispensaires de KIREHE, RUKIRA et RUKUMBELI a été posée au cours de la quinzaine des Projets, édition 1988.

..../...

6) Répartition des Etablissements socio-sanitaires-Région Sanitaire KIBUNGO

Infrastructures : Hôpitaux : Centre de Santé : Dispensaire : Maternité : Centre Nutritionnel : Infirmerie : Ets Socio - San. Spéc.
 Communes : Public:Privé: Public : Privé : Public:Privé: Public : Privé : Public:Privé: Public : Privé

1. BIRENCA	KIBUNGO	Mutende	KIBUNGO	Dataill	H. Nécessiteux
	(P R)			licn HUYE	C M T BARE
2. KABARONDO	KABARONDO				
3. KAYONZA	Rwink				
	WEVU (RL)				
4. KIGARAWA	KIRWA				
5. IUGUSU	ZAZA	NYANGE			
6. RUKARA	GAHINI	RUKA			C. Réadaptation de
	(RL)	RA			Hand. de GAHINI
7. MUHAZI	MUKA				
	RANGE				Sanatorium:
8. RUKIRA	RUKIRA	MULINDI			GISHALI
9. RUSUMO	NASHO	KIREHE	KIREHE		
	NYARUBUYE	RUSUMO	NYARUBUYE		
	BUYE				
10. RUTONDE	RWAMAGANA	MUNYAGA			Complexe de For.
	NA (RL)				Produc. de RWAMAGANA
11. SAKE	Jarama	RUKU			
	Rukome	MBERI			
	Sake				
TOTAL	4	2	4	5	6
			1	2	1
					3

P : Préfectoral
 F : Rural

Les éléments suivants ne figurent pas dans le présent rapport, car la Région Sanitaire ne les a pas fournis :

- Etat actuel des Infrastructures (les nouvelles constructions, les réfections)
- Personnel des Etablissements socio-sanitaires Publics, Privés agréés ou non subventionnés
- Utilisation des services de santé par secteur d'Activités
- Utilisation des services de maternité par secteur
- Les principales causes de mortalité

D) Planning Familial

Les activités de sensibilisation de la population aux problèmes socio-démographiques et aux bienfaits du planning familial se sont poursuivies dans la Préfecture de KIBUNGO.

Du 30 mai au 11 juin 1988, l'Office National de la Population (ONAPO) a procédé à la formation des formateurs communaux (membres du Conseil Pédagogique de l'I G A) qui sont :

- Le Bourgmestre
- Le Responsable du C C D F P
- Le Titulaire de Centre de Santé
- Le Vétérinaire de Commune
- Le Président du Tribunal de Canton
- L'Inspecteur de Secteur
- L'Encadreur Communal de la Jeunesse
- Le Responsable Adjoint du C C D F P

Les objectifs de la formation étaient :

1. de donner des informations suffisantes aux cadres communaux sur les stratégies mises en route par l'ONAPO en vue d'installer un réseau de communication interpersonnelle au sein des communautés par le biais des formateurs bénévoles (ABAKANGURAMBAGA)
2. Etablir avec les cadres communaux leur part à intervenir dans la formation et le suivi des formateurs bénévoles en matière de population et de planification familiale. La formation a été assurée par des agents du CPDFP et de l'ONAPO.

Au programme, les thèmes suivants ont été développés:

- Le problème socio-démographique et le rôle des cadres communaux dans la résolution du problème.
- L'intégration de l'information. Education et communication en matière de population et la planification familiale dans le CCDFP
- Le programme de formation des formateurs bénévoles au niveau communal
- La préparation et la présentation d'une causerie éducative
- Les principes et méthodes de formation des adultes
- La mobilisation de la population pour le travail et le développement.

Du 8 Août au 20 septembre 1988 fut organisée une formation à l'intention des formateurs bénévoles de l'ONAPO et des membres des comités de cellules dans le but de faire sentir l'ampleur du problème démographique du Pays, de montrer les orientations politiques et les solutions proposées au problème et d'amener les participants à prendre conscience de la nécessité de leur intervention dans la résolution du problème. Ainsi, 69% des membres des comité de cellules ont été touchés.

7. ENCADREMENT DE LA JEUNESSE ET DES COOPERATIVES

a) Coopératives

Au cours du 1^{er} trimestre de l'année 1988, les coopératives ont commencé à faire des extensions et des améliorations des locaux qui abritent leurs sièges, ceci pour préparer la campagne café, édition 1988. On peut citer les coopératives KARE de REMERA en Commune KIGARAMA, KODAGA de GASHANDA en Commune KIGARAMA et de SHYANDA en Commune KABARONDO.

Les réunions des conseils d'administration se sont tenues régulièrement. Un effort a été remarqué dans le renouvellement de ces conseils là où ils avaient été jugés inopérants.

Les produits qui ont été commercialisés par les coopératives furent les suivants:

- Le haricot acheté à 25 FRW et vendu à 27 FRW le Kilo;
- L'arachide acheté à 70 FRW et vendu à 85 FRW le Kilo;
- Le sorgho
- Le poisson
- Le soja et le maïs

Plusieurs coopératives ont vendu à leurs membres des produits de première nécessité: Les tôles, les clous, les allumettes, de l'huile de cuisine. du savon....

.../...

La Coopérative KOPISHYAKA a reçu un crédit de 1.851.931 FRW de l'association SODEVI du Canada, ce qui lui a permis d'acheter une camionnette d'une capacité de 2,5 tonnes.

Au cours du second trimestre de l'année 1988, les activités de ce service furent orientées surtout à:

-La campagne de commercialisation du café parche pour que les Coopératives puissent avoir les licences d'achat de café.

-Le concours des groupements socio-économiques, lauréat 1988 qui a été effectué du 16 au 30 juin 1988.

-L'exploitation des P.V des réunions des A.6, des conseils d'administration, et rapport des coopératives

-L'examen des rapports des encadreurs communaux et la correspondance habituelle.

Les efforts de la KOPISHYAKA pour sensibiliser et encadrer les coopératives furent à louer. Toutefois, cela n'a pas empêché que plusieurs problèmes au niveau des coopératives ont laissé à décider. A titre d'exemple, la COPARU et la COPRAJESA. En général, les Coopératives ont continué leurs activités à la normale dans différents domaines: agriculture, élevage, pêche, artisanat etc...

C'est au cours du mois de Juillet, lors de la quinzaine des Projets, édition 1988 que les bâtiments des coopératives KARE à REMERA et KOPAGA à GASHANDA en Commune KIGARAMA ont été inaugurés par le Directeur Général du Mouvement Coopératif.

Au cours du 4^e trimestre de l'année 1988, ce service a procédé au recensement des produits agricoles commercialisés. Les silos coopératifs existant dans la Préfecture ont également été visités. Il s'agit des silos de RUKARA et RUSUMU construits grâce à l'aide de Catholic Relief, ceux de MUTENDELI, RUKIRA et MUSAZA construits par le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif, avec le concours de l'USAID ainsi que celui de MULINDI en Commune RUKIRA construit avec les fonds du Projet BGM/GISAKA.

b) Jeunesse

Les Communes ont préparé le recensement des jeunes au premier trimestre de l'année 1988 afin de promouvoir les activités pouvant procurer aux jeunes des emplois rémunérateurs.

Le concours 1988 des groupements socio-économiques, des Centres de Formation des Jeunes et des CERAI a influencé beaucoup les jeunes et les a sensibilisé à rendre en charge leurs problèmes auxquels ils doivent trouver des solutions et les a conscientisé à créer leur avenir par leur énergie et leurs efforts. Ceci a été une influence remarquable pour la préparation du festival 1988.

Le mois de juillet 1988 a été consacré aux préparatifs du 2^e Festival de la Jeunesse. Ainsi les Agents de ce service en compagnie du Directeur Général de la Jeunesse, du Responsable de l'ORINFOR et du Délégué de l'ONAPO ont effectué des visites de sensibilisation sur le programme dans toutes les Communes.

Le Festival proprement dit a démarré le 22 août 1988 pour se clôturer le 27 du même mois. Il a été notamment marqué par l'exposition-vente des produits agricoles et artisanaux, les travaux communautaires de développement, les activités sportives et culturelles et des conférences-débats. Au Centre Paroissial de KIBUNGO, il a été organisé pour une deuxième fois, des jeux de plaines pour la jeunesse en vacances au cours de la même période.

Après le Festival, les encadreurs communaux et S/Préfectoraux ont bénéficié d'une session de formation qui s'est tenu au Centre Culturel St Joseph sous l'initiative du Projet " Micro-Réalisation". Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a témoigné de son soutien par sa présence du 7 septembre 1988 au lieu de formation et grâce à laquelle il a eu un entretien avec les séminaristes.

La session avait entre autre pour but:

- d'identifier les problèmes des encadreurs
- de faire une démonstration d'une étude de projets à soumettre aux bailleurs de fonds éventuels
- de faire comprendre certaines techniques d'animation et en fin de faire comprendre le rôle des encadreurs bénévoles. Au cours de la quinzaine des projets, édition 1988, le Ministre de la Jeunesse et de Mouvement coopératif a inauguré l'atelier de la Jeunesse en Commune MUHAZI qui a reçu le nom de "IHURIRO RY'URUBYIRUKO".

Le reliquat de l'aide accordée par le Chef de l'Etat a été distribué. Cette distribution a été décidée par le Conseil Préfectoral du 20 Octobre 1988 et confirmée par le comité Préfectoral du 25 Novembre 1988. Les agents du service Préfectoral d'encadrement de la Jeunesse ont effectué une tournée de sensibilisation auprès des groupements socio-économiques en vue de l'élaboration de projets.

..../...

8) LES ACTIVITES SPORTIVES ET LES SPECTACLES DE LOISIRS

a) Activités Sportives

Dans les Communes, il y a eu les matchs amicaux qui ont opposé les jeunes formations au niveau de secteur. Les championnats de Volley-ball et de Basket-ball ouverts le 21 Février ont pris fin le 22 mai 1988. Toutes les Communes ont participé au week-end sportif organisé à KIBUNGO les 12 et 13 mars 1988.

Lors du championnat de basket-ball et de Volley-ball, l'équipe du Groupe Scolaire de ZAZA s'est classée première.

Trois équipes de foot-ball ont représenté la Préfecture au tournoi de la coupe dite "Trophée HABYARIMANA". Il s'agit de :
- BIRENGA Sport
- ZAZA Sport
- RWAMAGANA Sport.

En S/Préfecture de RWAMAGANA ^{les Gendarmes} pratiquent le jeu de hand ball. Seules 2 équipes de basket-ball se sont inscrits au tournoi National. Il s'agit de celle du Groupe Scolaire de ZAZA et de celle de l'Ecole d'Economie et de Commerce de RWAMAGANA.

b) Sports individuels

Les festivités du 1^{er} mai 1988 ont été marquées par les compétitions d'athlétisme organisé au niveau Préfectoral. Toutes les cellules spécialisées y ont participé.

c) Cyclisme

Dans le domaine du cyclisme, le comité de cyclisme a organisé un cyclisme appelé "Circuit de l'AKAGERA" en date du 25 septembre 1988. En tout, 56 jeunes gens et 2 jeunes filles venus de KIGALI, GITARAMA et KIBUNGO y ont participé. Des prix d'encouragement offerts par les bienfaiteurs ont été remis aux participants.

d) Loisirs

Des films sur vidéo ou sur écran, des concerts et soirées dansantes, des représentations théâtrales ont été présentés aux chefs-lieux de Préfecture et de Sous-Préfectures.

Le groupe "URUKEREREZA" qui s'est exhibé en date du 9 mai 1988 a retenu l'attention du public. La culture rwandaise y était bien interprétée.

Des spectacles magiques ont été présentés dans certaines Communes de la Préfecture. Dans le cadre d'une Coopération culturelle, une exposition de livres et un film ont été organisés dans la maison des conférences à CYASEMAKAMBA par l'Ambassade de l'URSS du 9 au 10 avril 1988.

CONCLUSION GENERALE.

Au cours de l'année 1988, les activités marquantes ont été principalement les diverses réunions, les visites de grandes personnalités, les événements politiques importants notamment les élections présidentielles et législatives qui ont eu lieu respectivement le 19 et 26 Décembre 1988, le concours d'animation organisé par les autorités préfectorales dans le but de sélectionner les meilleurs numéros devant passer sur les antennes de RADIO-RWANDA au cours de la tenue du VIème Congrès National du M.R.N.D. et le recyclage des Conseillers Communaux.

Sur le plan administratif, on note les réunions des Bourgmestres et de la Conférence Préfectorale ainsi que du Conseil Préfectoral de Sécurité qui ont eu lieu.

Sur le plan politique, on se souviendra notamment la visite du Chef de l'Etat, Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, Président-Fondateur du M.R.N.D. en Préfecture de KIBUNGO le 15 Novembre 1988 lors de la campagne électorale précédant les élections, les élections présidentielles et législatives, la célébration de la Journée Internationale de la Femme ainsi que d'autres visites des personnalités nationales et étrangères. Le Préfet de Préfecture a conduit en Chine, du 18 Mars au 3 Avril 1988 une délégation de Bourgmestres venus des dix Préfectures du Pays, à raison d'un Bourgmestre par Préfecture.

En ce qui concerne la vie économique, il a été question du faible rendement de certaines cultures notamment le haricot, l'arachide, le petit pois et le soja. Par ailleurs, l'année 1988 a connu beaucoup de pluies par rapport à l'année 1987. La Commission Préfectorale de L.A.E. a effectué des tournées d'évaluation aux mois de Juin et de Septembre 1988 dans toutes les Communes. Les travaux de L.A.E. ont avancé suite aux préparatifs de la Commission Nationale d'Evaluation qui a effectué son passage dans la Préfecture de KIBUNGO aux dates du 11 et 12 Novembre 1988.

S'agissant des activités commerciales, on peut dire que la Préfecture n'a pas connu de grandes perturbations durant l'année 1988.

Du point de vue des finances communales, on peut féliciter les Communes qui ont obtenu les résultats positifs c'est-à-dire 90 % des réalisations, notamment BIRENGA, KIGARAMA, MUHAZI, RUKARA, RUKIRA et RUTONDE.

S'agissant de la Situation Sociale et Culturelle, il est à souligner le 2ème Festival de la Jeunesse qui a eu lieu et qui a été marqué par l'exposition-vente des produits agricoles et artisanaux. Les activités sportives et culturelles ainsi que des conférences-débats ont marqué aussi l'année 1988.
